Les Echos

MARDI 3 SEPTEMBRE 2024



Nutella Ferrero lance une version végétale de sa pâte à tartiner en France // P. 17

Reportage En Ukraine, malgré la guerre, les start-up font de la résistance // P. 25

L'angoisse des patrons de PME



● Après la trêve estivale, les chefs d'entreprise ont de sérieux motifs d'inquiétude à soumettre au prochain gouvernement.
● La demande est fragile, les délais de paiement se sont allongés, les investissements ralentissent et l'apprentissage est menacé.

// PAGE 24 ET L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX PAGE 15

iStock et Ferrero

Matignon : ultimes hésitations

POLITIQUE L'histoire sans fin ? Emmanuel Macron a de nouveau consulté lundi pour trouver un nouveau Premier ministre. Il a notamment reçu Bernard Cazeneuve et Xavier Bertrand, tous deux pressentis pour la fonction. Mais c'est le nom de Thierry Beaudet, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), qui a circulé tout au long de la journée. L'hypothèse, dénoncée par une partie de la gauche et beaucoup critiquée compte tenu du faible poids politique de l'intéressé, est aussi vue comme un moyen pour le président de la République de garder la main. // PAGES 2-3



Emmanuel Macron a consulté, toute la journée de lundi, à l'Elysée.

Raphaël Lafargue/RÉA

analyses



AfD : les stratégies variées des patrons allemands

Par **Emmanuel Grasland**

Après la victoire de l'extrême droite en Allemagne aux élections régionales, des dirigeants de grandes entreprises s'engagent, soulignant les risques économiques que représente l'AfD. Malgré la tradition de neutralité des firmes allemandes, un changement semble s'opérer, au risque parfois des pertes financières, tout en gagnant des « *commandes de sympathie* ». De nombreux patrons choisissent pourtant de rester neutres pour éviter les conflits internes. // PAGE 10

Voici pourquoi le SMIC va passer à 1.600 euros
Par **Jean-Marc Vittori**

Croissance : une question de base
Par **Patrick Artus**

Oslo, les recettes de la capitale verte
Par **Paul Molga**

Force des associations
Par **Jean-Louis Frechin**

// PAGES 10 À 13

Les batteries européennes dans la tourmente



AUTOMOBILE Croissance moins forte des ventes de voitures électriques, concurrents chinois qui cassent les prix et virage technologique inopiné… A peine mature, l'industrie européenne de la batterie traverse de fortes turbulences. Nombre de projets sont repoussés, voire carrément annulés. Elle ne pourrait pas s'en sortir sans une protection réglementaire, selon les experts. Elle doit aussi changer de pied en se lançant dans la production de batteries sans nickel ni cobalt, afin de répondre à la demande de baisse des coûts des constructeurs. Mais là encore, la Chine règne en maître et il est difficile de faire sans elle. // PAGES 18-19

Les Echos
Détectez les opportunités de votre marché.
Abonnez vos équipes au temps d'avance.
Découvrez nos offres Entreprises :
abo-entreprises.lesechos.fr

Les commandes à l'export continuent de baisser en Chine

COMMERCE Si l'activité manufacturière en Chine a légèrement progressé en août, grâce à la demande intérieure, les commandes à l'export s'infléchissent. C'est une conséquence directe de la guerre commerciale à laquelle se livrent les Américains et les Européens avec la Chine. Mais sur le long terme, seuls les Etats-Unis sont parvenus à nettement réduire leur dépendance commerciale à la Chine au profit de l'Europe, du Mexique et du Canada. L'Europe et la Chine, en revanche, sont de plus en plus interdépendantes. A elle seule, l'UE assure plus de 10 % de la valeur totale des importations chinoises. Il n'y a pas de découplage entre eux. // PAGE 8

Atos plonge en Bourse après la révision de ses objectifs financiers

INFORMATIQUE Après un premier semestre compliqué, marqué par de lourdes pertes, Atos a annoncé lundi une révision à la baisse de ses objectifs financiers pour la période 2024-2027, avec un chiffre d'affaires et une marge opérationnelle moins importants que prévu. Le groupe informatique français invoque des conditions de marché difficiles et des reports dans l'attribution des contrats pour justifier ce « profit warning ». L'annonce a fait plonger l'action en Bourse (–7,3 %), accentuant la baisse de 89 % depuis janvier. Atos assure que cette révision n'affecte pas le plan de restructuration financière négocié en juillet. // PAGE 22

A la City, le private equity se bat contre la taxation de ses plus-values

CAPITAL-INVESTISSEMENT Nerveux sur l'état des finances publiques, le gouvernement britannique veut alourdir l'imposition des plus-values de cession (« carried interest ») des gérants de la City, deuxième place mondiale dans le private equity. Plutôt sereins jusqu'ici sur les risques d'une telle réforme, les investisseurs du non-coté craignent désormais de voir leur fiscalité s'accroître de 28 % à 45 %. Ils avaient jusqu'à vendredi pour faire valoir leurs arguments dans une consultation ouverte par le Trésor. Ils se disent prêts à des concessions, avec un régime sous condition, comme en France. // PAGE 28



ISSN0153.4831 117e ANNÉE
NUMÉRO 24287 32 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Matignon : Emmanuel Macron teste l'option surprise de Thierry Beaudet

- Le chef de l'Etat a mené une nouvelle journée de consultations lundi ; le nom du président du Cese a surgi pour le poste de
- Mais il est loin de faire l'unanimité et le président est accusé de vouloir garder la main malgré le résultat des législatives.

POLITIQUE

Leïla de Comarmond, Isabelle Ficek et Grégoire Poussielgue

Thierry Beaudet, président depuis 2021 du Conseil économique, social et environnemental (Cese), nommé à Matignon ? Les indiscrétions ont surgi lundi en fin de matinée, pendant qu'Emmanuel Macron menait, une journée de plus, une nouvelle salve de consultations. Se répandant comme une traînée de poudre, cette hypothèse a été qualifiée d'« *option très sérieuse* » auprès de l'AFP par un proche du président de la République.

Mais un autre proche a tempéré en précisant que ce n'était pas « l'option privilégiée » par le locataire de l'Elysée, qui donne l'impression de tester les noms des uns et des autres pour jauger les réactions, tester les conditions et choisir en conséquence. Emmanuel Macron a ainsi essuyé, mardi dernier, le refus de Laurent Berger, l'ancien patron de la CFDT.

Selon nos informations, Thierry Beaudet, qui, à la présidence du Cese, a notamment veillé sur les conventions citoyennes – sur le climat puis sur la fin de vie – et a aussi participé aux rencontres de Saint-Denis à la rentrée 2023, a été contacté vendredi dernier. Il aurait plutôt donné son accord, mais le choix du chef de l'Etat n'était toujours pas arrêté ce lundi avant la fin des consultations.

Marges de manœuvre

Le président de la troisième chambre assure qu'il n'ira que si le futur gouvernement est pluriel et qu'il a des marges de manœuvre. Une vraie question avec un chef de l'Etat peu enclin à partager le pouvoir ou à amender sa politique. Plus de sept ans après sa première élection à l'Elysée, Emmanuel Macron n'a qu'une frayeur : voir détricoter tout ce qu'il a fait.

La situation révèle surtout des appréciations divergentes au sein du camp présidentiel. Si, la semaine dernière, Emmanuel Macron a fermé sans hésiter la porte de Matignon au Nouveau Front populaire (NFP) et à sa représentante Lucie Castets, la suite est plus complexe à écrire. Lundi, en fin de journée, le brouillard politique était toujours aussi dense, huit semaines après les élections législatives, même si une éclaircie semble se dessiner ; l'Elysée promettant que la nomination d'un nouveau Premier ministre pourrait intervenir dans les prochaines heures.

A la recherche d'une solution politique pour remplacer Gabriel Attal et nommer un gouvernement qui ne sera pas renversé immédiatement et en mesure de faire voter un budget, Emmanuel Macron a reçu ce lundi deux prétendants pour Matignon : l'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve et le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand. Le premier, dont le nom a circulé avec insistance tout au long du week-end, a affiché sa « *disponibilité* », tout en posant comme conditions « *d'avoir un programme qui ne soit pas la continuité du Macronisme* ».

Option politique ?

Emmanuel Macron a également reçu ses prédécesseurs François Hollande et Nicolas Sarkozy. Le premier, réélu député en juillet dernier en Corrèze, a plaidé pour une « *solution* » politique en rupture avec sept ans de Macronisme. Le second ne cache pas sa préférence pour un Premier ministre de droite, comme il l'a redit le week-end dernier dans « Le Figaro ».

Au terme de cette nouvelle journée marathon, Emmanuel Macron a refait une tournée auprès des représentants des groupes parlementaires, comme Gabriel Attal pour Ensemble pour la République (EPR), et ses alliés politiques comme François Bayrou. But de ces nouveaux entretiens : vérifier si une option politique avec Bernard Cazeneuve ou Xavier Bertrand est envisageable.

La carte Thierry Beaudet, issu du monde mutualiste, est perçue comme la nomination d'un chef du gouvernement « technique », sans poids politique ni réseaux au Parlement, laissant à Emmanuel Macron beaucoup de marge de manœuvre. Cette éventualité n'a pas surpris certains historiques de la Macronie. « *Il cherche un profil dit technique pour tenter de garder la main* », estime un compagnon de route.



Le président du Cese, Thierry Beaudet, et Emmanuel Macron lors du séminaire final de la Convention sur la fin de vie au Conseil économique, social et environnemental à Paris, le 26 avril dernier. *Photo Ludovic Marin/Pool/AFP*

> « Thierry Beaudet est inconnu dans l'opinion, n'a aucun relais parlementaire, ni poids politique. [...] Sa nomination montrerait qu'Emmanuel Macron fait le choix de garder le pouvoir. »
> **CHLOÉ MORIN**
> Politologue

A gauche, on accuse toujours le président de la République de vouloir tirer un trait sur le résultat des élections législatives pour continuer comme avant : nommer le Premier ministre de son choix et composer son gouvernement.

Beaudet contre la loi immigration

Rien n'est donc acquis pour le président du Cese, qui a accédé à une soudaine notoriété. La seule évocation de sa possible nomination a immédiatement suscité un nombre important de réactions. Le NFP ne veut pas en entendre parler et plaide toujours pour la nomination de Lucie Castets. Le monde syndical l'a accueillie favorablement, mais l'intéressé est loin de faire consensus.

« *Thierry Beaudet est inconnu dans l'opinion, n'a aucun relais parlementaire, ni poids politique. Aucun groupe parlementaire n'aura intérêt à l'aider. Sa nomination montrerait qu'Emmanuel Macron fait le choix de garder le pouvoir. Jusqu'ici, il a toujours refusé de parier sur des gens qui pourraient lui faire de l'ombre* », analyse la politologue Chloé Morin.

Classé à gauche, Thierry Beaudet n'a pas caché ses critiques contre la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée par Emmanuel Macron au lendemain des élections européennes. « *Je n'ai pas compris cette décision, surtout au motif d'espérer se donner une majorité claire pour gouverner. En réalité, cette double décision plonge la France dans une crise politique et démocratique sans précédent* », a-t-il déclaré en juin à « La Tribune ». Il s'est également prononcé contre la loi immigration, votée dans la douleur en fin d'année dernière. ■

Le président pas lâcher la

Thierry Beaudet, l'inconnu à Matignon, ou un poids lourd en ferait trop ? Lâcher ou pas

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE de **Cécile Cornudet**



L'impression d'avoir déjà vu le film ? Le temps se dilate, Emmanuel Macron cherche un Premier ministre. Jaillissent des noms, Xavier Bertrand d'abord, Bernard Cazeneuve ensuite, fuites organisées, émissaires envoyés, le président fait et laisse dire. Puis arrive le moment où il prend la copie, la déchire, cherche d'autres noms, avance sur une piste travaillée en secret (Thierry Beaudet), jusqu'à ce que des grandes voix montent au créneau pour démonter le scénario. Que faut-il en déduire ?
Qu'Emmanuel Macron prend toujours le même chemin et que tout est encore possible. La nomination de l'inconnu Thierry Beaudet, homme du consensus au Cese, ou finalement pas, comme il avait in extremis renoncé à Catherine Vautrin en 2022 au bénéfice d'Elisabeth Borne. La saison 2 n'a pas livré sa conclusion, mais le fil rouge de son personnage reste inchangé. Les partis n'arrivent à rien, tente de démontrer Emmanuel Macron en leur demandant de s'engager sur un nom qui garantisse une majorité. Sans succès bien sûr.
Ils sont aussi trop gourmands. Car au moment de conclure, c'est sur le fond que cela bute. Emmanuel Macron a fini par

Dessin Kim Roselier pour « Les Echos »

Comment Marine Le Pen veut peser sur la rentrée politique

La cheffe de file des députés RN au Palais-Bourbon a adressé lundi une lettre ouverte aux autres présidents de groupe afin de convoquer une session extraordinaire pour débattre de la « situation des finances publiques ».

Jacques Paugam

Marine Le Pen persiste et signe. Alors que les dernières consultations sont en cours à l'Elysée pour trouver un Premier ministre, la dirigeante d'extrême droite réclame, lundi, dans une lettre ouverte aux présidents de groupe parlementaire à l'Assemblée, la tenue d'une session extraordinaire pour débattre de la « *situation des finances publiques de la France ainsi que celle des finances de la Sécurité sociale* ».

« *Fort des suffrages de plus de 11 millions de Françaises et de Français* », l'appareil dirigeant du RN veut faire monter la pression sur les autres groupes après un été discret sur le plan politique. Et se rappeler au bon souvenir d'Emmanuel Macron jugé coupable de « *retarder par ses manœuvres dilatoires l'exercice plein et entier des pouvoirs des parlementaires* ».

Ordre du jour

Reçue à l'Elysée le 26 août afin d'évoquer le choix d'un Premier ministre, Marine Le Pen avait déjà plaidé pour que les députés soient convoqués, au plus tard, avant le 1er octobre – date limite du dépôt du budget 2025. « *Si nous attendons sans agir la session ordinaire du 1er octobre prochain, nous tolérerions que les députés aient passé trois mois sans autre réunion que la répartition des postes à l'Assemblée* », écrit-elle lundi à l'adresse des autres présidents de groupe. Faute de locataire à Matignon, le RN s'appuie sur l'article 29 de la Constitution pour que soit convoquée une session extraordinaire à la demande « *de la majorité des membres composant à l'Assemblée nationale, sur un ordre du jour déterminé* ».

Alors que le futur exécutif pourrait éventuellement ne pas respecter le délai fixé au 1er octobre pour transmettre le budget aux parlementaires, c'est sur ce point, entre autres, qu'elle veut faire pression, avec un débat sur la question puisque le budget, justifie-t-elle, est « *au cœur de la légitimité historique de notre démocratie* ».

Le RN suggère aussi un « *débat parlementaire sur la situation sécuritaire* » au vu des « *tragédies que notre pays a connues ces dernières semaines* ». Jeudi dernier, dans une vidéo publiée sur X, Jordan Bardella réclamait « *une grande loi de sursaut sécuritaire* » pour répondre à l'incendie contre la synagogue de La Grande-Motte ou la mort d'un gendarme lors d'un refus d'obtempérer.

Censure incertaine

Après avoir perdu tous ses postes à responsabilité au sein des différentes instances de l'Assemblée nationale, le RN veut désormais préempter les débats dans l'Hémicycle. Son groupe proposera d'ailleurs l'abrogation de la réforme des retraites dans le cadre de sa niche parlementaire, le 31 octobre prochain. « *Nous verrons alors ce que fera le Nouveau Front populaire* », pointe un député RN, sachant pertinemment qu'il s'agit d'une des propositions phares de la gauche.

> Son groupe proposera également l'abrogation de la réforme des retraites dans le cadre de sa niche parlementaire, le 31 octobre prochain.

L'extrême droite ne fait pas mystère de parier sur une prochaine dissolution, d'ici à un an. Dans l'intervalle, Marine Le Pen prétend vouloir incarner une opposition constructive, capable de voter des textes en fonction de l'intérêt du pays. « *Si vos groupes le souhaitent, nous pourrons ajouter un autre débat ou proposition de loi* », précise-t-elle dans sa lettre, espérant « *que nous serons collectivement à la hauteur des attentes exprimées par les Françaises et les Français* ».

Après avoir annoncé censurer tout gouvernement issu du NFP, le RN apparaît en position de force au sein de l'Hémicycle. Aucune motion de censure ne peut espérer être adoptée sans l'aval de ses 126 députés, auxquels s'ajoutent les 16 élus du groupe d'Eric Ciotti.

Une censure qui dépendrait de la politique menée, le RN se réservant le droit de poser ses propres limites et conditions, sans préciser lesquelles. « *La question va se poser à chaque fois. Nous sommes le premier groupe d'opposition et il reviendra à nos députés de mettre le pouce à l'envers ou à l'endroit* », renchérit Renaud Labaye, le secrétaire général du groupe RN à l'Assemblée, laissant le sort du prochain gouvernement dans la balance. ■

Premier ministre.



qui ne voulait
main

qui ne ferait pas d'ombre
type Bernard Cazeneuve qui
le pouvoir, drame macronien.

reconnaître qu'il avait perdu les élections législatives et qu'il fallait un opposant à Matignon. Oui mais un opposant qui ne s'oppose pas, ou du moins pas trop. Bernard Cazeneuve a perdu des points lorsque certains au PS ont expliqué qu'il cachait une manœuvre de François Hollande, mais surtout quand il a fait entendre qu'il faudrait abroger la réforme des retraites. Impensable, a répondu Macron.
Appelé lui aussi, Laurent Berger, l'ex-patron de la CFDT, a tenu le même discours. Impensable également.
Le parfum de la cohabitation, comme a répété l'Elysée tout l'été, mais pas ses odeurs.
Le nom de Thierry Beaudet naît ainsi, sans ennemi mais sans créativité disent ceux qui le connaissent, rond, si rond qu'il est capable de gérer un paysage éclaté, si rond qu'il aurait du mal à tenir tête au président. Une qualité, on l'a compris. La proposition lui est faite formellement, il accepte, l'Elysée choisit son directeur de cabinet, et commence à réfléchir à ses ministres.
Macron à la manœuvre sur tout, comme au bon vieux temps où il n'avait pas à entendre ses proches lui dire de partager le pouvoir.
Si un homme de la société civile échoue, c'est toi qui seras jugé responsable, lui a rétorqué Nicolas Sarkozy, ce qui ne serait pas le cas avec un politique pur jus. Dans la saison 1, il fallait trancher entre deux fidèles. Dans la 2, le choix s'est compliqué, Cazeneuve est tout sauf un rond. Que c'est dur de lâcher du pouvoir !
ccornudet@lesechos.fr

Une journée de folles tractations à l'Elysée

Depuis le 23 août, Emmanuel Macron reçoit les représentants politiques. Lundi a marqué une intensification des discussions.

Isabelle Ficek*, *Grégoire Poussielgue* et *Hadrien Valat

Consultations, suite. Depuis le 23 août, Emmanuel Macron multiplie les rencontres à l'Elysée pour trouver une issue à la crise politique et nommer un nouveau Premier ministre, puis un gouvernement. En fin de semaine dernière, l'hypothèse Bernard Cazeneuve est montée en flèche, puis redescendue, divisant son ancienne famille politique, le PS, réuni à son congrès de Blois, et agaçant le Nouveau Front populaire (NFP) alliance de gauche qui revendique toujours Matignon.

Lundi, l'ancien maire de Cherbourg a été le premier à franchir, à 8 h 45, les grilles de l'Elysée pour rencontrer son ancien collègue de gouvernement – Emmanuel Macron était ministre de l'Economie quand il était à l'Intérieur. Mais avant même de voir Emmanuel Macron, Bernard Cazeneuve recevait dans les matinales radio et télévisées un tir de barrage nourri de la gauche, vent debout contre la perspective de sa nomination.

« Des Macronistes plus ou moins défroqués »

« Les quatre formations du Nouveau Front populaire sont alignées pour dire que nous censurions tout autre gouvernement autre que celui de Mme Lucie Castets », lâche dès potron-minet sur France 2 Mathilde Panot, la présidente du groupe LFI à l'Assemblée. *« Je ne sais pas au nom de quoi Bernard Cazeneuve va parler avec le chef de l'Etat »*, ajoute sur BFMTV Olivier Faure, le premier secrétaire du PS. Il prévient qu'il censurera *« toute forme de continuité du macronisme »* sans préciser s'il met Bernard Cazeneuve dans cette case. En ajoutant que si ce dernier obtenait l'abrogation de la réforme des retraites, ce serait quand même *« un énorme pas en avant »*.

Au même moment, de l'autre côté du spectre politique, le député RN Jean-Philippe Tanguy voit en l'ancien Premier ministre de François Hollande ainsi qu'en Xavier Bertrand *« des Macronistes plus ou moins défroqués »*. Et si le parti d'extrême droite pourrait ne pas censurer immédiatement un nouveau Premier ministre, il s'y prépare pour le budget. La présidente du groupe RN à l'Assemblée s'est rappelée au bon souvenir d'Emmanuel Macron comme des autres groupes politiques lundi matin. Marine Le Pen demande la tenue d'une session extraordinaire et déplore les tergiversations du chef de l'Etat. Un petit coup de pression.

En visite dans une école pour la rentrée scolaire, le Premier ministre démissionnaire Gabriel Attal est opportunément interrogé par les élèves – inspirés par les journalistes présents – sur le nom de son successeur. Rires gênés. Prudent, Gabriel Attal, sourire aux lèvres, assure aux enfants que *« c'est une vraie question que beaucoup de Français se posent, et je n'ai pas la réponse car c'est le président de la République qui choisit, selon les résultats des élections, la situation au Parlement… »*

Quelques instants plus tard, après une heure quinze d'entretien, Bernard Cazeneuve sort de l'Elysée sans un mot. Il est raccompagné jusqu'au vestibule par le chef de l'Etat qui lui a fait la bise avant qu'il ne s'engouffre dans la voiture. Un geste qui a ainsi pu être vu par les journalistes de l'AFP. *« L'entretien s'est très bien passé »*, assure un proche du président de la République, selon lequel ils sont tombés d'accord pour dire que le régalien est un volet essentiel. Mais ce proche se garde bien d'évoquer les points de désaccord, et notamment la réforme des retraites.

« Bernard Cazeneuve a dit à Emmanuel Macron qu'il était disponible pour la France, mais ses conditions étaient d'avoir un programme qui ne soit pas la continuité du macronisme, notamment avec l'abrogation de la réforme des retraites », précise dans l'après-midi en conférence de presse Carole Delga, la présidente de la région Occitanie qui soutient sa nomination. Mais déjà, elle parle de Bernard Cazeneuve au passé.



Des journalistes patientent, lundi, à proximité du palais de l'Elysée où plusieurs responsables politiques ont été reçus par le président de la République. *Photo AFP*

Petit coup de théâtre

François Hollande franchit à son tour les grilles du Palais pour rencontrer son successeur. L'ancien président de la République plaide pour une *« solution politique »* en rupture avec *« un programme politique différent de la politique menée jusqu'à présent »*. François Hollande semble favorable au retour à Matignon de son dernier Premier ministre. Quoique…

S'il soutient Bernard Cazeneuve, cela signifie qu'il soutient aussi une sortie politique pour Emmanuel Macron, alors qu'il est revenu au Palais-Bourbon, où il a été élu en juillet dernier après douze d'absence, pour refaire de la politique en première ligne et se positionner pour 2027. S'il ne le soutient pas, cela revient aussi à censurer un homme qui incarne parfaitement le hollandisme entre 2012 et 2017 : Bernard Cazeneuve est l'un des rares à avoir été ministre (aux Affaires européennes, au Budget, à l'Intérieur et à Matignon) tout au long du quinquennat du dernier président socialiste. Un choix difficile pour le nouveau député de Corrèze.

Pendant l'entretien de François Hollande avec Emmanuel Macron, petit coup de théâtre : un nom court, soutenu notamment par le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler : celui de Thierry Beaudet, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese) depuis 2021. Plus affirmative, sa page Wikipédia annonce qu'il a été nommé Premier ministre le 2 septembre ! Mais l'encyclopédie en ligne rétropédale et se contente de dire *« que son nom circule »*.

L'hypothèse Beaudet crée la surprise. *« Il a une sensibilité de gauche, sait parler aux patrons, syndicats et associations, mais le Cese ce n'est pas Matignon. Il n'aura aucun poids politique face à Emmanuel Macron »*, note un responsable parlementaire de gauche. L'hypothèse ne semble pas susciter de rejet particulier auprès du ministre de l'Intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin, de Gabriel Attal ou encore du président d'Horizons, Edouard Philippe, *« car elle ne met personne en selle pour 2027 »*, lâche un familier du pouvoir. Et d'aucuns veulent croire, aussi, avec un Thierry Beaudet qui serait davantage un Premier ministre technique, à un schéma qui verrait quelques poids lourds arriver ou… rester.

Levée de boucliers

Dans la journée, la perspective de voir Thierry Beaudet à Matignon, regardée avec bienveillance chez certains partenaires sociaux et mutualistes, commence à susciter une levée de boucliers chez une partie des grognards et politiques qui gravitent autour d'Emmanuel Macron. Comme en 2022 que ce dernier a voulu nommer Catherine Vautrin, avant de renoncer sous la pression de son camp et de désigner Elisabeth Borne.

Difficile en effet pour l'ancien président Nicolas Sarkozy de l'envisager favorablement alors même qu'il vient publiquement, dans « Le Figaro » samedi, d'appeler LR à œuvrer pour *« faire nommer un Premier ministre de droite »*. Il n'aurait pas abandonné l'idée, qui revient régulièrement, d'un François Baroin. L'hypothèse ne ravit pas non plus le président du Modem, François Bayrou, à nouveau reçu lundi à l'Elysée par le chef de l'Etat, tout comme Gabriel Attal. Cet allié de la première heure a encore plaidé dimanche sur LCI pour un profil *« qui remplit deux conditions* […] *: expérimenté, qui a un crédit dans l'opinion »*, estimant d'ailleurs que Bernard Cazeneuve correspond à ce profil.

Si l'impatience, voire l'exaspération, monte au sein des oppositions, elles n'épargnent pas le camp présidentiel… *« Qu'importe le nom, celui de Thierry Beaudet comme d'autres. C'est surtout le programme du gouvernement et les orientations de ce dernier qui comptent à mes yeux »*, s'agace un responsable de l'ancienne majorité, qui considère que *« le cycle de consultations est trop long »*. *« On est dans une situation qui exige un dénouement assez rapide mais qui n'est pas facile car totalement inédite »*, rappelait dimanche François Bayrou.

A chaque solution évoquée, la situation semble en effet à chaque fois un peu plus insoluble. Mais, une fois de plus, l'Elysée promet une réponse rapide… ■

Budget 2024 : le déficit menace de déraper à 5,6 % du PIB

Le gouvernement démissionnaire a envoyé lundi des documents budgétaires aux principaux responsables parlementaires.

Renaud Honoré

Comme cadeau de bienvenue, il y a mieux. Le prochain locataire de Matignon devrait faire une grimace en découvrant les dossiers budgétaires qui trôneront sur son bureau : les comptes publics risquent un dérapage cette année, avec un déficit qui serait sur une pente glissante pouvant l'amener à 5,6 % du PIB sans mesures de correction, bien loin du -5,1 % visé par le gouvernement démissionnaire.

C'est ce qui ressort des documents envoyés lundi par Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, et Thomas Cazenave, le ministre délégué aux Comptes publics, aux principaux responsables parlementaires des questions de finances publiques. Aussi bien Eric Coquerel, président de la commission des finances de l'Assemblée, et Charles de Courson, rapporteur général du budget, que leurs homologues au Sénat – que sont respectivement Claude Raynal et Jean-François Husson – avaient exigé en fin de semaine dernière d'avoir le « tiré à part », qui synthétise les orientations de l'exécutif pour le volet dépenses de la loi de finances pour l'année prochaine.

A la place, Bercy a finalement envoyé toute une série de rapports synthétisant peu ou prou les options retenues pour le budget 2025, mais faisant surtout le point sur la situation des comptes publics 2024. Il est aussi fait état d'une nouvelle prévision de croissance de 1,1 % pour 2024 et 2025 (contre 1,4 % prévu jusque-là pour l'an prochain). Les revues des dépenses commandées cet hiver pour trouver des sources d'économies sont sur la liste.

Un document devrait en particulier retenir l'attention des parlementaires. Une note réalisée cet été par la direction générale du Trésor à Bercy calcule, selon nos informations, que le déficit pourrait être supérieur à 5,6 % du PIB cette année, manquant assez largement la cible de -5,1 % prévue. Ce chiffre s'entend à politique inchangée, sans mesure de correction prise d'ici à décembre.

Urgence budgétaire

Depuis quelques semaines, Bercy s'inquiète de rentrées fiscales un peu moins bonnes que prévu pour la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés (IS). Surtout les finances des collectivités locales ont connu un spectaculaire dérapage. Les courriers envoyés pointent *« une augmentation extrêmement rapide des dépenses des collectivités locales* […] qui pourrait à elle seule dégrader les comptes 2024 de 16 milliards ».

Comment gérer une telle situation ? En coulisse, Bruno Le Maire fait valoir que le projet de loi de finances rectificative (PLFR) avec 10 milliards d'économies pour lequel il militait au printemps – finalement retoqué par Emmanuel Macron – aurait pu éviter une grande partie du dérapage. *« Ce PLFR prévoyait notamment un mécanisme contraignant sur les collectivités locales, avec une diminution de leur dotation globale de fonctionnement 2025 en cas d'absence d'économies cette année. C'est la condition pour le redressement à marche forcée des finances publiques, qui doit être une priorité de rang un »*, assure un proche du ministre démissionnaire de l'Economie.

> **Le prochain Premier ministre devra trouver environ 15 milliards d'économies ou de recettes fiscales pour tenir l'objectif de –5,1 % visé.**

Tout le travail du printemps n'est pas perdu. Les équipes de Bercy ont préparé les textes nécessaires pour une taxation des rentes des énergéticiens et des rachats d'actions, qui pourraient rapporter 3 milliards en 2024, si le prochain gouvernement la mettait en place. Surtout le gouvernement démissionnaire laisse derrière lui 16,7 milliards de crédits de l'Etat gelés pour 2024. *« Le prochain gouvernement devra décider s'il annule tout ou partie de cette somme. En tout état de cause, il faudrait en annuler au moins 6 à 7 milliards »*, juge une source au sein de l'exécutif.

Cette question fera partie des urgences à traiter pour le futur Premier ministre. L'équation est assez simple : il s'agira de trouver une quinzaine de milliards pour tenir l'objectif de déficit de 5,1 %. Que ce soit en actionnant les leviers imaginés par l'équipe sortante, ou bien en dégainant une autre mesure fiscale – une surtaxe d'IS sur les grandes entreprises serait le plus simple à mettre en œuvre. *« Ce sera difficile, il est plus vraisemblable qu'on soit entre 5,1 % et 5,6 % au final »*, juge la source au sein de l'exécutif. ■

Attal et Belloubet inaugurent une rentrée pleine d'incertitudes

● Lundi, 12 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école et le gouvernement démissionnaire a lancé une campagne contre le harcèlement scolaire.
● Mais la confusion politique laisse de nombreuses questions et réformes en suspens.

ÉDUCATION

Frédéric Schaeffer

Chacun séparément. Le Premier ministre démissionnaire, Gabriel Attal, et la ministre démissionnaire de l'Education, Nicole Belloubet, ont fait bande à part, lundi, à l'occasion de la rentrée scolaire pour 12 millions d'élèves et plus de 1 million de personnels, désireux d'occuper le terrain, mais marquant leurs différences au moment où l'éducation nationale vit un moment inédit, sans ministre titulaire et aux nombreuses réformes à l'avenir incertain.

La rentrée scolaire est l'« *aboutissement d'un travail qui a été engagé depuis de nombreux mois* », a souligné Gabriel Attal, pour mieux déminer les inquiétudes liées à l'incertitude politique de cette rentrée pas comme les autres. Le Premier ministre démissionnaire avait fait le choix de se rendre dans une école élémentaire des Hauts-de-Seine et non dans un collège alors que la mise en place des groupes de « besoin » en français et en mathématiques dans les classes de 6e compte parmi les grandes nouveautés de la rentrée.

Campagne contre le harcèlement

Mesure phare de son plan Choc des savoirs qu'il avait présenté fin 2023 lorsqu'il était à l'Education nationale, ces groupes sont vivement critiqués par une bonne partie du monde éducatif. Dans les faits, la plupart des collèges appliqueront la nouvelle mesure « *a minima* », entre résistance de principe et manque de moyens. Ces groupes, censés concerner aussi les 4e et 3e l'an prochain, seront appliqués « *avec souplesse et pragmatisme* », a convenu la ministre démissionnaire Nicole Belloubet ces derniers mois.

S'il a évoqué sa réforme du Choc des savoirs, Gabriel Attal a surtout profité de la rentrée scolaire pour lancer « *une nouvelle campagne contre le harcèlement à l'école* », un sujet dont il s'était rapidement emparé à son arrivée rue de Grenelle. « *C'est un sujet très important qu'il convient de prendre à bras-le-corps mais mettre la lumière sur ce sujet consensuel en cette rentrée scolaire est aussi une manière d'éviter de parler des sujets qui fâchent* », estime Sophie Vénétitay, secrétaire générale du syndicat d'enseignants SNES-FSU, la principale organisation syndicale du second degré.

Parmi les sujets brûlants de la rentrée, figure la question des effectifs et des postes d'enseignants non pourvus en raison de la pénurie de professeurs. « *Nous faisons vraiment tout pour qu'il y ait un professeur devant chaque classe* », a déclaré Nicole Belloubet sur France Inter, avant de se déplacer dans des écoles à Bourg-la-Reine et Orléans. La ministre n'a pas exclu des professeurs absents « *ici et là* », mais ils seront présents « *dans l'immense majorité des situations* », a-t-elle assuré.

La crise d'attractivité du métier enseignant perdure, avec plus de 3.000 postes non pourvus aux concours. « *Depuis, nous avons travaillé et nous avons recruté, parfois depuis le 1er juin, des personnels contractuels* », a assuré la ministre. « *Les concours enseignants n'ont pas fait le plein et il y avait encore quelque 1.300 annonces de recrutement à la veille de la rentrée* », tacle Sophie Vénétitay, déplorant que « *comme ses prédécesseurs, Nicole Belloubet restera comme la ministre qui n'a pas su mettre un professeur devant chaque classe* ».



Gabriel Attal, Premier ministre démissionnaire, s'est rendu dans l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine d'Issy-les-Moulineaux (92), lundi, à l'occasion de la rentrée scolaire. *Photo Eric Tschaen/Pool/Sipa*

Réforme du brevet en suspens

Une autre interrogation porte sur l'avenir de la réforme du brevet. Gabriel Attal souhaitait que l'obtention du diplôme « *conditionne* », à partir de 2025, « *l'accès direct au lycée* ». La réforme vise aussi à faire passer la note de contrôle continu à 40 % pour augmenter la part donnée aux épreuves de fin d'année à 60 % de la note finale (contre 50/50 cette année). Les textes sur ces nouvelles modalités ont « *dû être reportés* » en raison de la démission du gouvernement. Mais la ministre de l'Education a assuré que dès la fin de la période des affaires courantes, « *nous devrions pouvoir en assurer la publication pour qu'ils puissent entrer en vigueur pour le brevet 2025* ». En revanche, le projet de rendre obligatoire l'obtention du brevet pour passer en seconde est « *gelé à ce stade* » ; charge au prochain gouvernement de « *décider ce qu'il en est* », a reconnu Nicole Belloubet.

Pour certains élèves, la rentrée est aussi marquée par l'expérimentation de la classe de « prépa-seconde » ou celle de la « pause numérique », prévue dans quelque 180 collèges, en vue d'une éventuelle généralisation en janvier 2025. Si les collégiens ont déjà l'interdiction d'utiliser leur téléphone dans l'établissement depuis 2018, ils devront cette fois le laisser à la porte.

« *L'incertitude politique ne nous a pas empêchés de bien accueillir les élèves et enseignants mais il faut absolument que l'on ait des réponses sur l'avenir de dossiers en suspens, car la rentrée de 2025 se prépare dès décembre* », indique Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du premier syndicat des chefs d'établissements, le SNPDEN. « *Nous avons besoin d'un cap clair, mais aussi d'un changement de méthode* », prévient de son côté la secrétaire générale du SNES-FSU. ■

Ce vendredi avec Les Echos

Numéro spécial vins

• Les vignerons face aux aléas climatiques
• Renaissance viticole à Chambord
• Foires aux vins : notre sélection

Les Echos
WEEK-END
BUSINESS STORY / CULTURE / STYLE / ... ET MOI

SALE TEMPS POUR LE VIN



Les Echos
Prenez un temps d'avance

Les effets du mois de naissance sur la réussite à l'école

Etre né en janvier plutôt qu'en décembre lors de son entrée au CP favorise la réussite scolaire à 15 ans, mais aussi des compétences sociales ou émotionnelles très valorisées sur le marché du travail, montre une étude de l'Insee.

Alain Ruello

Niveau en lecture, mathématiques ou sciences plus faible. Probabilité d'avoir redoublé plus élevée. D'être harcelé également. Mieux vaut être né en janvier qu'en décembre pour réussir à l'école.

Les effets du mois de naissance lors de la première rentrée des classes sur la réussite scolaire à 15 ans ont souvent été mis en évidence au détriment des plus jeunes. En France comme dans nombre d'autres pays. Compilant les trois dernières enquêtes Pisa, une étude de l'Insee publiée lundi le confirme, mais va plus loin : le biais négatif se propage aux compétences sociales ou émotionnelles très valorisées sur le marché du travail.

L'origine du problème vient du fait que les enfants n'entrent pas tous à l'école ni au même âge, ni avec le même degré de maturité, rappelle l'auteure de l'étude, Pauline Givord. En France, la rentrée scolaire en CP est la même pour tous ceux nés une même année civile, celle des six ans en principe. Un élève né en janvier a donc presque un an de plus qu'un camarade né en décembre. Attendus dans les premières années de scolarité, les écarts de maturité ne se résorbent pas toujours au fil du temps.

Même si des assouplissements sont possibles d'un pays à l'autre, le constat est sans appel : en moyenne (abstraction faite, donc, de la diversité des cas individuels), être plus âgé à l'entrée à l'école augmente « *significativement* » les performances dans les matières scolaires mesurées, montrent les tests Pisa dans une quinzaine de pays.

Résistance au stress

Précisément, un an de plus augmente la performance de 20,6 points en lecture (18,4 points en France), 18,2 points en mathématiques (13,8), ou de 18,4 points en sciences (16,9). « *Ces variations restent néanmoins bien plus réduites que les inégalités de performance liées à l'origine sociale* », souligne l'Insee. Elles sont aussi très variables d'un pays à l'autre : +29 points en Italie contre +9 points aux Pays-Bas pour ce qui est des mathématiques. « *A titre de comparaison, ces écarts sont du même ordre que la progression constatée lors d'une année d'études, telle qu'estimée dans les pays sur lesquels cette évaluation est possible* », indique l'Insee.

Ces écarts de performance se reflètent dans les parcours scolaires, les plus jeunes à l'entrée à l'école déclarant nettement plus souvent avoir redoublé dans les pays ou cette pratique est importante. Etre plus âgé d'un an réduit de plus de 10 points la probabilité de repiquer à l'école élémentaire, bien moins dans le secondaire, maturité aidant. Les plus jeunes déclarent également plus souvent avoir été traités injustement par leurs enseignants et présentent un risque plus élevé d'être harcelés.

> « Ces variations restent néanmoins bien plus réduites que les inégalités de performance liées à l'origine sociale. »
> INSEE

Résistance au stress, persévérance, assertivité ou encore auto-efficacité : la dernière mouture de l'enquête Pisa, de 2022, va au-delà des constats scolaires pour mesurer un large spectre de compétences sociales ou émotionnelles. Autant de traits de caractère « *considérés en partie prédictifs de la réussite future* ». Le résultat va dans le même sens : en moyenne sur les 16 pays de l'échantillon, ces compétences sont plus élevées pour les plus âgés. Tout cela va sans doute de pair avec une envie plus importante à 15 ans de suivre des études supérieures.

Manque d'études

« *La persistance des effets de l'âge à l'entrée à l'école n'est cependant pas une fatalité, comme l'illustrent les écarts entre les systèmes scolaires, voire au cours du temps au sein de mêmes systèmes scolaires* », pointe Pauline Givord, même si les données manquent pour l'expliquer. Des pratiques locales amplifient ou réduisent la persistance des différences de maturité initiales, comme la durée de la journée scolaire.

Les études Pisa, enfin, mettent un coup de projecteur sur les compétences des jeunes à quinze ans, qu'il faudrait compléter par d'autres études au-delà. ■

L'U2P invite les partenaires sociaux à renouer le dialogue

SOCIAL

Le président de l'U2P, Michel Picon, a écrit aux autres leaders syndicaux et patronaux pour proposer de faire un point.

La persistance de la mésentente au sein du patronat pourrait freiner la reprise du dialogue entre partenaires sociaux.

Leïla de Comarmond

Le Medef a tenu son université d'été il y a une semaine, la CGT a réuni son « parlement » il y a quelques jours… C'est l'heure de la rentrée aussi pour le patronat et les syndicats. Mais cette rentrée ne ressemblera pas aux précédentes.

Quel que soit le Premier ministre, deux éléments sont d'ores et déjà acquis. D'abord, les thématiques syndicales de la hausse du SMIC et de l'avenir de la réforme des retraites, qui ont occupé une large place dans la campagne des élections législatives, sont bien installées. En outre, la nécessité de faire une meilleure place au dialogue social dans les décisions politiques sort renforcée de la séquence de la dissolution après sept ans de macronisme. Mais ce second point pose la question de la possibilité de construire des compromis sociaux.

Un sujet chassant l'autre, on a en effet presque oublié qu'avant la crise politique, le bilan du dialogue social n'était pas seulement plombé par l'interventionnisme de l'exécutif. Il était aussi entaché d'un échec majeur des partenaires sociaux eux-mêmes : celui de la négociation sur l'emploi des seniors au printemps.

« Reprendre » la négociation sur l'emploi des seniors

Le président du Medef, Patrick Martin, a choisi d'envoyer un signal positif sur le sujet à ses interlocuteurs sociaux lors de son université d'été : il s'est dit prêt à « *reprendre* » cette négociation. Mais tout n'est pas réglé, loin s'en faut.

Il est en effet resté très prudent. Maintenant deux fers au feu, le leader du Mouvement des entreprises a aussi beaucoup insisté sur la nécessité pour son organisation de renforcer son lobbying vers les politiques. Et il a précisé deux choses qui n'ont pas échappé aux syndicats déjà échaudés.

D'une part, pour que la négociation aboutisse, il faudrait que l'Etat acte la baisse de cotisations chômage inscrite dans l'accord Unédic signé en novembre 2023 qu'avait rejeté le gouvernement Borne. D'autre part, il a dit qu'il ne « *par* [tait] *pas la fleur au fusil* ».

Le dirigeant patronal a cependant marqué son souhait d'avancer. Il a évoqué « *une impérieuse nécessité qu'on retravaille ensemble, le cas échéant avec les organisations syndicales et de toute façon avec les organisations patronales* ». « *J'y suis très attaché* », a-t-il insisté.



Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, à Matignon en juillet 2023. *Photo Bertrand Guay/AFP*

Du côté des syndicats, même s'il peut y avoir des désaccords, le dialogue se poursuit. Les relations restent en revanche tendues dans le camp patronal, tout particulièrement entre le Medef et l'U2P. Cela date de la rupture des négociations sur l'emploi des seniors et de l'ouverture qui a suivi de négociations sur le Cetu (compte épargne temps universel) et la reconversion par la seule organisation des artisans, des petits commerçants et des professions libérales.

« Accorder nos violons »

Pas sûr que l'initiative que cette dernière vient de nouveau de prendre pacifie les esprits. Son président, Michel Picon, vient en effet d'écrire à ses homologues patronaux et syndicaux pour leur proposer d' « *organiser une réunion* [des] *cinq organisations syndicales de salariés et* [des] *trois organisations patronales afin* […] *d'effectuer un bilan de* [l'] *agenda social et d'examiner conjointement la possibilité de le faire évoluer* ».

Les syndicats devraient attendre d'avoir repris contact entre eux avant de réagir. Ce sera fait lundi 9 septembre, où leurs numéros un vont se retrouver comme ils le font régulièrement. Du côté patronal, en revanche, ça n'est pas aussi simple.

Sollicité par « Les Echos », le Medef n'avait pas réagi à l'invitation en fin de journée. « *On a du boulot à faire ensemble, c'est indéniable, mais avant de rencontrer les organisations syndicales, il faut déjà qu'on accorde nos violons entre organisations patronales* », souligne pour sa part François Asselin, le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises. ■

en bref

France : 3e été de suite au-dessus des normales

ENVIRONNEMENT L'été 2024 en France a été le troisième d'affilée marqué par des températures nettement au-dessus des normales de saison, selon Météo-France. « *Avec un mois de juin conforme à la normale, un mois de juillet légèrement plus chaud (+0,6°C) et un mois d'août nettement plus chaud (+1,5°C), l'été 2024 affiche une anomalie chaude de +0,7°C par rapport à la normale 1991-2020* », indique l'établissement public. Côté pluies, l'été 2024 a été conforme à la normale « *masquant néanmoins de fortes disparités régionales* ».

Mpox : pas de changement pour la vaccination

SANTÉ Les autorités sanitaires ont largement maintenu lundi leurs recommandations en matière de vaccination contre le Mpox (ou variole du singe), n'élargissant pas le vaccin à de nouvelles catégories de population mais suggérant une dose de rappel aux personnes déjà jugées à risque. Les publics ciblés depuis deux ans incluent essentiellement les hommes ayant des relations homosexuelles, les prostitués hommes ou femmes et toute personne travaillant dans des lieux dédiés aux rencontres sexuelles.

PEUGEOT
PEUGEOT
SERVICE
VOTRE PEUGEOT. NOTRE PASSION.

L'EXCELLENCE, ÇA S'ENTRETIENT.

50 € DE REMISE SUR L'ENTRETIEN(1)
DE VOTRE PEUGEOT DE 2 ANS OU PLUS
DÈS 250 € D'INTERVENTIONS
EN PRENANT RDV SUR PEUGEOT.FR
+ 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT(2)(3)
+ PAIEMENT JUSQU'À 4X SANS FRAIS(4)

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies

(1) Offre non cumulable, valable dans le réseau Peugeot France participant, réservée aux 5000 premiers clients particuliers, propriétaires d'une Peugeot de 2 ans et plus, prenant rendez-vous sur peugeot.fr entre le 01/09/2024 et le 30/09/2024 minuit pour une intervention effectuée entre le 01/09/2024 et le 31/10/2024 inclus. Sur présentation du PASS Peugeot reçu par email dans les 72h suivant la prise de rendez-vous en ligne, bénéficiez d'une remise immédiate de 50€ pour un montant minimum de 250€ facturés pour l'achat d'opérations d'entretien effectuées avec des pièces de la gamme pièces d'origine ou de la gamme Eurorepar et la main-d'œuvre au tarif conseillé en vigueur au moment de l'achat. Voir conditions sur peugeot.fr. (2) Assistance offerte en cas de panne immobilisante (hors batterie et crevaison) non couverte par l'assistance de la garantie constructeur ou d'un contrat de service Peugeot souscrit, et en cas d'accident immobilisant. Prestation offerte pour tout client justifiant d'une intervention après-vente réalisée dans le réseau Peugeot France (comprenant de la main d'œuvre, des pièces et/ou un forfait) de moins de 12 mois. Le coût des réparations n'est pas couvert. (3) Mobilité (véhicule de remplacement de catégorie équivalente selon disponibilité, poursuite du voyage) et hébergement (hôtel 3 étoiles) offerts suite au remorquage en cas de panne ou d'accident immobilisant. Pour obtenir les détails de cette offre, voir conditions générales disponibles sur peugeot.fr et dans le réseau Peugeot. (4) Paiement jusqu'à 4 fois sans frais, pour un montant de 80€ à 5000€ TTC. L'offre de paiement en plusieurs fois est réservée aux clients particuliers et professionnels domiciliés en France sous réserve d'acceptation de notre partenaire SCORE & SECURE PAYMENT, SAS au capital de 200.000€, 25 rue Louis le Grand – 75002 Paris, RCS PARIS n°830 459 053. L'offre constitue une facilité de paiement et n'est pas soumise à la réglementation du crédit à la consommation. Les délais de remboursement ne peuvent être supérieurs à 90 jours à partir de la souscription à l'offre et à 4 mensualités maximum. L'opération est sans frais ni intérêts pour le consommateur. Le TAEG et le taux débiteur sont égaux à 0%. Offre valable dans les ateliers du réseau Peugeot France participants. Pour les ateliers proposant le paiement en plusieurs fois ou le paiement différé par un autre organisme, voir les conditions auprès de l'atelier concerné. EG+ – Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

L'Allemagne subit une fragmentation dangereuse de son paysage politique

● Les élections régionales de dimanche consacrent la montée en puissance des extrêmes.
● De quoi compliquer la création des coalitions gouvernementales et créer de la frustration chez les citoyens.

EUROPE

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

L'avertissement se voulait clair. *« Il faut retenir une chose. Sans l'AfD, il ne sera pas possible de former une majorité stable »*, a martelé ce lundi Alice Weidel, la coprésidente du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), dans le magazine commun des chaînes de télévision ARD et ZDF.

Alors que l'extrême droite allemande vient de remporter sa première victoire dans un Land depuis la Seconde Guerre mondiale, les résultats des élections régionales de dimanche posent des questions sur l'évolution de la démocratie allemande et son rôle de pôle de stabilité, en Europe.

Dimanche, l'AfD a recueilli 32,8 % des suffrages en Thuringe, loin devant les conservateurs (23,6 %), tandis qu'elle talonnait les conservateurs en Saxe, avec 30,6 % des voix. Dans le même temps, un nouveau parti d'extrême gauche, l'Alliance Sahra Wagenknecht, s'impose sur la scène politique, avec des scores à deux chiffres (11,8 % en Saxe et 15,8 % en Thuringe).

Deux enseignements peuvent être tirés de cette situation. Sur le fond, ces élections marquent une fragmentation plus poussée du paysage politique allemand. *« Le processus d'érosion des partis démocratiques en Allemagne continue de s'accélérer »*, constate Uwe Jun, professeur de sciences politiques à l'université de Trêves.

Un éléphant dans la pièce

Alors que le pays comptait deux grands partis en 1990, les chrétiens-démocrates et les socio-démocrates, capables de réunir à eux seuls 77 % des voix, une force d'appoint (les libéraux) et deux petits partis (les Verts et Die Linke), les choses ont nettement changé. L'Allemagne compte désormais sept partis à l'échelon national. Les deux grands partis des années 1990 ont perdu de leur influence et l'extrême droite est devenue dans les sondages la deuxième force du pays.

Cette évolution pèse sur le fonctionnement du système politique. *« La fragmentation croissante du paysage politique allemand complique la formation des coalitions, comme leur travail. Il devient alors difficile pour un gouvernement de conserver une ligne politique claire, ce qui crée ensuite du mécontentement chez les électeurs »*, explique Uwe Jun. Un cercle vicieux.

> En Saxe, les chrétiens-démocrates locaux envisagent de travailler avec l'Alliance Sahra Wagenknecht, un parti pro-russe et anti-immigrés.

Les multiples querelles qui ont empoisonné le fonctionnement de la coalition dirigée par Olaf Scholz depuis 2021 sont emblématiques de cette évolution. Les trois partis n'ont longtemps réussi à s'entendre que grâce à l'usage des fonds spéciaux extrabudgétaires, qui permettaient aux Verts et aux socio-démocrates d'investir dans la transition écologique et le social, tout en garantissant aux libéraux le respect du dogme du « frein à l'endettement ». Lorsque la Cour constitutionnelle a mis à mal ce système, à l'automne 2023, les trois partis se sont retrouvés nus, face à leurs différences.

A l'échelle nationale comme dans les régions, cet émiettement du paysage politique conduit les partis à envisager des coalitions de plus en plus « baroques ». La chose est d'autant plus difficile qu'il y a un éléphant dans la pièce, l'extrême droite. Et il s'agit d'éviter à tout prix qu'elle n'entre dans un gouvernement régional.

En Saxe, les chrétiens-démocrates locaux envisagent ainsi de travailler avec l'Alliance Sahra Wagenknecht, un parti pro-russe et anti-immigrés, qui milite pour un arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine ! Au vu des positions politiques de ce parti, la chose paraît incroyable. Mais la CDU n'a guère le choix si elle veut disposer d'une majorité.

« Si les adultes abordent ces questions en toute bonne foi et avec la part d'humilité nécessaire, et s'ils conviennent que la chose la plus importante est l'Etat et ses habitants, alors nous pourrons accomplir beaucoup ensemble », a expliqué lundi le ministre-président de Saxe, Michael Kretschmer (CDU), sur la première chaîne de télévision ARD. Sahra Wagenknecht a indiqué qu'elle n'entrerait pas dans une coalition avec un parti qui soutiendrait l'installation de missiles américains longue portée sur le sol allemand. Une déclaration qui donne une idée de la difficulté des négociations à venir.

Second enseignement des élections : si les Länder de Thuringe et de Saxe ne réunissent à eux deux que 7 % de la population allemande, ces deux scrutins sanctionnent une victoire des extrêmes et une très forte insatisfaction à l'égard des partis établis.

Une minorité de blocage

A elles deux, l'extrême droite allemande et l'Alliance Sahra Wagenknecht ont réussi à fédérer 48,6 % des voix en Thuringe et 42,4 % en Saxe. Surtout, l'extrême droite disposera d'une minorité de blocage dans les deux Länder, qui pourra par exemple lui permettre de bloquer le renouvellement ou la nomination de juges constitutionnels.

Pour l'AfD, ce scrutin sera peut-être l'occasion d'un débat interne, après des années de radicalisation croissante. *« Le parti devra décider tôt ou tard s'il veut ou pas gouverner. Et avec un modèle radical basé sur les idées de Björn Höcke, cela ne fonctionnera que très difficilement, voire pas du tout »*, estime Thorsten Faas, politologue à l'Université libre de Berlin.

Les raisons de cette montée des extrêmes sont multiples et touchent à des thèmes comme la sécurité intérieure, l'économie ou le logement… En Allemagne de l'Est, les deux formations ont su séduire les électeurs par leur discours virulent contre l'immigration et leurs appels à mettre fin aux livraisons d'armes à l'Ukraine.

En Thuringe et en Saxe, le basculement du vote des jeunes en faveur de l'extrême droite est particulièrement frappant. D'après l'institut de sondages Infratest Dimap, 38 % des 18-24 ans ont voté pour l'extrême droite en Thuringe contre 19 % des 70 ans et plus. En Saxe, la proportion est de respectivement 31 et 24 %. Dans les deux Länder, l'AfD est le premier parti des 18-24 ans.

Ce succès de l'AfD auprès des jeunes électeurs est probablement lié au pessimisme ambiant en Allemagne. Les réseaux sociaux, où l'AfD est très présente, jouent aussi un rôle. *« C'est également lié au poids déclinant du passé. La jeune génération ne veut pas s'excuser pour les erreurs de ses arrière-grands-parents et vote de manière plus décontractée pour les partis d'extrême droite »*, estime Uwe Jun. Un constat inquiétant alors que le pays s'embourbe dans une sorte de stagnation économique. ■



L'Allemagne compte désormais sept partis à l'échelon national et l'extrême droite est devenue dans les sondages la deuxième force du pays.

Odd Andersen/AFP

AfD : une histoire marquée par une radicalisation croissante

Le parti Alternative pour l'Allemagne a remporté une victoire historique lors des élections régionales de dimanche. Tour d'horizon de l'histoire, du programme et des leaders d'un parti avec lequel le Rassemblement national a récemment rompu.

C'est la force montante en Allemagne. Ce dimanche, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a remporté une victoire historique outre-Rhin, en arrivant en tête d'une élection régionale pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le parti a réuni 32,8 % des voix dans le petit Land rural de Thuringe et 30,2 % en Saxe. Le choc est significatif, même si les deux Länder ne représentent que 7 % de la population allemande. Quelles sont les raisons de ce succès ? Quelle est l'histoire de l'AfD ? Quels sont ses leaders, son programme et ses relations avec le Rassemblement national ? Tour d'horizon.

● DEUX PUTSCHS EN 2015

Si le parcours du Rassemblement national s'est inscrit depuis 20 ans sous le signe de la « dédiabolisation », l'histoire de l'AfD est au contraire marquée par deux putschs et une radicalisation croissante du parti. Fondé en 2013, le parti Alternative für Deutschland (Alternative pour l'Allemagne) est au départ un parti de notables et de professeurs, qui voulaient proposer une alternative à l'euro.

Mais au-delà de cette idée, il n'y avait pas de ligne politique claire. En 2015, la crise migratoire, les manifestations du mouvement anti-immigrés Pegida et le recentrage des conservateurs sous l'égide d'Angela Merkel ont ouvert un espace politique à droite.

Un premier putsch a lieu en juillet 2015 lors d'un congrès à Essen, puis un deuxième deux ans plus tard. A chaque fois, c'est une équipe plus à droite que la précédente qui a pris le pouvoir.

Dans le même temps, les outrances s'accentuent. En 2017, le leader de l'aile radicale, Björn Höcke, demande *« un virage à 180° »* sur le devoir de mémoire vis-à-vis de la période nazie. Un an plus tard, le leader de l'époque, Alexander Gauland, déclare que *« Hitler et les nazis ne sont qu'un épisode dans plus de mille ans d'histoire allemande réussie »*.

● DUO DE DIRIGEANTS

Aujourd'hui, l'AfD est dirigée par un tandem de présidents, qui a été réélu pour deux ans lors d'un congrès à Essen au printemps. Il s'agit d'Alice Weidel et de Tino Chrupalla. Ancienne de Goldman Sachs et âgée de 44 ans, Alice Weidel a travaillé pendant six ans en Chine. Née en Allemagne de l'Ouest, elle vit à Berlin et en partie en Suisse, où elle réside avec sa compagne, une productrice de films suisse d'origine sri-lankaise, et leurs deux enfants.

Ancienne membre des jeunesses du Parti chrétien-démocrate, Tino Chrupalla a rejoint l'AfD en 2015 et a été nommé coprésident en 2022. Peintre et décorateur d'intérieur, il a créé une entreprise dans ce domaine, avant de faire de la politique. Proche de Björn Höcke, le leader de la frange radicale, Tino Chrupalla est originaire de Saxe. Il est marié et a trois enfants.

● UN DISCOURS ULTRA-VIRULENT CONTRE L'IMMIGRATION

« Les femmes en burqa, les femmes voilées, les hommes avec couteaux et autres bons à rien vont mettre en péril notre prospérité […] », martelait en début d'année Alice Weidel à la tribune du Bundestag. Les dirigeants du parti ont un discours ultra-virulent contre l'immigration. Ils demandent une fermeture complète des frontières extérieures de l'UE, des contrôles stricts des personnes à toutes les frontières allemandes et la mise en place de centres de protection et d'asile dans la région d'origine des réfugiés. *« Ce n'est qu'après la reconnaissance d'un motif de protection que le voyage vers l'Allemagne sera rendu possible »*, indique le programme du parti.

● PRO RUSSE, ANTI-UE ET CLIMATOSCEPTIQUE

En matière de politique étrangère, les dirigeants de l'AfD appellent à mettre un terme aux livraisons d'armes à l'Ukraine, fustigent l'arrêt du partenariat énergétique avec la Russie et considèrent le Brexit comme un modèle pour l'Allemagne. Au printemps, Alice Weidel avait annoncé qu'elle réaliserait un référendum sur l'appartenance à l'UE, si l'AfD arrivait au pouvoir.

Alternative pour l'Allemagne est également un parti climatosceptique, qui souhaite tirer un trait sur la lutte contre le réchauffement climatique. Le parti défend le diesel et l'exploitation du charbon. Son leader en Thuringe, Björn Höcke, propose même d'interdire les éoliennes.

Aujourd'hui, les fédérations de Thuringe, de Saxe et de Saxe-Anhalt de l'AfD sont surveillées par les renseignements allemands et officiellement reconnues comme *« des organisations extrémistes »*, avec des positions qui s'opposent *« à la dignité humaine, au principe de démocratie et à l'Etat de droit »*.

● UN SCORE EN RETRAIT AUX EUROPÉENNES

Surfant sur les tensions liées à l'arrivée d'environ deux millions de réfugiés syriens, afghans et ukrainiens, l'AfD est passée de 10 % à 23 % d'intentions de votes entre 2021 et 2023. Cette mécanique s'est néanmoins enrayée cet hiver.

La révélation d'une réunion entre des représentants du mouvement identitaire et des membres de l'AfD, où a été présenté un projet de déportation à grande échelle, a choqué le pays. Aux élections européennes, le parti a obtenu 15,9 % des voix en Allemagne. Soit un score en net retrait par rapport aux sondages de début d'année.

Lors des élections qui se sont tenues ce dimanche, le parti a réuni 32,8 % des voix en Thuringe et 30,2 % en Saxe, surfant sur le mécontentement d'une partie de l'opinion publique, vis-à-vis de l'inflation, de la politique migratoire ou de la transition écologique.

● TENSIONS AVEC LE RN

Les relations entre le RN et l'AfD sont marquées de longue date par de profondes divergences stratégiques. Alors que le parti de Marine Le Pen n'a cessé de vouloir « se dédiaboliser », l'AfD se vit au contraire comme un parti antisystème, qui cherche à installer ses idées radicales dans le débat public, en attaquant une droite allemande beaucoup plus solide qu'en France.

Ce positionnement radical de l'AfD n'a cessé de créer des tensions qui se sont cristallisées fin mai. Le président du RN, Jordan Bardella, a alors décidé de rompre avec son allié au sein du groupe Identité et démocratie à Bruxelles, après les propos de la tête de liste de l'AfD, Maximilian Krah. Dans une interview, celui-ci avait affirmé qu'un *« SS n'était pas automatiquement un criminel »*. Ces événements ont créé des tensions en interne, et Maximilian Krah a été exclu des instances dirigeantes. — *E. G.*

2 MOIS DE COTISATION OFFERTS SOUS CONDITIONS
pour toute adhésion du 2 au 30 septembre 2024 inclus.

L'assurance décès, c'est aussi une preuve d'amour.

SECUR'Famille 2, pour vous aider à protéger financièrement l'avenir de votre famille.



CAISSE D'EPARGNE
Vous être utile.

Banque & Assurances

Offre valable une fois par assuré, du 2 au 30 septembre 2024 inclus, pour toute adhésion avec cotisations mensuelles au contrat SECUR'Famille 2. Les deux premières cotisations ne seront pas prélevées. Le montant des cotisations suivantes sera fixé selon les conditions normales prévues par le contrat. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur www.caisse-epargne.fr

Communication à caractère publicitaire et promotionnel.

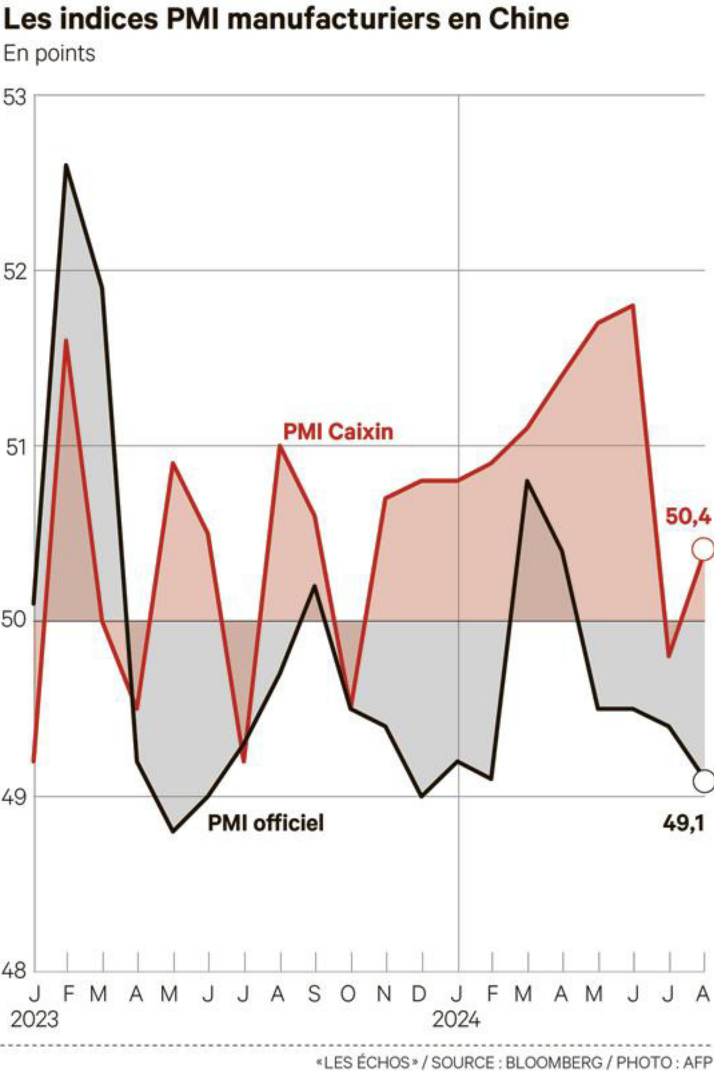
SECUR'Famille 2 est un contrat d'assurance en cas de décès de BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées et mises en oeuvre par Inter Mutuelles Assistance. Entreprises régies par le Code des assurances.

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le N° 08 045 100 www.orias.fr – Contrat d'assurance distribué par votre Caisse d'Epargne – Crédit Photo : Shutterstock.

L'industrie chinoise se redresse légèrement

- L'activité manufacturière dans le pays s'est améliorée au cours du mois d'août.
- Les usines chinoises ont été tirées par une demande domestique plus forte pour les biens de consommation.





«LES ÉCHOS» / SOURCE : BLOOMBERG / PHOTO : AFP

ASIE

Raphaël Balenieri
— Correspondant à Shanghai

Ce n'est pas la sortie de crise, mais un début d'amélioration pour les usines chinoises. L'activité manufacturière en Chine s'est légèrement redressée en août, selon le dernier index PMI compilé par Caixin et S&P Global, publié lundi. Sur la période, cet indicateur – qui donne tous les mois une photographie de la production chinoise et qui se base sur un sondage de 650 industriels privés et publics – a atteint 50,4 contre 49,8 en juillet.

Il a ainsi dépassé la barre des 50, qui sépare une contraction d'une reprise de l'activité manufacturière. Un retour en terrain positif qui signale « une amélioration des conditions de marché » selon Wang Zhe, économiste senior chez Caixin Insight Group.

Les usines chinoises ont été tirées par de nouvelles commandes domestiques, qui ont retrouvé le chemin de la croissance. C'est notamment le cas dans les entreprises de biens de consommation et de produits intermédiaires. La période estivale, avec des millions d'enfants chinois en vacances, combinée aux promotions lancées par de nombreuses marques pour tenter de relancer la consommation, semble avoir joué.

Cette amélioration a permis aux usines chinoises de stabiliser leurs effectifs, alors que l'emploi dans l'industrie baissait depuis 11 mois d'affilée dans le pays, selon le média économique Caixin. Face à la demande, certaines industries ont même dû recruter – peu ou prou dans les mêmes proportions que celles qui ont dû licencier.

Guerre commerciale

En revanche, ce secteur – un quart du PIB du pays – reste plombé par la baisse de la demande extérieure, alors que l'Union européenne et la Chine sont engagés dans une guerre commerciale qui va des véhicules électriques au cognac en passant par le porc.

Ainsi, le sous-index de Caixin qui suit les exportations a baissé pour la première fois en huit mois, passant sous la barre des 50. Parallèlement, les prix dans l'industrie continuent de baisser, faisant craindre une spirale déflationniste dans le secteur. Et les usines chinoises ont également été pénalisées par de très fortes canicules, qui ont ralenti les délais de livraisons.

> De nombreux observateurs plaident pour des mesures de soutien d'envergure, alors que le PIB chinois n'a augmenté que de 4,7 % au second trimestre.

Globalement, le contexte reste donc difficile pour l'industrie chinoise. Le PMI « officiel », compilé par le Bureau national des statistiques, fait d'ailleurs toujours état d'une contraction : il s'est établi à 49,1 en août contre 49,4 en juillet, en deçà des prévisions de l'agence Bloomberg qui tablait sur 49,5. En dehors de l'industrie, en revanche, le PMI non-manufacturier (qui mesure l'état du marché dans le bâtiment et les services) a légèrement progressé, passant de 50,2 en juillet à 50,3 en août, notamment grâce au tourisme cet été. Au global toutefois, le PMI composite (qui suit l'industrie et les services) a légèrement reculé, passant de 50,3 en juillet à 50,2 en août.

Dans ce contexte, de nombreux observateurs plaident pour des mesures de soutien d'envergure, alors que le PIB chinois n'a augmenté que de 4,7 % au second trimestre, en dessous des prévisions. Or en juillet, le troisième plénum du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), traditionnellement consacré à l'économie, n'a pas débouché sur des réformes majeures pour relancer l'économie.

« *Il y a encore de la place pour des ajustements fiscaux et monétaires* » interpelle Wang Zhe, de Caixin. « *Pour éviter un ralentissement d'ampleur, un soutien politique est, de notre point de vue, urgemment nécessaire*, estime de son côté la banque Citi. *Mais nous n'anticipons pas un stimulus majeur, du moins pas avant les élections américaines* ». ■

L'Amérique prend ses distances avec Pékin, pas l'Europe

Les Etats-Unis ont nettement réduit leur dépendance commerciale à la Chine au profit de l'Europe, du Mexique et du Canada.

Richard Hiault

En dépit des pressions de l'administration Biden pour convaincre l'Union européenne de se passer des importations chinoises, c'est l'inverse qui semble se produire. Les pays européens sont devenus plus dépendants de la Chine ces dernières années, contrairement aux Etats-Unis qui se sont distanciés progressivement.

Dans un blog publié fin août, deux chercheuses du Peterson Institute for International Economics (PIIE), Mary Lovely et Jing Yan, montrent bien que les Etats-Unis ont réduit, depuis 2018, leur dépendance à l'égard de la Chine pour les biens manufacturés. L'instauration de droits de douane sur environ deux tiers de leurs importations en provenance du pays en 2018 et 2019 a eu un impact certain. Simultanément, l'UE, le Mexique et le Canada ont accru leur présence dans la balance commerciale américaine.

Pour les importations de produits à forte intensité de main-d'œuvre (vêtements, chaussures...) les Etats-Unis ont diversifié leurs approvisionnements en faveur du Vietnam notamment. Pour les biens à forte intensité technologique, à l'instar du fer, de l'acier et des équipements de transport, les Etats-Unis ont amorcé un virage au profit de l'Europe et du Mexique. « *Les Etats-Unis dépendent désormais presque autant de l'Europe que de la Chine, le Mexique occupant la troisième place* », indique le document.

L'Union européenne se renforce aux Etats-Unis

La tendance est semblable en ce qui concerne les achats d'avions, de smartphones ou d'ordinateurs personnels. La concentration des approvisionnements américains pour ces biens a diminué entre 2018 et 2023, sous l'effet d'une forte baisse de la part de marché de la Chine et d'une augmentation de la part de l'UE.

DÉCRYPTAGE

Les analystes de Rhodium group, dans un rapport publié début août, notent aussi que « *la diversification se concentre sur quelques secteurs (textile, électronique et automobile) et sur le segment de l'assemblage plutôt que sur les chaînes d'approvisionnement en amont* ».

Pour eux, les entreprises dépendent toujours de la Chine pour leur production ou leurs approvisionnements en produits de base ou semi-finis. En clair, une diversification des achats plus large ne se fera que par étapes sur une période plus longue. « *Etant donné que les accords d'approvisionnement reflètent des investissements coûteux qui ne se dénouent qu'avec le temps, cela suggère que la part de la Chine dans les importations américaines pourrait continuer à diminuer* », prédisent les deux chercheuses du PIIE.

UE et Chine interdépendantes

Rien de tel pour l'Europe qui, ces dernières années, a renforcé sa dépendance vis-à-vis de la Chine, l'inverse étant également vrai. En clair, il n'y a pas de découplage entre ces deux géants commerciaux, relève le PIIE. A elle seule, l'Union européenne fournit plus de 10 % de la valeur totale des importations chinoises. De manière surprenante, la Chine dépend de plus en plus de l'Europe pour ses importations d'articles de voyage, de sacs à main, de chaussures et de vêtements.

L'Europe, de son côté, devient de plus en plus dépendante de la Chine comme fournisseur de biens manufacturés. Elle enregistre, par exemple, une forte croissance des exportations chinoises de machines électriques, notamment de batteries. Ce qui n'est pas sans susciter des velléités de protection de la part de Bruxelles. Globalement, le PIIE souligne que l'UE disposait de sources d'importations de biens manufacturés plus diversifiées que les Etats-Unis en 2013, et encore en 2018. La tendance s'est inversée aujourd'hui. L'UE et la Chine ont accru leur dépendance mutuelle sur presque tous les types de biens. ■

Pour repousser Pékin, Tokyo veut un budget défense record

ASIE DU SUD-EST

Pointant la poussée des risques géopolitiques, le ministère de la Défense japonais demande une enveloppe annuelle de 52 milliards d'euros, en hausse de 7 %.

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

Harcelé par la Chine, qui multiplie les incursions dans ses zones territoriales, et pressé, par son allié américain, de mettre à niveau ses capacités militaires, le ministère japonais de la Défense vient d'annoncer qu'il allait demander un budget record pour l'année fiscale qui démarrera en avril 2025. Le ministère espère obtenir une enveloppe de 8.500 milliards de yens (52,6 milliards d'euros), ce qui représenterait une hausse de 7 % sur un an. « Alors que nous augmentons notre force défensive, nous devons mettre en place une organisation capable de combattre d'une manière nouvelle », a expliqué le ministère, qui va négocier, jusqu'en décembre, la taille exacte de ses futurs crédits avec le ministère des Finances.

Le gouvernement conservateur, emmené jusqu'à la fin septembre par Fumio Kishida, devrait valider ce budget qui s'inscrit dans un programme quinquennal de remise à niveau des capacités militaires du pays. Le Japon a prévu de dépenser, entre 2023 et 2027, 43.000 milliards de yens (266 milliards d'euros) pour presque doubler ses dépenses militaires annuelles et refaire doucement son retard sur les grandes armées présentes en Asie.

Un sentiment d'urgence

« *Il existe un fort sentiment d'urgence et de crise en ce qui concerne l'environnement sécuritaire du pays* », justifiait récemment, en séminaire, Sayako Sumomo, l'une des responsables du département des coopérations internationales au ministère de la Défense. « *L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a été un énorme signal d'alarme* », rappelait l'experte, qui pointe l'angoisse croissante de Tokyo face aux prétentions territoriales de la Chine communiste un peu partout dans la région.

Ces derniers jours, Pékin a testé la réaction diplomatique et opérationnelle de Tokyo, et de son allié américain, en faisant, d'abord, pénétrer l'un de ses avions espions dans l'espace aérien japonais, au large des îles Danjo, dans le département de Nagasaki, puis en faisant naviguer l'un de ses bâtiments d'exploration au large de l'île de Kuchinoerabu, près de Kagoshima.

Si le Japon a longtemps compté sur le soutien militaire potentiel de son allié américain, qui dispose de plusieurs bases dans l'archipel, il est encouragé par Washington à renforcer ses capacités propres. « *En outre, la perspective d'une éventuelle élection de Trump pousse le Japon à faire plus en matière de défense pour ne pas risquer d'être accusé de parasitisme* », analyse Narushige Michishita, un expert du National Graduate Institute for Policy Studies (GRIPS).

Le ministère de la Défense explique qu'il a besoin de nouveaux financements pour notamment déployer une constellation de satellites, capable de mieux détecter les navires ennemis et leurs éventuels missiles. Il prépare également l'installation, sur plusieurs îles, de nouvelles batteries de missiles Tomahawk, achetés aux Etats-Unis, et de projectiles antinavires « Type 12 », développés localement.

> Une partie du budget doit permettre d'améliorer l'attractivité de l'armée auprès des jeunes.

Une large partie du budget militaire japonais doit aussi permettre d'acquérir une nouvelle génération d'équipements plus automatisés, tels que des drones de surveillance ou de combat, pouvant être opérés par une armée dont les effectifs ne cessent de fondre.

Le Japon voudrait maintenir ses effectifs militaires à 250.000 personnes mais il ne parvient plus, du fait de l'effondrement démographique, à engager suffisamment de nouvelles recrues pour compenser les départs en retraite. L'an dernier, le pays n'a réussi à recruter que 9.960 soldats sur les 19.600 qu'il espérait embaucher.

Conscient de ce risque démographique, le ministère a promis qu'une partie de son budget serait consacrée à une hausse des salaires, réputés très faibles dans l'institution, à l'amélioration de la qualité de vie sur les bases et à une meilleure intégration et protection des femmes, après une série d'affaires de harcèlement sexuel. ■

Etats-Unis : Donald Trump en difficulté sur l'avortement

AMÉRIQUE DU NORD

La défense des droits reproductifs est au cœur de la campagne de Kamala Harris.

Le candidat républicain ne sait plus sur quel pied danser pour satisfaire ses soutiens les plus radicaux sans s'aliéner davantage l'électorat féminin.

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Donald Trump aime à rappeler qu'il a joué un rôle clé dans l'abolition de l'arrêt « Roe v. Wade » qui protégeait l'IVG au niveau fédéral en nommant des juges conservateurs à la Cour suprême. Mais sur la question clé des conditions d'accès à l'avortement, le candidat républicain à la Maison-Blanche répète à l'envi vouloir *« s'en remettre aux Etats »*, sans préciser sa position. Il sait qu'il avance en terrain miné. L'interdiction totale de l'IVG est impopulaire au niveau national, y compris dans la plupart des Etats conservateurs. Les démocrates en sont bien conscients : avec Kamala Harris, ils ont fait de la défense des droits reproductifs un des principaux enjeux de la campagne électorale.

Avec un certain succès. La candidate démocrate remporte les suffrages de l'électorat féminin avec 13 points d'avance, selon le dernier sondage Ipsos pour la chaîne ABC publié dimanche, quand elle accuse cinq points de retard chez les hommes. Elle est en tête au total, 50 % à 46 %, dans ce même sondage.

Référendum

Donald Trump cherche la parade, mais il ne peut pas se permettre de trop s'éloigner de l'orthodoxie de son parti, historiquement opposé à l'avortement. Il s'est ainsi retrouvé en difficulté ce week-end à propos d'un référendum organisé en Floride, son état de résidence, afin de sécuriser l'accès à l'IVG jusqu'à ce que le fœtus soit capable de survivre hors de l'utérus, contre une limite à six semaines de grossesse actuellement.

« Six semaines c'est trop court », a-t-il d'abord lancé jeudi à NBC, laissant entendre qu'il voterait en faveur de cette proposition. Avant de se raviser le lendemain, annonçant à Fox News qu'il voterait « non ». Malgré son revirement rapide, les tergiversations de Donald Trump sur le sujet ont entraîné une levée de boucliers chez ses soutiens les plus radicaux.

« Si Donald Trump perd [l'élection], *c'est aujourd'hui qu'il aura perdu*, a regretté le commentateur conservateur Erick Erickson sur X. *La communauté engagée pro-vie pourrait fermer les yeux sur les enjeux nationaux liés à l'avortement. Mais que Trump se prononce comme il l'a fait en Floride, c'en est trop pour beaucoup. »*

La réaction épidermique du mouvement anti-avortement n'est pas anodine. Il sent que sa mainmise sur le « Grand Old Party » n'est plus aussi assurée. Le Parti républicain est aujourd'hui entièrement inféodé à Donald Trump. Il a redessiné le parti à son image, revenant par exemple sur son engagement historique en faveur du libre-échange, et a redéfini sa politique extérieure.

L'avortement pourrait suivre, redoutent les militants anti-IVG. Lors de la convention républicaine de juillet, Donald Trump avait déjà édulcoré la position du parti sur le sujet en renonçant à appeler à une interdiction fédérale de l'avortement.

Neutraliser les attaques

Il cherche également à se démarquer des positions les plus radicales du mouvement sur le sujet de la procréation médicalement assistée. Jeudi dernier, il s'est ainsi engagé à rendre la fécondation in vitro (FIV) gratuite s'il était élu. Une manière de neutraliser les attaques des démocrates sur le sujet, alors que la procréation médicalement assistée est désormais dans le viseur du mouvement anti-avortement. La Convention baptiste du Sud, l'une des plus grandes dénominations évangéliques du pays avec près de 13 millions de fidèles, s'est prononcée en juin contre la FIV.

En février dernier, les FIV ont été brièvement suspendues en Alabama après que la Cour suprême de l'Etat a estimé que les embryons devaient être considérés comme des personnes à part entière, contraignant le gouvernement local, républicain, à légiférer pour protéger la procédure.


Lire l'enquête
Page 14



Brian Snyder/Reuters

Lors d'un meeting dans le Michigan, jeudi dernier, Donald Trump a promis la gratuité des procédures de fécondation in vitro.

L'économie turque proche d'atterrir

PROCHE-ORIENT

L'activité n'a progressé que de 0,1 % au deuxième trimestre en raison de la politique économique restrictive destinée à juguler l'inflation.

Guillaume de Calignon

L'économie turque est en train d'atterrir et va peut-être réussir la manœuvre sans se crasher. Ce qui n'était pas gagné au départ. Après deux ans de surchauffe, la croissance s'est nettement calmée au deuxième trimestre puisque le PIB n'a progressé que de 0,1 % par rapport au trimestre précédent (+1,4 % à fin mars). Mais elle n'est pas tombée dans le rouge, ce que de nombreux économistes anticipaient pourtant.

Le retour à l'orthodoxie économique a donc les effets escomptés. Après les élections de 2023, le président Erdogan a nommé Mehmet Simsek à la tête du ministère des Finances et ce dernier a, dans la foulée, durci les conditions financières pour résorber les déséquilibres macroéconomiques. Les taux d'intérêt sont passés de 8 % à 50 % pour combattre l'inflation galopante et les impôts ont augmenté.

Le prix à payer

Résultat, la potion, amère pour les Turcs, est en train de fonctionner. Les prix qui grimpaient de 75 % sur un an en mai dernier affichent désormais une hausse de 62 % sur les douze derniers mois. Et, dégât collatéral mais logique de cette politique de hausse des taux, la croissance faiblit. Au deuxième trimestre, le commerce extérieur turc a pesé sur l'activité, les exportations ayant reculé de près de 4 %. La production industrielle, elle, marque le pas depuis trois mois. Et la demande intérieure commence à fléchir. Le coût du crédit et la bonne tenue de la livre turque expliquent ce phénomène.

C'est le prix à payer pour retrouver une croissance plus saine. *« Le déficit courant du pays est tombé à 2,7 % du PIB au premier trimestre 2024, le sentiment des marchés s'est amélioré, les réserves internationales ont augmenté de 91 milliards de dollars depuis avril et les agences de crédit internationales ont relevé la note de risque souverain de la Turquie »*, se félicitait le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport annuel sur l'économie turque publié la semaine dernière. L'institution table sur une croissance de 3,4 % tout de même cette année et une inflation de 43 % d'ici fin décembre.

Dans un retour à des solutions des plus classiques, l'institution milite pour une politique budgétaire plus restrictive et des taux d'intérêt élevés plus longtemps. En clair, une austérité plus marquée. Il sera en effet difficile de faire baisser l'inflation à 5 %, l'objectif de la Banque centrale turque à la fin 2025, sans en passer par là. Mais une telle politique économique aurait surtout pour conséquence de précipiter le pays dans une récession.

Vers une adhésion aux BRICS

Il est peu probable que l'électorat d'Erdogan l'accepte. Sans compter que, comme le fait remarquer l'économiste Timothy Garton Ash dans un post de blog, *« certains soutiennent que le programme est déjà trop sévère, que la lire est surévaluée et que cela impose un tribut excessif aux secteurs clés de l'économie tels que les exportateurs et ceux qui dépendent du crédit comme la construction »*.

Les parties les plus fragiles de la population paient aussi un lourd tribut. *« Avec l'inflation, les revenus réels des salariés et des retraités les plus faibles commencent à baisser. Un vrai mécontentement populaire se développe en Turquie, d'où les rumeurs de remplacement de Simsek ces dernières semaines »*, juge Deniz Unal, économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii).

Parallèlement, la Turquie vient de demander son adhésion au club des BRICS, regroupant les grandes économies émergentes telles que l'Inde, la Chine ou encore la Russie, selon l'agence Bloomberg. C'est un grand écart pour un pays membre de l'Otan, organisation occidentale par définition alors que les membres des BRICS se vivent comme une alternative à l'Ouest et à la démocratie, mais qui n'étonnera pas les connaisseurs du pays. Le président Erdogan entretient des liens avec la Chine et la Russie, des régimes autoritaires qui s'opposent frontalement aux valeurs de la démocratie libérale. Et, ce faisant, la Turquie continue à jouer le rôle de pont entre les civilisations, entre l'Ouest et l'Est, que sa position géographique dit bien. ■

Benyamin Netanyahou face à une pression inédite en Israël

PROCHE-ORIENT

Une grève générale a été décrétée pour protester contre le refus du gouvernement de conclure un accord sur la libération d'otages détenus par le Hamas.

Elle a partiellement paralysé l'économie idu pays.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel-Aviv

La société civile israélienne s'est subitement réveillée. Plusieurs centaines de milliers de manifestants ont participé dimanche soir à Tel-Aviv, Jérusalem et d'autres villes, au plus important rassemblement de protestation depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza le 7 octobre. C'est un tournant, car ce mouvement de contestation avait tendance à s'essouffler ces derniers mois. La Histadrout, la toute-puissante centrale syndicale, a elle aussi sauté le pas et décrété une grève générale, qui a été partiellement suivie. Une grande première.

Cette mobilisation visait à dénoncer la ligne de Benyamin Netanyahou, accusé de tout faire pour empêcher la conclusion d'un accord avec le Hamas sur un cessez-le-feu et la libération de la centaine d'otages détenus par l'organisation islamiste. L'élément déclencheur a été l'annonce du meurtre de six otages, tués d'une balle dans la tête. Leurs corps ont été retrouvés ce week-end dans un tunnel du sud de la bande de Gaza.

Accord torpillé

Ce drame a presque coïncidé avec la décision du cabinet de guerre, prise vendredi à l'initiative de Netanyahou, de refuser tout accord n'incluant pas le maintien de l'armée israélienne le long des 14 kilomètres de la frontière entre le sud de la bande de Gaza et l'Egypte, pour empêcher le trafic d'armes via des tunnels.

Or cette nouvelle exigence a été catégoriquement rejetée par le Hamas et l'Egypte. Yoav Gallant, le ministre de la Défense, et l'état-major estiment que l'armée peut se retirer de la zone frontalière sans risque, dans la mesure où elle pourrait revenir sur place si besoin en l'espace de quelques heures.

« Le Premier ministre a ainsi torpillé toute chance d'accord », a déploré Einav Zangauker, mère de Natan, l'un des otages, lors d'un discours adressé à une énorme foule devant le siège du ministère de la Défense à Tel-Aviv. *« A cause du Premier ministre, les otages continuent à vivre un enfer »*, a, de son côté, proclamé Nadav Rudaeff, fils d'un otage. La colère est d'autant plus à fleur de peau que quatre des six otages abattus étaient censés faire partie d'un contingent qui devait être libéré lors de la première étape de l'accord promu par les Américains au cours d'un cessez-le-feu de six semaines.

Sur le front social, Arnon Ben David, le secrétaire général de la Histadrout, s'est joint pour la première fois à la contestation en annonçant une grève générale. Le mouvement a été massivement suivi dans les banques, les services publics, les municipalités, l'éducation…

Dans les autres secteurs, notamment dans le privé, les perturbations ont été limitées. Les décollages à l'aéroport Ben-Gourion, la principale fenêtre sur le monde extérieur, ont été annulés pendant deux heures. La plupart des lignes de bus ont été relativement peu touchées.

Le gouvernement a réagi en déposant une plainte devant un tribunal, en arguant que cette grève était illégale car obéissant à des *« motivations politiques »*. Le tribunal a ordonné la reprise du travail, lundi. Plutôt que d'engager un bras de fer, Arnon Ben David avait de toute façon déjà annoncé l'arrêt du mouvement dès dimanche, en fin d'après-midi.

Masse critique

Toute la question est de savoir si la contestation va s'amplifier. La plupart des familles des otages espèrent qu'elle atteindra une masse critique pour contraindre Benyamin Netanyahou à transiger, alors que, selon des médias américains, Joe Biden s'apprête dans les prochains jours à présenter une ultime proposition d'accord actualisée qui sera à *« prendre ou à laisser »*.

Mais selon plusieurs commentateurs, le véritable danger pour le Premier ministre ne peut venir que de défections au sein de sa très courte majorité de 64 députés sur 120. Pour le moment l'édifice tient bon, à la seule exception de Yoav Gallant.

Les deux partis d'extrême droite, qui disposent de 14 voix au Parlement, soutiennent la ligne dure de Netanyahou en faveur de la poursuite de la guerre. Les députés du Likoud, le parti du Premier ministre, n'osent pas remettre son autorité en question. Quant aux deux formations religieuses ultraorthodoxes de la majorité, elles ne semblent pas prêtes à engager une épreuve de force contre un gouvernement qui satisfait la plupart de leurs exigences. ■

64
DÉPUTÉS
sur 120 composent la courte majorité pro-Netanyahou.

RETROUVEZ **L'ÉDITO ÉCONOMIQUE** DE **FRANÇOIS VIDAL** TOUS LES JOURS **À 7H10**

Les Echos SUR



Et votre journée devient plus belle



Kristelle Rodeia pour « Les Echos »

En Allemagne, les stratégies divergentes des patrons face à l'extrême droite

De plus en plus de dirigeants allemands s'engagent publiquement contre l'extrême droite. Les autres estiment que leur entreprise doit rester en dehors du débat politique. Entre l'Est et l'Ouest, les attitudes diffèrent.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

« *Les populistes d'extrême droite ne divisent pas seulement la société, leurs concepts mènent aussi directement vers le déclin économique.* » En début d'année, le patron de Deutsche Bank, Christian Sewing, n'avait pas mâché ses mots à l'égard de l'AfD. Une prise de parole non dénuée de risques quand on a 19 millions de clients en Allemagne et que l'extrême droite cartonne dans le pays. Tous ses collègues du DAX 40 sont-ils sur la même longueur d'onde ? Alors que l'extrême droite a remporté ce dimanche une victoire historique lors des élections régionales en Thuringe et en Saxe, quelle est aujourd'hui l'attitude des chefs d'entreprise ? Pensent-ils qu'il faut rentrer dans l'arène pour contrer un parti qui prône le « Dexit » et veut restreindre la main-d'œuvre étrangère ? Ou bien jugent-ils que l'entreprise n'est pas un lieu pour faire de la politique, voire que l'extrême droite n'a pas tort sur tout ?

Premier constat, le patron de Deutsche Bank est loin d'être un cas isolé au sein du DAX. Le dirigeant du chimiste Evonik, Christian Kullmann, a mis en garde contre l'AfD dès novembre 2023. En février, le président du directoire de Volkswagen, Oliver Blume, a fait la promotion de la diversité lors d'une manifestation coorganisée par son groupe. En début d'année, le président de la Fédération de l'industrie, Siegfried Russwurm, a également tiré la sonnette d'alarme sur le vote AfD. « *Ce type d'initiative aurait été impensable auparavant. En Allemagne, les entreprises ont depuis longtemps une tradition d'engagement citoyen mais elles ne se mêlent pas de politique. C'est l'élection d'un représentant de l'AfD dans le district de Sonneberg en juin 2023 qui a marqué un moment de bascule* », explique Knut Bergmann, de l'Institut de l'économie allemande de Cologne.

Avec des slogans comme « A bas l'euro » ou « Négocions la paix avec les Russes », l'AfD a accédé au pouvoir, à l'échelon local, pour la première fois depuis la création de la République fédérale d'Allemagne. Pour les grands groupes allemands, se positionner contre l'AfD apparaît assez logique sur le plan économique. Ces géants recrutent quantité de cadres étrangers et leur prospérité dépend étroitement du commerce international. Pas sûr néanmoins que les messages de patrons à la culture internationale et aux salaires élevés aient un quelconque effet.

Avec la campagne « Fabriqué en Allemagne, fabriqué par la diversité », une quarantaine d'entreprises familiales sont aussi montées au créneau. Parmi elles, le laboratoire Boehringer Ingelheim, le fabricant du Thermomix, Vorwerk, ou la marque de lave-linge Miele. Plus courageux parce qu'installé en Thuringe, le groupe de 1 milliard d'euros, Jenoptik, a aussi pris position avec sa campagne « Restons ouverts ». Derrière, il y a l'idée que des groupes au profil plus paternaliste peuvent avoir de l'influence. Mais ce n'est pas évident.

« Eviter les conflits en interne »

« *En Allemagne de l'Est, les gens se souviennent que du temps de la RDA, le gouvernement, le syndicat et le responsable de l'usine leur disaient déjà ce qu'il fallait penser ou pas* », raconte une journaliste est-allemande. « *L'important, c'est plutôt d'envoyer un message vers l'extérieur* », estime Frank Baasner, codirecteur du Forum pour l'avenir franco-allemand. Dire aux diplômés étrangers que l'extrême droite, ce n'est pas l'Allemagne.

Il y a ensuite les patrons qui communiquent en interne, tout en sachant que cela deviendra vite public. C'est le cas du milliardaire Reinhold Würth. Son groupe est le numéro un mondial des vis et autres produits de fixation. En mars 2024, le dirigeant de 95 ans a exhorté ses 27.000 employés à ne pas voter pour l'AfD dans une lettre de cinq pages. A la suite de cela, « *certains clients ont annoncé qu'ils n'achèteraient plus rien chez Würth* » et son groupe a perdu 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires, a-t-il expliqué au journal « Handelsblatt ». Mais il estime aussi avoir gagné « *des commandes de sympathie* » en contrepartie.

Il y a enfin les chefs d'entreprises qui affichent un soutien public au parti d'extrême droite. Le seul cas emblématique est celui de Theo Müller. Le propriétaire du groupe laitier éponyme a publiquement reconnu son intérêt pour le programme de l'AfD et indiqué qu'Alice Weidel, la coleader du parti, était « *une amie* ». Le groupe Theo Müller a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards en 2023.

Derrière ces prises de position médiatiques, comment réagit la masse ? Pour répondre à cette question, l'Institut économique allemand de Cologne a interrogé près d'un millier d'entreprises. Publiés au mois d'août, les résultats montrent un engagement massif contre l'AfD mais aussi des différences entre l'Ouest et à l'Est. A l'Ouest, près de la moitié des patrons interrogés (49,6 %) ont pris publiquement position contre l'AfD contre 28,7 % à l'Est. Une différence probablement liée au coût social de la démarche, alors que le parti est ancré dans la société est-allemande.

Mais pourquoi certains dirigeants refusent-ils de s'engager ? « *La première raison avancée, c'est l'idée que l'entreprise doit rester un endroit neutre sur le plan politique. Ils entendent éviter les conflits sur ces sujets en interne et soulignent que l'AfD n'est pas un parti interdit par la loi* », explique Knut Bergmann. L'impact économique n'est jamais évoqué. En revanche, il y a à l'Est un désenchantement beaucoup plus fort vis-à-vis des partis établis.

Lire nos informations
Page 6

LA **CHRONIQUE**
d'**Olivier Babeau**

Les entrepreneurs doivent s'engager en politique

Une des causes de la crise politique que nous traversons est la baisse d'attractivité de l'engagement public pour les personnes ayant une réelle expérience de la vie économique du secteur privé. Elles manquent cruellement, alors que d'autres catégories sont, elles, surreprésentées. En 2022, l'Assemblée nationale ne comptait que 5 % de députés chefs d'entreprise. Pour ces personnes du privé, il y a trop à risquer à rentrer en politique, contrairement à un fonctionnaire qui sera certain de retrouver son poste (ils représentaient 40 % des députés en 2022, pour seulement 20 % des emplois). Le faible niveau relatif de rémunération, l'impossibilité de laisser une entreprise et la très grande difficulté à valoriser ensuite un mandat dans la vie professionnelle éloignent ces profils précieux du champ public.

La rareté relative des personnes issues du secteur privé concurrentiel contribue à la baisse générale du niveau de l'écosystème politique dans son ensemble, qui alimente elle-même le rejet électoral dont notre démocratie souffre. Quelle solution ?

Pour contourner les obstacles liés à l'argent et au difficile replacement, on pourrait imaginer de promouvoir l'engagement politique de profils particuliers : des personnes, souvent plus seniors, qui ont déjà réussi professionnellement et sont devenues financièrement indépendantes. Elles ont les compétences et la liberté pour se consacrer aux choses publiques. Leur point de vue sur l'économie, leur connaissance intime de ses mécanismes réels, leur expérience du terrain ainsi que leur habitude des décisions complexes sous contrainte feraient merveille pour les affaires publiques. Après quelques décennies employées à une réussite entrepreneuriale, nombreuses sont les personnes qui, au mitan de la vie, cherchent une forme d'engagement au service de la société. Trop peu d'entre elles choisissent la difficile mission de la politique.

> En 2022, l'Assemblée nationale ne comptait que 5 % de députés chefs d'entreprise.

Pour quelles raisons ? On connaît celles qui alimentent la moindre attractivité de la fonction de façon générale : la tâche est ingrate, dure pour les familles de ceux qui s'y lancent. Les électeurs se conduisent de plus en plus comme des clients « consommant » de l'action publique. Les menaces physiques deviennent monnaie courante. Le prestige est évanoui. La judiciarisation de l'élu expose le responsable à des poursuites fréquentes. Il y a beaucoup de coups à prendre et peu de louanges à recevoir.

D'autres obstacles sont plus propres à décourager les profils de dirigeants et d'entrepreneurs à succès, les rendant trop rares. L'étalage public des moindres détails patrimoniaux, souvent relayés de façon biaisée, a de quoi décourager. Les contrôles idoines par les agents compétents devraient pourtant être possibles sans impliquer une mise à nu patrimoniale soumettant en pratique la personne, la démagogie aidant, à la vindicte populaire.

L'autre raison empêchant la venue de ces profils précieux en politique est que les plus fortunés, contrairement à d'autres pays, font l'objet chez nous d'une forme de défiance, voire de franche hostilité. Ce qui, ailleurs, donne de la crédibilité fait l'objet chez nous d'un absurde opprobre. Difficile de changer ce qui semble en grande partie un biais culturel. C'est le regard français sur l'entreprise et la réussite qu'il faudrait faire évoluer. Les médias pourraient néanmoins aider en contribuant à mieux diffuser une connaissance réelle du monde économique au-delà des images d'Epinal et des caricatures.

Notons enfin que cette solution ne suffirait pas à attirer à nouveau les meilleurs profils en général vers l'engagement public. Il faudrait aussi rétablir le cumul des mandats qui permet l'acquisition d'une expérience au long cours, donne un vrai ancrage local et confère une forme d'indépendance vis-à-vis des partis. On pourrait même à bon droit considérer comme obligatoire d'être maire pour être député ou sénateur.

Olivier Babeau est président-fondateur de l'Institut Sapiens.

analyses

Croissance : une question de base

Alors que la croissance de la zone euro, dont celle de la France, n'est liée qu'à la hausse du taux d'emploi, le modèle de croissance du PIB aux Etats-Unis est lui essentiellement expliqué par le progrès technique.

LA CHRONIQUE de Patrick Artus



Nous allons montrer que la nature de la croissance de l'Europe et de la France est très différente de celle de la croissance des Etats-Unis : en Europe et en France, la croissance depuis 2018 vient essentiellement de la hausse du taux d'emploi (de la proportion de la population en âge de travailler qui a un emploi) ; aux Etats-Unis, elle vient essentiellement des gains de productivité. Malheureusement, on ne peut pas attendre une croissance durablement due à la hausse du taux d'emploi.

La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) depuis 2018 a été faible tant en France (1 % par an en moyenne) que dans la zone euro (1 % par an en moyenne aussi). Mais l'origine de cette croissance est remarquable. Si on compare les Etats-Unis et la zone euro, on voit que la croissance des Etats-Unis (2,1 % par an en moyenne de 2018 à 2023) est due essentiellement aux gains de productivité (1,5 % par an), de manière plus secondaire à la hausse de la population en âge de travailler (0,3 % par an) et à celle du taux d'emploi (qui contribue pour 0,3 % par an à la croissance du PIB avec une hausse du taux d'emploi d'un peu plus de 1 point entre 2018 et le début de 2024).

La croissance de la zone euro ou de la France (1 % en moyenne) n'est pas due à celle de la productivité du travail (qui recule) ou à celle de la population en âge de travailler (qui diminue aussi) mais est entièrement due à la progression du taux d'emploi (qui progresse de 3 points entre le début de 2018 et le début de 2024) et qui explique 0,9 point de croissance annuelle moyenne, sur 1 point de croissance totale observée, c'est-à-dire 90 % de la croissance totale observée. On voit donc que la croissance du PIB aux Etats-Unis est essentiellement expliquée par le progrès technique, que celle du PIB dans la zone euro et en France est essentiellement expliquée par la hausse du taux d'emploi.

Rejetons d'abord une idée communément admise mais qui est en réalité fausse : le recul de la productivité dans la zone euro n'est pas lié à une baisse de la qualification, du niveau d'éducation moyen de la population active qui serait due à la hausse du taux d'emploi. En effet, la hausse du taux d'emploi, dans la zone euro ou en France, concerne dans des proportions identiques les personnes très qualifiées, les personnes moyennement qualifiées et celles peu qualifiées.

L'explication de la différence entre l'origine de la croissance aux Etats-Unis et celle de la zone euro est trouvée essentiellement dans l'écart entre l'effort d'investissement en nouvelles technologies (5,8 % du PIB en 2022 aux Etats-Unis, 2,8 % du PIB dans la zone euro et 3,3 % du PIB en France) et l'écart entre le niveau des dépenses de recherche-développement (3,3 % du PIB en 2022 aux Etats-Unis, 2,3 % du PIB dans la zone euro et 2,2 % du PIB en France). Il y a en effet une forte corrélation, quand on compare les pays de l'OCDE, entre la taille de l'investissement en nouvelles technologies, celle des dépenses de recherche-développement et les gains de productivité.

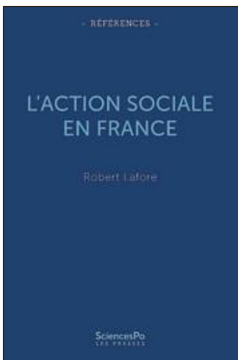
Si un pays a un taux d'emploi voisin de 80 %, cela signifie que son système éducatif est de bonne qualité et que l'âge de la retraite a déjà été retardé.

Nous pensons que le modèle de croissance aux Etats-Unis est nettement plus robuste que celui de la zone euro ou de la France. Lorsque la croissance est fondée sur les gains de productivité, elle est durable, elle est associée à une hausse du niveau de gains de l'économie, elle accroît l'attractivité du pays et attire des capitaux de non-résidents, en particulier des investissements d'entreprises. Lorsque la croissance est basée sur la hausse du taux d'emploi, on sait qu'elle va s'essouffler parce que l'absence de gains de productivité décourage les investissements et parce qu'on ne peut pas imaginer que le taux d'emploi augmente continûment. Si un pays (comme l'Allemagne, comme les pays du nord de l'Europe, comme les pays d'Asie, comme le Canada) a un taux d'emploi voisin de 80 %, cela signifie que son système éducatif est de bonne qualité et que l'âge de la retraite a déjà été retardé : les marges de manœuvre pour encore augmenter le taux d'emploi deviennent faibles dans ce type de pays et la croissance va y disparaître s'il n'y a pas de gains de productivité.

Patrick Artus est membre du Cercle des économistes.

LE LIVRE DU JOUR

Les mutations de l'assistance



LE PROPOS Héritière de l'assistance publique, l'action sociale se situe au cœur des recompositions de la protection sociale. Un essai synthétique, signé par l'un des meilleurs experts, revient sur ces évolutions toujours à l'œuvre, soulignant l'importance et la diversité contemporaines de l'assistance. Robert Lafore relève, classiquement, qu'aux côtés de la Sécurité sociale, à base assurancielle, traitant particulièrement d'assurance maladie et de retraite, la logique assistancielle, financée non par des cotisations mais par l'impôt, rassemble des prestations et services spécialisés, notamment contre la pauvreté ou pour les personnes handicapées. Autrefois à visée « tutélaire », l'assistance a été à ambition « réparatrice ». Elle veut aujourd'hui être « inclusive ».
L'INTÉRÊT Vue comme marginale, l'assistance est en réalité centrale. Car l'assistance – non, l'action sociale –, ce n'est pas uniquement l'hébergement des SDF et l'aide aux orphelins, c'est une grande partie du financement des crèches, c'est la politique de soutien à l'autonomie des aînés dépendants, c'est un ensemble d'interventions de la politique de l'emploi et de la politique du logement. Bref, vraiment, tout le monde peut être concerné, soit directement, soit pour un de ses proches. —*Julien Damon*

L'action sociale en France
de Robert Lafore, Presses de Sciences Po, 200 pages, 16 euros.



Nicolas Messyasz/Sipa

Voici pourquoi le SMIC va passer à 1.600 euros…

Lettre imaginaire d'un Premier ministre NFP pour tenter de justifier une forte augmentation des salaires le jour de son arrivée à Matignon.

LA CHRONIQUE de Jean-Marc Vittori



Françaises, Français,
Comme je vous l'ai promis en arrivant ce matin à l'hôtel de Matignon, je vous rends compte de mon action. Sur le bureau qui fut celui de Léon Blum, j'ai signé aujourd'hui quatre décrets essentiels qui vont changer à jamais votre existence. Ces décisions, vous les attendiez toutes et tous. C'est leur promesse qui nous a permis d'arriver en tête lors des élections législatives du 7 juillet. Le président de la République a manigancé pendant des semaines pour tenter de nous empêcher de prendre le pouvoir. Mais la censure immédiate de son Premier ministre fantoche, contre toute attente, l'a contraint dans un moment d'égarement à nous appeler pour mettre en œuvre notre politique.

Soyons honnêtes. L'annulation de la réforme des retraites, passée en force à l'Assemblée en 2023, n'est que provisoire. Elle nécessitera une nouvelle loi pour être confirmée. Je ne doute pas que nous parviendrons à trouver une majorité sur ce point. Le blocage des prix du pain, des pommes de terre, de l'essence et de l'électricité risque d'être remis en cause par le Conseil d'Etat et l'Union européenne. Il sera difficile à justifier en invoquant les « circonstances exceptionnelles » prévues dans le code du Commerce alors que l'inflation est revenue au-dessous de 2 %. Et mon successeur, qui sera peut-être là dans quinze jours, pourra y mettre fin d'un trait de plume.

Vague de smicardisation

En revanche, les deux autres décrets sont irréversibles. Je sais que cela surprendra certains. Ce qu'un décret fait, un autre décret peut en principe le défaire. Mais le droit administratif bute ici sur le droit du travail. Et un employeur n'a par bonheur pas le droit d'imposer une baisse de salaire à ses employés. J'ai donc décidé de porter le SMIC à 1.600 euros et d'augmenter de 10 % le point d'indice des fonctionnaires. Vous remarquerez la modération de ces mesures, qui figurent en tête du programme des « 15 premiers jours » du Nouveau Front populaire (NFP). J'aurais parfaitement pu décréter le SMIC à 2.000 euros ou un point d'indice supérieur de 20 %. Il n'est guère étonnant que le président ait hésité à nous confier le pouvoir.

Je voudrais maintenant vous expliquer ce que nous attendons de ces décisions. Il en va pour nous de la justice sociale et de l'efficacité économique. Justice sociale d'abord, parce que trop de salariés ne sont pas assez payés après la grande vague d'inflation. Certains nous répondront que les employés au SMIC sont les seuls à avoir été intégralement protégés de la flambée des prix, car le salaire minimum est indexé sur l'inflation. Ils ont raison. Mais l'entreprise peut toujours donner davantage. Je connais bien l'entreprise, puisque j'ai toujours travaillé dans l'administration.

J'aurais parfaitement pu décréter le SMIC à 2.000 euros ou un point d'indice supérieur de 20 %.

Il n'est guère étonnant que le président ait hésité à nous confier le pouvoir.

Certains nous diront aussi que nous allons ainsi déclencher la plus grande vague de smicardisation jamais connue dans le pays. Le mois prochain, des millions de salariés supplémentaires seront effectivement payés au SMIC. Je peux vous le dire : c'est une excellente nouvelle. D'abord parce que mon prédécesseur Gabriel Attal voulait aller dans le sens inverse en désmicardisant le pays. Ensuite parce que c'est un pas décisif vers la société égalitaire à laquelle nous aspirons, une société où tous les travailleurs gagneront pareil quels que soient leur implication, leur expérience, leurs mérites. Peut-être faudra-t-il prévoir quelques séances de rééducation pour les salariés qui regrettent de ne plus gagner 10 % de plus que leurs collègues plus novices ou moins compétents.

La revalorisation du point d'indice est aussi une mesure de justice. Depuis vingt ans, il n'a gagné que 12 % tandis que les prix augmentaient de 39 %. Laissons de côté le « glissement vieillissement technicité », un terme obscur pour justifier que les fonctionnaires voient leur rémunération augmenter chaque année (jusqu'à un certain niveau) au nom de leur efficacité accrue. Même si je dois avouer que j'ai parfois eu du mal à constater cet accroissement chez mes collègues.

Efficacité économique ensuite, car ces généreuses hausses de revenus vont soutenir la demande. Le phare de LFI, Mathilde Panot, a mis cet effet en pleine lumière : les PME en mal de clientèle vont voir arriver les acheteurs aux poches pleines. Notre conviction profonde, c'est que la France a un problème de demande et non pas d'offre.

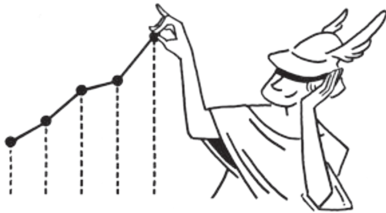
Des décisions catastrophiques

Evidemment, cette conviction demande à être étayée. Le déficit commercial de la France, qui pourrait dépasser à nouveau 80 milliards d'euros en 2024, pointe un problème d'offre plutôt que de demande. La forte augmentation des bas salaires risque de ne pas rééquilibrer les comptes car les foyers démunis achètent davantage de produits importés, moins chers.

Et l'expérience du passé donne des leçons qui pourraient nous questionner. A la suite des deux fortes hausses de salaires de la Vᵉ République, en 1968 et en 1981, les échanges de la France s'étaient fortement détériorés et il avait fallu dévaluer le franc. Aujourd'hui, le franc n'existe plus. Mais faisons confiance à la Banque centrale européenne pour voler à notre secours si nécessaire. Faisons confiance à nos clients étrangers, éblouis par les Jeux Olympiques, pour acheter nos produits renchéris. Faisons confiance, enfin, à nos concurrents pour ne pas profiter de la situation en prenant des parts de marché.

Vous l'avez bien compris, chères, chers compatriotes, ces décisions risquent au fond d'être catastrophiques pour le pays. Mais nous les assumons, d'autant plus facilement que nous ne serons peut-être plus au pouvoir dans les prochaines semaines. Au moins, nous vous aurons fait rêver. ■

opinions



Retrouvez ***tous nos graphiques*** *sur* *lesechos.fr/infographies*

LE POINT DE VUE

de **William Thay**

Les entreprises ont besoin de stabilité

La stabilité ou l'instabilité politique est une des clés de la santé économique d'un pays. Alors que la France pouvait échapper à cette question, à la différence d'autres régimes parlementaires en Europe, les dernières élections législatives ont rebattu les cartes. Cette éventuelle instabilité politique s'ajouterait à une instabilité normative et fiscale préexistante, qui risquerait de créer des difficultés énormes pour nos acteurs économiques.

Le fait majoritaire a préservé la France de l'instabilité politique pendant près de soixante ans.

En entrant dans le camp des ingouvernables, la France inflige une double peine à ses acteurs économiques : un coût direct et un coût d'opportunité différé.

Le fait majoritaire a préservé la France de l'instabilité politique pendant près de soixante ans. Grâce au parlementarisme rationalisé, comme l'encadrement strict des motions de censure (articles 49.2 et 49.3), ainsi qu'au mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours, les chefs de gouvernement ont toujours disposé de majorités solides, même en cas de cohabitation (la plus petite étant les 240 députés de la coalition Ensemble en 2022-2024). Ainsi, même les cohabitations conflictuelles (Chirac en 1986-1988 ou Jospin en 2000-2002) ont été marquées par une clarté sur la gestion de la politique économique, qui revient à Matignon.

Depuis la crise des dettes souveraines, les pays d'Europe du Sud ont vécu des phases d'instabilité politique amplifiant l'incapacité de leurs gouvernants à réformer. L'Italie a enchaîné gouvernements technique, d'union des populistes, et d'union nationale en dix ans ; l'Espagne n'a pas eu de gouvernement entre janvier et mai 2016, et la Grèce a vu Tsipras gagner en 2015 avec une parenthèse de plusieurs mois sans gouvernement. Or, il s'agit des quatre pays les plus endettés de l'UE (162 % du PIB en Grèce, 137 % en Italie, 111 % en France et 108 % en Espagne). La France est aussi endettée qu'eux alors qu'elle était protégée de l'instabilité politique, qu'en sera-t-il maintenant que ce n'est plus le cas ?

La France souffre en revanche d'instabilité normative. A chaque alternance, nos gouvernants ont empilé les normes réglementaires. Selon le conseiller d'Etat Christophe Eoche-Duval, il y a 44 millions de mots en 2022 contre 22 millions en 2002 pour les seules normes produites à la suite de lois ou de règlements. Il faudrait aussi y ajouter celles produites par les autorités administratives indépendantes, dont le nombre a augmenté, par les services déconcentrés (ARS, préfectures, etc.) ou encore par les collectivités territoriales.

De même, notre politique fiscale est illisible après une accumulation d'impôts. Il existe plus de 400 impôts et prélèvements, alors que huit rapportent 80 % des recettes : cotisations sociales, TVA, CSG (contribution sociale généralisée), impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques), CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et CFE (cotisation foncière des entreprises). Cette instabilité normative et fiscale décourage les investisseurs étrangers et français, qui ne peuvent pas s'inscrire sur le long terme pour développer une activité économique en France.

En entrant dans le camp des ingouvernables, la France inflige une double peine à ses acteurs économiques : un coût direct et un coût d'opportunité différé. D'une part, nous venons de perdre un trimestre de croissance, autant de richesses qui ne seront pas transformées en revenus pour l'Etat (moins de recettes fiscales), les entreprises (moins de ventes) et les ménages (ralentissement des salaires et des transferts sociaux). D'autre part, nous allons manquer des opportunités économiques alors que les Jeux Olympiques avaient pourtant renforcé notre attractivité.

Il faut donc décréter l'union nationale autour de nos acteurs économiques. Qu'importent nos désaccords politiques, nous devons tous les soutenir et rendre notre pays attractif pour le redresser.

William Thay est président du think-tank indépendant Le Millénaire, spécialisé en politiques publiques.

LE POINT DE VUE

de **Dominique Laurent**

De la démocratie sociale en politique

Etrange animal que la démocratie sociale (entendue ici comme la participation citoyenne des salariés à la vie de l'entreprise), aussi souvent évoquée que mal connue. L'impasse politique issue de la hasardeuse dissolution de juin dernier est l'occasion de mieux en comprendre la force et l'exigence, mais aussi de s'en inspirer.

Si la démocratie sociale emprunte à la démocratie politique nombre de ses mécanismes (élection de représentants aux scrutins proportionnel ou majoritaire, procédure organisée de création de normes juridiques, droit d'information, etc.), elle en diffère notamment dans sa manière de dégager des majorités.

La démocratie sociale procède de l'élection de représentants élus dont l'audience (à savoir le pourcentage de voix recueillies aux élections professionnelles) permet de faire émerger des blocs syndicaux pouvant s'apparenter aux groupes politiques parlementaires ; mais ici s'arrêtent les comparaisons. La démocratie sociale est par essence dynamique et en mouvement, quand la démocratie politique est statique, en quête permanente de stabilité car tout gouvernement est intimement lié au bloc majoritaire lui accordant de facto sa confiance, lequel ne peut continuellement se recomposer au gré du vote des projets de loi.

Entré dans une zone de turbulences inédite sous la Ve République, Emmanuel Macron doit désormais dégager une majorité recomposant l'introuvable arithmétique électorale de juin 2024. Il lui faut donc négocier des ralliements sur des projets, des idées, des intentions ; à défaut, il lui sera impossible de faire prospérer l'action gouvernementale.

C'est là toute la force de la démocratie sociale, qui recherche, et (presque) toujours trouve, autant de combinaisons majoritaires pour servir son ambition de politique contractuelle.

C'est là toute la force de la démocratie sociale, qui recherche, et (presque) toujours trouve, autant de combinaisons majoritaires pour servir son ambition de politique contractuelle. Pourtant, la barre est placée haut lorsque l'on sait que le vote de tout accord d'entreprise (qui est à l'entreprise ce que la loi est à l'Etat) exige une majorité qualifiée de 50 %. Il appartient alors à l'employeur de faire ratifier chacun des protocoles négociés par de telles majorités, alors qu'une majorité relative ou simple suffit à faire voter une loi.

L'assemblage de ces majorités par addition d'audiences syndicales est un objectif d'autant plus difficile à atteindre qu'une organisation syndicale, à la différence d'un groupe parlementaire, ne vote que d'un seul bloc, par la signature de son délégué, qui rend des comptes dans une quotidienneté quasi-permanente à ses électeurs.

Le social est donc un champ de tir intransigeant où aucune balle ne peut se perdre, là où la démocratie parlementaire est adultérine et permet à chaque parlementaire d'apporter sa voix à la ratification d'un texte que son groupe aurait officiellement pu désapprouver.

En entreprise ou au niveau des branches professionnelles, c'est tout ou rien dans un système où l'arsenal coercitif est de surcroît réduit à sa portion la plus congrue en l'absence de dispositifs de type 49.3, motion de censure ou autre droit de dissolution.

La démocratie sociale a ceci d'atypique qu'elle s'appuie sur une conception très verticale du pouvoir, plaçant l'employeur dans une situation plus inamovible qu'un gouvernement, mais elle exige en contrepartie d'assembler des majorités fortes et absolues pour créer des droits nouveaux.

La démocratie politique française est à présent invitée à faire ce difficile apprentissage et peut-être à s'inspirer à cette occasion de la pratique parlementaire américaine, qui a donné toutes ses lettres de noblesse au concept de « majorités de projets ».

Dominique Laurent est directeur des ressources humaines de Schneider Electric France et ancien maître de conférences à Sciences Po Paris.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

Royale Sarah Bernhardt au Palais-Royal

Philippe Chevilley

THÉÂTRE
L'Extraordinaire Destinée de Sarah Bernhardt
de Géraldine Martineau
1 h 30. Du 27 août au 31 décembre (en alternance avec « Edmond » à partir du 8 octobre) au Théâtre du Palais-Royal (Paris)

Représenter sur scène « L'Extraordinaire Destinée de Sarah Bernhardt » s'annonçait comme une sacrée gageure. Le biopic, au théâtre comme au cinéma, s'avère souvent académique. S'attaquer, qui plus est, à l'une des icônes de l'art dramatique, c'était prendre le risque d'en éteindre la flamme et de décevoir à jamais les amateurs. Géraldine Martineau n'a pas eu peur de se brûler les ailes. Elle a pris la plume pour faire d'une folle vie de théâtre une pièce insolente et féministe, promise, on l'espère, à un long succès au Théâtre du Palais-Royal. Les étoiles semblent parfaitement alignées pour son spectacle : le directeur du théâtre, Sébastien Azzopardi, est un descendant de « la Divine ». Et la reprise en alternance d'« Edmond », succès d'Alexis Michalik consacré à Edmond Rostand, apparaît comme un heureux hasard : l'auteur de « Cyrano » a écrit « L'Aiglon » pour Sarah Bernhardt.

La pièce fait feu de tout bois : riche en situations baroques – du passage au couvent à la tournée américaine –, sentimentale sans excès, engagée dans son propos à la fois féministe et antiraciste (l'actrice d'origine juive fut l'objet de violentes attaques antisémites). Rien de didactique dans l'écriture. La fantaisie est reine, les dialogues vifs et cinglants, et les chansons qui émaillent la représentation donnent à l'ensemble un petit air de comédie musicale rafraîchissant.

Estelle Meyer, divine interprète

Géraldine Martineau a opté pour une large distribution : dix artistes incarnent en scène pas moins de 35 rôles : famille de l'actrice, prétendants et amants, metteurs en scène, Hugo, Rostand... Estelle Meyer est parfaite dans le rôle-titre, mélange de détermination et de fragilité. Sans essayer d'imiter le phrasé daté de Sarah Bernhardt (comme en témoignent les enregistrements historiques), elle restitue son intensité, sa forte présence et son caractère bien trempé. Du grand art...

Dans son sillage, ses partenaires nous embarquent dans une réjouissante farandole, ode au théâtre et à ses artistes. La mise en scène de Géraldine Martineau est rythmée et offre quelques jolis tableaux, comme ce bal masqué à Bruxelles. L'esthétique classique du décor et des costumes ne dépareille pas avec les ors du théâtre. Parti sur les chapeaux de roues, le spectacle souffre néanmoins de quelques longueurs et d'un brin de folie dans les scènes de liaison. Mais l'ensemble est tout de même fort réjouissant. Géraldine Martineau a sorti Sarah Bernhardt du cercueil où elle aimait dormir et l'a ressuscitée en lui rendant justice et panache. Une femme à l'extraordinaire destinée, libérée par le théâtre. ■



Sarah Bernhardt (Estelle Meyer) dans son costume d'Aiglon. *Photo Fabienne Rappeneau*

Frères d'Iran et d'Amérique

ROMAN AMÉRICAIN
American Boys
de Khashayar J. Khabushani, traduit de l'anglais par Charles Bonnot.
Editions Denoël, 246 pages, 22 euros.

Ils ne sont pas riches, mais ils croient au rêve américain. Ils sont trois frères, Justin, Shawn et K., le narrateur, fils d'un couple d'immigrés iraniens aux Etats-Unis. Le père (Baba), ex-ingénieur aéronautique, a cessé de travailler et dilapide l'argent du foyer dans les bars et les casinos. La mère travaille la nuit comme aide-soignante pour nourrir la famille et prend les coups au propre comme au figuré que lui inflige son mari violent. Dès les premières pages de son premier roman « American Boys », Khashayar J. Khabushani donne beaucoup de densité à ses personnages et à son récit initiatique, souvent douloureux, qui nous fait voyager de Los Angeles à Ispahan dans les années 1990-2000. Il le fait par petites touches, donnant corps aussi bien aux mots et aux pensées qu'aux silences.

Assumer son homosexualité

Mal à l'aise avec sa femme, qui lui échappe, mal à l'aise avec les souvenirs dorés de sa jeunesse (sa vie très libre d'étudiant new-yorkais), le tyrannique Baba ramène ses trois fils préados chez son vieux géniteur à Ispahan. Un épisode de courte durée, pendant lequel il va commettre l'irréparable avec K. son plus jeune fils. La famille iranienne a-t-elle découvert son forfait ? En tout état de cause, elle décide de séparer les « american boys » de leur père et de les rapatrier en Californie. Justin, Shawn et K. vont pouvoir grandir en Amérique. Tenter de réaliser leur rêve, d'exister dans un pays qui, après les attentats de 2001, sombre pour partie dans la paranoïa et un racisme aigu à l'égard des musulmans. Quand Justin, le fou de littérature, se réinvente en fervent patriote – jusqu'à s'engager dans l'armée –, quand Shawn cultive sa passion pour le basket, K. se bat pour dépasser son traumatisme ; et assumer son homosexualité en construisant une idylle prudente avec son voisin Johnny. En creux, se dessine le portrait de la maman, mère courage lumineuse qui se confie par bribes à l'enfant blessé.

Humble, dépouillée de tout artifice littéraire, cette chronique des jours d'une famille musulmane américaine est non seulement bouleversante, mais riche en réflexions sur les arcanes de l'identité, les difficultés de l'intégration, le rapport ambigu à la religion, l'éveil tourmenté à la sexualité et la puissance de l'amour fraternel. En peu de mots, Khashayar J. Khabushani, double de K., nous offre un saisissant portrait des Etats-Unis et de l'Iran à l'aube du XXIe siècle. Avec, en filigrane, un vibrant plaidoyer pour le multiculturalisme et l'acceptation de soi sous toutes ses facettes. Avec « American Boys », l'écrivain américano-iranien rhabille de la plus belle des façons la statue de la Liberté. — ***Ph. C.***



prospective

Les associations, une force et une voie

LA CHRONIQUE *de* **Jean-Louis Frechin**



Les récents Jeux Olympiques et Paralympiques nous rappellent l'importance du sublime, de l'attachement à la collectivité nationale et aux rôles du sport. Les plus de 800 athlètes tricolores qui nous ont fait rêver sont le sommet d'organisations très françaises, les associations sportives, aux plus de 15 millions de licenciés. L'histoire des associations en France remonte à l'Ancien Régime, mais c'est la loi du 1er juillet 1901 qui a véritablement consacré le droit de s'associer comme liberté fondamentale. Depuis lors, le mouvement associatif français assez singulier n'a cessé de croître, passant de quelques milliers de créations annuelles dans les années 1950 à 1,5 million d'associations actives, en 2017. Elles couvrent à peu près tous les sujets, activités et causes. Parmi ses acteurs, 24 % relèvent du domaine du sport, 23 % de la culture et des spectacles, 21 % des autres loisirs, 14 % de l'action sociale, humanitaire et caritative, médico-sociale et de santé, 12 % de la défense de causes, de droits et d'intérêts. Environ 1.341.000 associations reposent sur des bénévoles quand 159.000 sont employeuses, selon les chiffres de l'Injep. Les associations jouent ainsi un rôle crucial dans notre société en matière de citoyenneté, d'offres d'activités et d'action sociale. Elles comblent aussi souvent les vides entre l'Etat et les entreprises, favorisant ainsi le fonctionnement du pays. A l'exemple des Petits Débrouillards, sur l'éducation populaire scientifique, qui proposent des actions éducatives, scientifiques, visant à former des citoyens capables de participer à la vie du pays… Ou de l'école de voile des Glénans, qui a démocratisé la voile et la mer comme loisir. Désormais première école de voile d'Europe, elle a également largement contribué à la création de l'économie du nautisme.

Réparer

Dans un autre domaine, Design for Change, à Lille, s'attelle à inventer le design du futur pour répondre aux enjeux contemporains. Enfin, pas de maintien ou de soins à domicile sans des associations comme Coordinov (Val-d'Oise), qui articulent les parcours complexes de soins publics. On le mesure : les bénévoles et salariés du mouvement associatif sont l'expression d'un engagement fort pour le pays et le vivre-ensemble. Les associations présentes sur tout le territoire sont à la fois une ressource et une solution. Insérées dans la France rurale et périurbaine, elles connaissent mieux le terrain et le sentiment d'abandon territorial que les hommes et femmes politiques. A l'heure des économies budgétaires, tout effort d'aide économique et sociale est vain s'il ne se propose pas expressément d'être une entreprise de citoyenneté et de cohésion. Si le « développement culturel » en France a produit des effets significatifs, c'est désormais à une véritable politique de « développement social et de citoyenneté » que nous devons nous attacher. Les associations sont une force et une voie essentielle pour cela. Autonomes et agiles, elles ne peuvent cependant pas être le supplétif d'agenda politique local. Les associations sont une piste pour réparer, renouer avec les principes républicains et retrouver des perspectives de qualité de vie et de vivre-ensemble porteuses d'espoir partout en France. Cela doit être une priorité.

Jean-Louis Frechin est directeur de Nodesign.

SUR LE **WEB**

L'INVENTION Des batteries dopées à l'IA au pied des panneaux solaires
A lire sur lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective

Newsletter sciences & prospective
Médecine, biologie, climatologie, espace, archéologie… Chaque samedi, un concentré d'expertise pour mieux comprendre le monde.
Abonnement gratuit sur lesechos.fr/newsletters

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

REPORTAGE // Autoproclamée plus vaste espace piéton d'Europe, l'ancienne cité industrielle norvégienne a mis trente ans et dépensé des milliards pour débarrasser son centre du trafic routier.

Oslo, les recettes de la capitale verte

Paul Molga
— Envoyé spécial à Oslo

C'est une étrange impression post-apocalyptique qui saisit le promeneur dans certaines rues de l'hypercentre d'Oslo. Depuis une dizaine d'années, la municipalité en a chassé les voitures. Sur plusieurs grandes artères désormais silencieuses, on ne croise plus que quelques piétons parfois dérangés par le passage d'un taxi électrique ou le jeu d'un couple d'écureuils sautant de façades en arbres. La capitale norvégienne n'en a pas fini. D'ici à 2030, elle veut réduire de 95 % ses émissions de carbone (par rapport à 1990) en agissant principalement sur le trafic, responsable de la moitié d'entre elles, et faire de son centre « le plus vaste espace piéton d'Europe ».

« *La ville durable n'est encore qu'une intention dans de nombreux pays, notamment en raison de la complexité des enjeux de mobilité. Oslo est une des rares dans le monde à avoir atteint une solide maturité sur la question. Elle offre un modèle de transition inédit dont viennent s'inspirer de nombreux urbanistes et chercheurs pour élaborer leurs propres stratégies* », explique la directrice de la Fabrique de la Cité, Céline Acharian, venue découvrir ce laboratoire à la tête d'une des « learning expeditions » qu'organise son think tank sponsorisé par Vinci.

Péages urbains

Logée au fond d'un vaste fjord, la ville-port y a mis le temps. Si elle doit à la coalition progressiste rouge-verte réélue en 2019 l'accélération de sa transformation, son programme a débuté en 1990 avec la mise en place de péages urbains. Leur montant est dissuasif et 52 nouvelles barrières ont été installées depuis 2015.

Dans une capitale qui abritait à l'époque des axes de circulation de deux fois trois voies dans son centre historique, la mesure a d'emblée été jugée impopulaire. « *Ces anneaux de péage encerclant la ville ont fonctionné de facto comme des zones à faibles émissions privilégiant les plus aisés* », explique le consultant Julien de Labaca, spécialiste de la mobilité durable. La municipalité a répondu aux critiques par des mesures d'incitations fiscales très attractives pour l'achat de véhicules électriques. « *Encore aujourd'hui, une Volkswagen e-Golf revient moins cher à l'achat qu'une Golf thermique et une Tesla est meilleur marché qu'un modèle équivalent chez Audi* », compare le consultant.

Reconquête littorale

S'ajoute un réseau dense de bornes de recharge, des places de stationnement préférentielles et gratuites ainsi que des subventions publiques pour l'installation de système de charge à domicile. De quoi propulser Oslo au rang de capitale mondiale du véhicule électrique. « *Plus de la moitié des voitures y roulant sont électriques ; à l'échelle nationale, 92 % des véhicules neufs vendus cette année sont décarbonés* », constate Hanne Bertnes Norli, conseillère en chef pour la mobilité chez Asplan Viak, un cabinet norvégien de conseil en planification urbaine.

En ville, l'ambiance a changé. « *Au prix du mètre carré dans le centre, une place de stationnement vaut un million de couronnes (85.000 euros). Il y a de meilleures façons d'utiliser cet espace que d'y garer une voiture* », défend Isak Solomon, expert mobilité à l'Agence du climat d'Oslo. La collectivité a donc récupéré près de 4.250 places pour en faire des espaces verts, des squares, des terrasses, installer des bancs. Le port est le premier à avoir profité de cette métamorphose en accueillant des promenades, des plages, des parcs, des lieux culturels et une vaste marina de plaisance, agrémentée de saunas. Grâce aux recettes des péages, affectées en totalité à l'amélioration de la mobilité urbaine, les transports publics ont été considérablement développés, en englobant l'offre des 21 municipalités voisines. « *Environ 380 millions de voyages y sont réalisés chaque année, soit près de 1 million chaque jour, et ce chiffre a doublé en dix ans* », applaudit Hanne Bertnes Norli. Cerise sur le gâteau, leur décarbonation suit la même courbe que celle des véhicules de particuliers. D'ici à 2028, les 1.200 bus du réseau et la plupart des autocars interurbains devraient ainsi avoir basculé vers l'électrique. Idem pour les ferrys, dont la navigation le long des côtes a récemment été introduite dans l'offre urbaine de mobilité.

> D'ici à 2030, Oslo veut réduire de 95 % ses émissions de carbone (par rapport à 1990) en agissant principalement sur le trafic, responsable de la moitié d'entre elles.

L'effort porte désormais sur les mobilités douces. Avec la nouvelle municipalité à dominante écologique, l'aménagement de pistes cyclables est passé de 1,5 kilomètre par an en moyenne à plus de 15. Entre 2020 et 2023, la part modale du vélo est passée de 7 % à 16 % dans les transports urbains, notamment l'hiver grâce au très bon entretien des pistes. « *La ville compte des itinéraires splendides et sûrs reliés à des vastes terrains de jeu naturels en périphérie d'Oslo* », décrit Oyvind Wold, un sportif auteur de plusieurs guides locaux.

Trottoirs élargis

Les Osloïtes sont également de plus en plus nombreux à marcher. « *Un quart des urbains se déplace à pied et le nombre de piétons a augmenté de près de 15 % dans certaines zones* », évalue Hanne Bertnes Norli. Au point que la ville a récemment porté la largeur standard des trottoirs de 2,5 à 3 mètres et amélioré consécutivement le confort piétonnier en limitant la vitesse de circulation automobile à 30 km/h sur deux tiers de son réseau routier, 500 ralentisseurs installés à l'appui.

« *Facile* », rétorquent quelques détracteurs. A l'image de Grégoire Tortosa, géographe et urbaniste à l'université polytechnique des Hauts-de-France. « *Le projet "vie urbaine sans voiture" ne concerne que 1,3 km², soit 1 % de la surface urbanisée de la ville, dans un périmètre faiblement résidentiel qui n'abrite que 1.000 habitants, et il s'appuie essentiellement sur plusieurs décennies de travaux pour enfouir le trafic* », relativise-t-il. Près de 9 milliards d'euros auraient été investis au total dans la métamorphose du centre-ville. ■

En dates

● 1048 Fondation d'Oslo par le roi viking Harald III.

● 1624 Un incendie détruit Oslo. Reconstruite, la ville est rebaptisée « Kristiania ».

● 1905 La Norvège obtient sa pleine indépendance. Oslo retrouve son statut de capitale, puis son nom en 1925.

● 1952 Oslo accueille les JO d'hiver et gagne son rang de métropole mondiale.

● 2008 Inauguration de l'opéra, début de la reconquête des quais portuaires.

● 2019 La ville reçoit le titre de capitale verte de l'Europe. Plus de la moitié de sa superficie est occupée par des forêts et des parcs. Elle compte 717.000 habitants.



La collectivité a récupéré près de 4.250 places de stationnement pour en faire des espaces verts, des squares, des terrasses, installer des bancs. *Photo Fredrik Naumann/Panos-RÉA*

Chantiers propres

La construction est responsable de 7 % des émissions totales d'Oslo. Dès 2007, la municipalité, alors conservatrice, a voté une réglementation visant à favoriser la décarbonation des chantiers. Entre 20 et 30 % des critères d'attribution de contrats intègrent déjà ces obligations, et à partir de 2025, tous les engins lourds utilisés devront fonctionner au biogaz ou à l'électricité. C'est déjà le cas chez Oslobygg, l'entreprise municipale de construction et de gestion immobilière. Elle revendique un taux d'émissions zéro de 62 % sur ses chantiers grâce à l'usage d'outils décarbonés, comme pour la construction en cours d'un complexe aquatique creusé à l'aide de tractopelles électriques.

enquête



La candidate démocrate à l'élection présidentielle des Etats-Unis Kamala Harris a triomphé lors de la convention de son parti à Chicago en août. *Photo AFP*

Kamala Harris, l'émancipée

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE // La candidate démocrate n'a rien laissé au hasard pour succéder à Joe Biden. Constamment sous-estimée, cette femme noire d'origine indienne a appris à ne pas se plaindre, mais à se battre.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

« *Sa candidature nous met le feu ; elle me ressemble, elle me représente !* » Annette Johnson, visage d'obsidienne sous un chapeau de cow-boy ourlé, n'a pas assez de mots pour encenser Kamala Harris. Comme tous les délégués à la convention démocrate de Chicago, en cette fin août, l'élue de l'Indiana est euphorique. La nouvelle candidate à la présidentielle a rattrapé le retard accumulé dans les sondages par Joe Biden face au républicain Donald Trump. Elle est devenue un phénomène. Alors que l'élection s'annonce très serrée, les démocrates ont désormais toutes leurs chances pour conserver la Maison-Blanche en novembre.

A Chicago, Kamala Harris n'a pas été l'oratrice la plus exaltante, et elle n'a pas un fan-club ancien comme Michelle Obama ou la sénatrice gauchiste Elizabeth Warren. Mais elle est venue pour gagner, avec méthode et détermination. Elle est apparue strictement vêtue en tailleur-pantalon noir, presque en tenue de procureur. Ce n'est pas la suppléante de Joe Biden qui a été ovationnée : c'est la femme tenace qui veut faire tomber Donald Trump.

« *Je serai une présidente qui nous unira autour de nos aspirations les plus élevées. Une présidente qui dirige et qui écoute ; qui est réaliste, pratique, avec du bon sens ; et qui se bat toujours pour le peuple américain. Du tribunal à la Maison-Blanche, c'est le travail de toute ma vie* », a déclaré l'ancienne procureure générale de Californie, insistant sur sa vocation d'avocate du peuple et sur le contraste avec un candidat républicain puéril à l'ego boursouflé. Les combats qu'elle a dû mener au cours de sa carrière « *n'ont pas été faciles* », « *et les élections qui m'ont permis d'accéder à ces postes ne l'ont pas été non plus* », a raconté la candidate démocrate. « *Nous avons été sous-estimés presque à chaque fois* », a-t-elle conclu. Ce « nous » parle surtout d'elle, la fille d'immigrés à la peau noire, toujours cataloguée comme la petite amie de l'un, le faire-valoir de l'autre, ou le recrutement de la diversité. Maintenant, elle s'émancipe. A 59 ans, Kamala Harris peut enfin faire entendre sa propre voix.

Ni prête ni douée pourl'improvisation

Tout a basculé le 21 juillet. Ce dimanche-là, Joe Biden a annoncé son retrait de la course présidentielle et apporté son soutien à la candidature de sa vice-présidente. Pendue à son téléphone avec son équipe, Kamala Harris a battu le rappel d'une majorité de délégués et virtuellement obtenu l'investiture du parti en 24 heures. Tout le monde a été pris de vitesse : les jeunes présidentiables du parti démocrate, contraints de se rallier, et Donald Trump, incapable de contre-attaquer un mois durant. Cette campagne éclair a montré la vice-présidente sous un autre jour. Auparavant, Kamala Harris apparaissait comme la candidate par défaut. Joe Biden, qui avait annoncé en 2020 qu'il ne ferait qu'un seul mandat, ne s'était-il pas représenté en 2023 parce que personne d'autre ne lui semblait capable de défaire Donald Trump ?



Il est vrai que la colistière du président a très mal commencé son mandat. Chargée de travailler sur les causes profondes de l'immigration latino, elle s'est obstinée à répéter en direct sur NBC en juin 2021 qu'elle avait visité la frontière avec le Mexique, ce qui était manifestement faux. Ni prête, ni douée pour l'improvisation. Après cela, Joe Biden a excusé sa vice-présidente « *en cours d'apprentissage* ». Elle est rentrée dans sa coquille, blessée. Plusieurs de ses conseillers sont partis. Les interviews dans les grands médias se sont faites rares. Seuls sont restés les mèmes Internet, son rire sans retenue et ses surprenants aphorismes tournés au comique comme « *ce qui peut être délesté de ce qui a été* ».

A la gauche de Biden en 2019

Dans cette phase de dénigrement, on s'est souvenu d'une campagne présidentielle piteuse, avortée avant les primaires. En effet, en 2019, la candidate californienne s'était positionnée à la gauche de Joe Biden, forçant le trait sur l'assurance-maladie universelle et l'interdiction des gaz de schiste, entre autres. Elle qui n'avait jamais été particulièrement gauchiste. L'entrepreneur new-yorkais Yann Coatanlem l'a au contraire trouvée très authentique après l'avoir accueillie dans son appartement de Manhattan, en 2019. La candidate a pris le chien de son hôte dans les bras. Elle a parlé devant une centaine de mécènes fortunés, levant environ 100.000 dollars. « *Elle était très chaleureuse, et sincère quand elle a évoqué ces Américains qui n'ont pas 400 dollars devant eux pour faire face à un accident de parcours*, raconte-t-il, *contrairement à Hillary Clinton, qui avait certes des convictions très fortes au départ, mais qui était devenue un disque rayé, s'ennuyant à force d'écouter sa propre voix.* »

« *C'est une femme qui a des convictions – la défense des femmes, la justice raciale – même si elle n'est pas dogmatique et sait s'adapter au contexte* », décrypte Alexis Buisson. Ce journaliste vivant aux Etats-Unis publie le 10 septembre l'édition mise à jour de son ouvrage « Kamala Harris, la biographie » (L'Archipel), pour lequel il a réalisé de nombreux entretiens dans l'entourage professionnel et familial de la candidate.

Kamala Harris a grandi dans une famille engagée. Avec deux parents universitaires et immigrés dans la Californie des années 1960-1970, difficile de rester indifférent au mouvement pour les droits civiques. Le père Donald Harris, jamaïcain, a cheminé jusqu'à devenir professeur d'économie à Stanford. La mère Shyamala Gopalan était chercheuse en biologie à Berkeley. Cette femme courageuse est partie d'Inde à 19 ans, seule, pour rejoindre la Californie avec l'ambition de devenir celle qui trouverait le remède au cancer du sein. Elle a refusé le mariage arrangé par sa famille. Puis quand Kamala avait sept ans, elle s'est séparée de Donald et a conservé la garde des deux filles.

Après le divorce, les trois femmes ont emménagé dans les bas de Oakland, « *un beau quartier de pompiers, d'infirmières et d'ouvriers du bâtiment, qui tondaient tous leur pelouse avec fierté* », a raconté la candidate à Chicago. Shyamala Gopalan tançait celle qui se plaignait : « *Alors Kamala, qu'est-ce que tu vas faire pour régler ça ? Et surtout, ne le fais pas à moitié* », disait-elle. Forte de cette leçon, l'écolière Kamala a recueilli son amie Wanda, qui était abusée sexuellement dans sa famille. Une expérience qui a contribué à sa vocation de juge.

Des tracts sur une planche à repasser

La vice-présidente, dont le prénom fait référence à la déesse Lakshmi que l'on invoque pour avoir du succès dans ses entreprises, n'est pas considérée comme « afro-américaine » de par son origine jamaïcaine. Toutefois, Shyamala Gopalan a veillé à ce qu'elle soit consciente de sa couleur de peau et des combats qu'elle implique. Elle « *savait que son pays d'adoption nous verrait comme des filles noires, Maya et moi, et était déterminée à s'assurer que nous grandissions en femmes noires confiantes et fières* », a confié Kamala Harris au « New Yorker ».

Pas d'université de l'Ivy League dans le parcours de l'aspirante à la Maison-Blanche, contrairement à Barack Obama qui avait poli son personnage à Columbia puis à Harvard. En revanche, elle est passée par l'université noire historique de Howard, à Washington, où elle a été admise dans une sororité « black » – avant de revenir faire son droit à l'université publique de San Francisco. Entrée au tribunal de district du comté d'Alameda en 1990, elle a rencontré peu après l'ex-maire de San Francisco Willie Brown. Ils ont été brièvement amants. Cet Afro-Américain plus âgé que son père, élégant et influent, l'a introduite dans la haute société de la Vallée. Il est devenu son mentor, tout en couvant l'actuel gouverneur de Californie Gavin Newsom. Les deux protégés se sont liés. Avant eux, Nancy Pelosi et Dianne Feinstein sont également passées par l'écurie Brown.

> « C'est une femme qui a des convictions – la défense des femmes, la justice raciale – même si elle n'est pas dogmatique et sait s'adapter au contexte. »
> **ALEXIS BUISSON**
> Journaliste, auteur de « Kamala Harris, la biographie »

Dans un pays où les juges sont élus, l'ambitieuse n'a cependant bénéficié d'aucune faveur pour décrocher en 2003 son premier poste important, procureure de district de San Francisco. Au paradis américain des progressistes, elle a réussi à battre son ancien patron, le très gauchiste Terence Hallinan, en promettant d'être plus dure avec les criminels. Elle s'est campée à la sortie des supermarchés, avec des tracts imprimés en noir et blanc posés sur une planche à repasser. Puis, en 2010, elle a défait un républicain modéré qui partait pourtant favori, pour devenir procureure générale de Californie. Six ans plus tard, elle a été élue sénatrice au Congrès. C'était la première fois qu'une femme d'origine indienne accédait à ce poste – on ne compte plus les « premières fois » dans sa carrière. Elle s'y est illustrée en auditionnant des sommités de l'administration Trump comme au tribunal. « *Je ne peux pas être pressé comme ça, vous me rendez nerveux !* » a craqué le procureur général Jeff Sessions. « *C'est une femme et elle est noire. Ses adversaires sont des hommes, qui ont tendance à ne pas la prendre au sérieux et à attaquer son identité. Ils ne se rendent pas compte que c'est improductif* », analyse Alexis Buisson.

Un plan pour l'élection de 2028

En 2022, quand la vice-présidente blessée de Joe Biden a décidé de repartir à l'attaque, personne n'y a prêté attention. Avec sa nouvelle directrice de cabinet Lorraine Voles, arrivée en mars, leur plan était pourtant de préparer la présidentielle de 2028. « *L'élément principal était de sortir Harris du bunker psychologique où elle s'était retirée* », en se forçant à donner des interviews et en se démultipliant sur le terrain, raconte CNN. En juin, la Cour suprême a décidé de faire régresser le droit à l'avortement aux Etats-Unis et a donné à Kamala Harris le combat qui lui manquait. Elle s'est immédiatement identifiée à cette cause porteuse et elle a pris la route, avec au moins deux rendez-vous par semaine, pour galvaniser les électeurs à l'approche des élections de mi-mandat.

A chaque fois, il y avait des élus locaux, des leaders étudiants ou des décideurs économiques sur la photo. Kamala Harris a aussi multiplié les tournées dans les universités, et s'est rendue très populaire auprès des jeunes électeurs. Elle s'est aussi forgé une expérience internationale, quand Joe Biden n'était pas disponible ou devait s'économiser. Son voyage en France en novembre 2021 a pris une dimension particulière à cause de l'éclatement de la crise des sous-marins avec l'Australie. Elle a longuement discuté avec Emmanuel Macron pour recoller les morceaux.

Avec son mari Doug Emhoff, un avocat de confession juive épousé en 2014, ils se sont aussi rendus à l'Institut Pasteur. Elle voulait rendre hommage à sa mère qui avait travaillé un an dans les années 1980 avec le professeur Etienne-Emile Baulieu, l'inventeur de la pilule du lendemain. Elle l'a rencontré peu avant son décès, ainsi que d'autres chercheurs et médecins. « *C'était en plein Covid, nous étions tous masqués, elle m'a posé plusieurs questions d'ordre scientifique, de bon sens. Elle était chaleureuse, et très curieuse* », se souvient Olivier Schwartz, virologue à l'Institut. Il ne sait plus si Kamala Harris, qui a appris le français à l'école, a glissé quelques mots dans la langue de Molière, mais tous étaient « *ravis et honorés* ». « *J'espère que la prochaine fois, elle viendra nous saluer en présidente* », s'amuse le scientifique. Les paris sont lancés.

Lire nos informations
Page 9



« Les jeux paralympiques » par Pascal Garnier pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Quand les PME vont… tout va

Quelle que soit l'identité ou la couleur politique du futur Premier ministre, il y a une réalité économique qu'il ne pourra pas ignorer : quand les PME vont… tout va. Dans une France surtout connue et reconnue pour ses multinationales du luxe, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire ou de l'énergie, le débat économique porte souvent sur la manière de mieux encadrer ou de mettre à contribution ces géants solides et prospères.

Il faut taxer le capital et les successions, augmenter le SMIC et les contributions sociales, accroître les obligations en matière de défense de l'environnement, améliorer les conditions des salariés lors de leur vie active comme de leur retraite… Un catalogue de bonnes intentions souvent non financées et qui pèsent lourd sur la compétitivité des entreprises en général, et des PME en particulier.

Par **David Barroux**

> Plus ignorées que méprisées, TPE et PME constituent un poumon essentiel de notre économie.

Victimes collatérales et souvent silencieuses des grands débats qui fracturent notre pays, les PME sont moins bien armées que les grands groupes pour faire face à l'accumulation de réformes et de normes qui, prises individuellement, ont souvent un sens mais qui, en s'additionnant, deviennent ingérables pour de petites structures. Elles qui emploient plus de salariés faiblement qualifiés et au SMIC n'ont souvent guère de marge de manœuvre économique et ne disposent pas d'armées de services juridiques pour tenir le rythme de la nouvelle religion de la « compliance ».

Plus ignorées que méprisées, les microentreprises, les TPE comme les PME constituent cependant un poumon essentiel de notre économie. Plus de 4 millions de ces entreprises de toutes tailles investissent et font travailler plus de 6 millions de personnes sur l'ensemble du territoire et irriguent ainsi tout notre tissu économique. Beaucoup moins tournées vers les exportations que nos multinationales puisqu'elles ne pèsent pas plus de 15 % de notre commerce extérieur, elles ont l'avantage de défendre des métiers de services ou de la construction bien moins menacés par les délocalisations et le « made in ailleurs ».

Plutôt que de mettre des bâtons dans les roues de cette fragile France des entrepreneurs, la priorité de tout gouvernement devrait être de les motiver en leur proposant de s'enrichir sans donner le sentiment que l'argent que l'on gagne est forcément volé à quelqu'un d'autre. Eux plus que n'importe qui peuvent créer des emplois et de l'activité. Ils n'ont même pas forcément besoin qu'on les aide. Juste qu'on évite de leur compliquer la vie.

Lire nos informations
Page 24



« Les titres de 18h »

Chaque soir, les articles qui font la une de l'actualité pour ne rien rater des titres de la journée.



newsletters.lesechos.fr

PARIS 2024 *jeux paralympiques*





RIBSTEIN EN OR SUR LE PARATRIATHLON Le Français Jules Ribstein a remporté lundi la médaille d'or en paratriathlon dans la catégorie PTS2, réservée aux handicaps physiques sévères. Jules Ribstein, 37 ans, a bouclé l'épreuve en 1 heure 05 minutes 47 secondes, avec près de deux minutes d'avance sur ses adversaires américains, Mohamed Lahna et Mark Barr, deuxième et troisième. L'Alsacien, qui a été amputé de la jambe gauche après un accident de moto en 2008, participait pour la première fois à une édition des Jeux Paralympiques. *Photo Alain Jocard/AFP*

LA **PERSONNALITÉ**

Tour Eiffel : rififi autour des anneaux olympiques

SYMBOLE L'annonce faite ce week-end par la maire PS de Paris, Anne Hidalgo, du maintien des anneaux olympiques après les Jeux au fronton de la Dame de fer ne cesse de provoquer des remous. Après les héritiers de l'architecte Gustave Eiffel, qui ont fustigé l'idée que cette œuvre de 135 ans *« se voie adjoindre le symbole d'une organisation extérieure, de façon pérenne, quel qu'en soit le prestige »* en jugeant que *« la tour Eiffel n'a pas une vocation d'antenne publicitaire »*, c'est au tour du Comité International paralympique d'aggraver l'imbroglio. Déclarant ce lundi qu'il ne fallait pas *« oublier les Agitos »*, ces virgules rouge, bleue et verte symbolisant les Paralympiques installées sur l'Arc de Triomphe, Craig Spence, son porte-parole, a affirmé qu'il fallait trouver *« un endroit où* [ils] *puissent rester ici, dans la ville »*. Dimanche, c'était l'ex-LR Rachida Dati, ministre de la Culture démissionnaire, qui douchait l'enthousiasme de sa rivale politique, Anne Hidalgo, en brandissant la nécessité de *« procédures et consultations visant la protection du patrimoine »*.

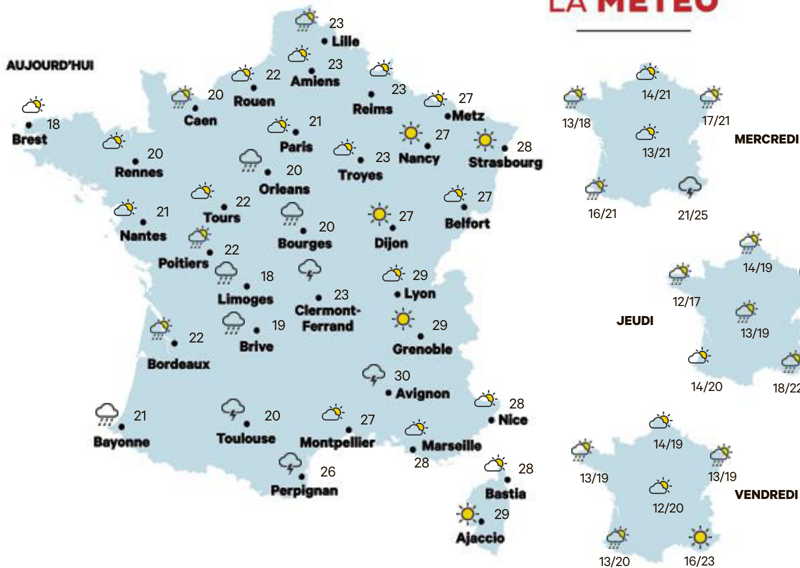
LE **PALMARÈS**

BOCCIA Aurélie Aubert a remporté le titre dans la catégorie BC1, la première médaille française de l'histoire dans la discipline. Elle s'est imposée en finale face à la Singapourienne Jeralyn Tan Yee Ting.

PARATRIATHLON Porte-drapeau de la délégation française à Paris, Alexis Hanquinquant a été sacré champion paralympique dans la catégorie PTS4. A 38 ans, il conserve son titre gagné à Tokyo en 2021.

PARABADMINTON Lucas Mazur et Faustine Noël ont décroché la médaille de bronze du double mixte, dans la catégorie SL3-SU5. La paire tricolore était déjà montée sur la deuxième marche du podium il y a trois ans.

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMSTERDAM	19/22	17/18	15/21	18/24	16/25
ATHÈNES	22/31	22/32	23/33	23/33	24/32
BERLIN	18/31	21/33	21/30	20/29	18/29
BRUXELLES	18/23	16/21	14/20	15/19	14/24
DUBAI	29/42	29/40	29/39	28/38	28/40
FRANCFORT	20/29	19/23	18/26	16/18	14/22
HONGKONG	27/33	27/32	27/32	27/30	26/28
ISTANBUL	21/28	22/29	21/28	21/27	21/25
LONDRES	16/22	14/20	11/18	14/22	15/25
MADRID	20/30	18/25	14/26	16/26	13/25
MILAN	21/29	21/28	19/21	18/22	16/25
MOSCOU	14/27	15/23	10/22	9/23	8/24
NEW YORK	15/23	15/24	17/24	19/25	21/24
RIO DE JANEIRO	19/28	17/31	19/35	20/22	18/28
SAN FRANCISCO	12/29	15/29	14/29	15/26	14/24
SHANGHAI	27/31	26/33	26/33	26/33	26/34
SINGAPOUR	26/29	25/31	25/31	26/31	26/32
SYDNEY	17/24	9/18	6/23	10/27	14/28
TOKYO	24/26	23/27	23/30	24/33	25/31
TORONTO	10/22	12/23	14/24	17/25	13/15
ZURICH	17/27	17/23	17/23	13/18	11/23

avec 

LA MEILLEURE INFO MÉTÉO



Conseiller RH en devenir

Nous offrons jusqu’à 8000€ pour
les frais de scolarité et de formation.



Sous conditions d’éligibilité.

Les Echos
Entreprises & Marchés

Mardi 3 septembre 2024
www.lesechos.fr

CAC 40 7.646,42 points 0,2027 %
DOW JONES 0 points 0 %
EURO/DOLLAR 1,1065 $ 0,124 %
ONCE D'OR 2.498,6 $ -0,5869 %
PÉTROLE (BRENT) 77,46 $ -1,7255 %

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8421 | **EUR/JPY** 162,63 | **EUR/CHF** 0,9427 | **GBP/USD** 1,3141 | **USD/JPY** 146,967 | **USD/CHF** 0,8515 **TAUX** | **€STER** 3,654 | **EURIBOR 3 MOIS** 3,49 | **OAT 10 ANS** 2,9904 | **T-BONDS 10 ANS** 3,8919

Ferrero surfe sur la tendance vegan en lançant son nouveau Nutella

AGROALIMENTAIRE

Marie-Josée Cougard

Le Nutella aura aussi sa version sans produits d'origine animale. Ferrero, qui fabrique la célèbre pâte à tartiner, lance une version végétale chocolatée le 4 septembre en France en même temps qu'en Italie, son pays d'origine, et en Belgique, à l'occasion de son soixantième anniversaire. L'Allemagne devrait suivre à une date encore indéterminée. Le lait disparaît de la recette du Nutella vegan au profit d'un sirop de riz et de pois chiches. « *Le goût et la texture sont exactement les mêmes* », affirme-t-on chez Ferrero. Il sera produit en Italie dans l'usine de Sant'Angelo dei Lombardi, même si le plus gros site de Nutella au monde est en France à Villers-Ecalles (Seine-Maritime).

Cinq ans de recherche pour mettre au point la recette

Le groupe, qui connaît la sensibilité de ses fans à toute variation de la recette, a consacré cinq ans de recherche pour mettre ce nouveau Nutella au point. Il affiche de grandes ambitions avec un triplement des ventes de la catégorie végétale chocolatée, toutes marques confondues. Elles ont atteint 6,7 millions d'euros sur les sept premiers mois de l'année en cours, sur un marché global de 434 millions d'euros, toujours très bien orienté. Ferrero n'est pas seul sur ce créneau. D'autres, dont son compatriote Rigoni di Asiago, s'y sont lancés il y a bientôt dix ans sous sa marque Nocciolata ou, plus récemment, Jardin Bio et Funkie Veggie. A chacun ses ingrédients et ses proportions. Ces concurrents n'utilisent ni lait ni huile de palme, toujours controversée car mise en cause dans la déforestation en Asie. Rigoni et Ferrero se sont opposés devant la justice à ce sujet il y a quelques mois. Nocciolata a pour sa part remplacé le lait de vache par du lait de soja.



Nutella continue à contrôler le marché français de la pâte à tartiner chocolatée, en réalisant 66 % des ventes. *Photo Ferrero*

Avec le lancement de Nutella Plant Based, Ferrero dit vouloir « *répondre à la demande croissante de produits à base de plantes, alimentée par des consommateurs toujours plus nombreux à vouloir réduire ou éviter les produits d'origine animale pour des raisons de régime ou de mode de vie* ». Le groupe italien indique que selon Kantar, en 2023, « *un tiers des Français achetant des produits chocolatés veulent réduire leur consommation de produits d'origine animale* ».

Le Nutella « certifié vegan » sera proposé dans toutes les enseignes dès cette semaine au prix de 4,19 euros les 350 grammes. Les pâtes à tartiner chocolatées ont toujours le vent en poupe, même si elles ont en partie suivi le train de l'inflation et la flambée des coûts du cacao. En valeur, les ventes de la catégorie en France ont augmenté sans arrêt depuis 2020 de façon assez significative, avec des pics de hausses de 10,8 % en 2020 et 14,8 % l'an passé. Les volumes ont suivi la tendance haussière mais dans une proportion deux à quatre fois moindre.

Quoi qu'il en soit, les Français avalent 300.000 pots de pâte à tartiner par jour. Un chiffre qui donne le vertige. Depuis le début de l'année, le chiffre d'affaires a progressé de 8,3 % à 434 millions d'euros, les volumes de près de 5 %. Longtemps archi-leader avec une part de marché de 85 %, Nutella a cédé du terrain, notamment face aux innombrables marques de distributeur, qui viennent en deuxième place. La marque de Ferrero demeure cependant majoritaire en France, avec encore 66 % des ventes. Nocciolata, la deuxième plus grosse marque, contrôle 6 % du marché, selon Nielsen.

Créée en 1964 dans la région italienne du Piémont par Ferrero, la marque Nutella demeure une locomotive pour le groupe. L'entreprise l'a d'ailleurs déclinée dans toutes sortes de produits, dont les biscuits, les muffins, lançant même un pot de glace avant l'été. L'ensemble de la gamme totalise, avec des ventes de 390 millions d'euros, un quart du chiffre d'affaires total de Ferrero en France (1,56 milliard d'euros). ■

EDF a obtenu le dernier feu vert pour démarrer l'EPR de Flamanville

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

Le compte à rebours est cette fois lancé. EDF a obtenu, lundi à 17 heures, le feu vert de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour la divergence sur son réacteur nucléaire de troisième génération situé à Flamanville, dans la Manche. Cette étape doit permettre d'enclencher la première réaction en chaîne dans le cœur nucléaire du réacteur et ainsi ouvrir la voie à la production d'électricité. Les équipes de nuit d'EDF devaient engager dès lundi soir, à partir de 21 heures, la réaction physique entraînant le seuil de réaction en chaîne.

« *Plusieurs dizaines* » d'heures devraient être nécessaires pour parvenir à la réaction en chaîne. Une fois réalisée, le réacteur se situera à 0,2 % de sa puissance nominale. Une autre série de tests suivra pour passer le pallier de puissance de 10 %, puis celui de 25 %. C'est à ce moment-là seulement que le réacteur sera couplé au réseau électrique national et que les premiers électrons seront envoyés. Ce sera, a priori, d'ici à la fin de l'automne.

C'est la fin d'un long feuilleton de dix-sept ans.

Au fil des années et des retards, le budget a atteint 13,2 milliards d'euros, contre 3 prévus.

La pleine puissance sera atteinte, elle, dans les mois suivants. « *On n'a pas défini de date pour le moment* », a confié Régis Clément, directeur adjoint de la division production nucléaire d'EDF. A terme, le réacteur, d'une puissance de 1600 MW, le plus important en France et le quatrième seulement de cette génération en opération dans le monde, après celui de Finlande et deux en Chine, devrait alimenter l'équivalent de trois millions de foyers en électricité.

Un moment historique

Le chantier de l'EPR devait être achevé en 2012, cinq ans après le début des travaux, pour un coût de construction de 3 milliards d'euros. Mais, au fil des années et des retards, ce budget a finalement atteint 13,2 milliards d'euros, hors frais financiers et hors inflation depuis 2015.

Il doit aussi symboliser la nouvelle politique nucléaire française, vingt-cinq ans après la dernière opération du genre, le démarrage du second réacteur de la centrale de Civaux. Emmanuel Macron a en effet commandé six réacteurs EPR2 et huit supplémentaires en option à l'énergéticien pour doper la production française.

EDF a d'ailleurs revu à la hausse, ce lundi, son estimation de production nucléaire en France pour l'année 2024. Celle-ci se situe désormais entre 340 et 360 TWh, contre une fourchette comprise entre 315 et 345 TWh auparavant, en raison de « *l'amélioration de la performance des arrêts de tranche, la maîtrise industrielle des contrôles et des chantiers de réparation liés au dossier de la corrosion sous contrainte, et l'absence d'aléa climatique majeur pendant l'été* ». ■

Safran boucle le rachat de Preligens, rebaptisé Safran.AI

DÉFENSE Safran a mis la touche finale au rachat de Preligens, pour 220 millions d'euros. La jeune entreprise française cofondée en 2016, spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle pour l'analyse d'images, rejoint la branche de Safran Electronics & Defense, en devenant Safran.AI. Le groupe entend faire de l'ex-Preligens le noyau dur d'une nouvelle filiale dédiée à toutes les applications à base d'intelligence artificielle, dans les domaines de l'aéronautique civile, de la défense et du spatial. // **PAGE 20**

Métaux critiques : les pistes de Washington pour contrer la Chine

MATIÈRES PREMIÈRES L'administration Biden envisage l'instauration d'un cours plancher pour les métaux critiques, essentiels à la défense, à la tech et à la transition énergétique. Le gouvernement paierait aux producteurs américains la différence si le prix de marché passait sous un certain seuil. Cette mesure vise à stabiliser et soutenir un secteur stratégique qui subit de plein fouet la concurrence de la Chine. Pékin investit depuis des décennies dans les métaux et casse les prix pour prendre des parts de marché aux Occidentaux. // **PAGE 27**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Le PSG se trouve un allié aux racines très marseillaises

SPIRITUEUX

Joséphine Boone

Pernod Ricard parie de plus en plus sur le sport. Et en France, ce n'est pas avec n'importe quel club que s'associe le géant des spiritueux : le groupe aux 240 marques vient de nouer un partenariat avec le PSG, star de la Ligue 1 de football, pour quatre ans. Cette alliance débute dès cette saison et concerne l'ensemble des entités du club : les équipes féminine et masculine de football en tant que partenaire, et celles de handball en tant que fournisseur.

« Coéquipier idéal »

Le roi du pastis aux racines marseillaises fournissait déjà depuis plus de dix ans les vins et spiritueux du programme d'hospitalité du PSG, c'est-à-dire les loges des stades. La marque devient l'unique fournisseur de champagne et spiritueux du club et pourra s'afficher à l'international dans des opérations de communication aux côtés du club. « *Le PSG, par tout ce qu'il représente dans le monde pour ses fans et pour les amateurs de sport, est le coéquipier idéal pour le premier partenariat de ce type à l'échelle du groupe* », se réjouit Philippe Guettat, vice-président exécutif chargé des marques de Pernod Ricard.

En France, cependant, point de logo sur les maillots des joueurs ou autres événements, la loi Evin empêchant la mise en avant des boissons alcoolisées. Les produits de la marque seront exclusivement distribués dans les loges VIP, la consommation d'alcool étant interdite sur les gradins dans les stades de l'Hexagone. Néanmoins, Pernod Ricard a diffusé, lundi, sur les réseaux sociaux une vidéo affichant de célèbres joueurs parisiens – notamment Gianluigi Donnarumma, Randal Kolo Muani, ou encore l'ancien attaquant Guillaume Hoarau – sans pour autant faire apparaître clairement ses produits.

Le groupe place progressivement ses pions dans la galaxie football. Le club britannique Arsenal a noué un partenariat avec la marque de whisky premium Chivas Regal au mois d'août, tandis que Jameson est devenu le whisky officiel de l'EFL (English Football League) pour la saison 2023-2024, qui chapeaute les trois premières divisions outre-Manche.

« *Nous avons clairement franchi une étape. Nous souhaitons désormais que nos marques soient plus présentes autour de ces moments de partage qui rassemblent les individus* », prévient Philippe Guettat. ■

Voiture électrique : les fabricants de batteries en pleine zone de turbulences

● Tassement des ventes automobiles, concurrence chinoise exacerbée… les constructeurs européens de batteries affrontent plusieurs vents contraires.
● Les projets annulés d'usines se multiplient sur le Vieux Continent, mais aussi dans le reste du monde.

AUTOMOBILE

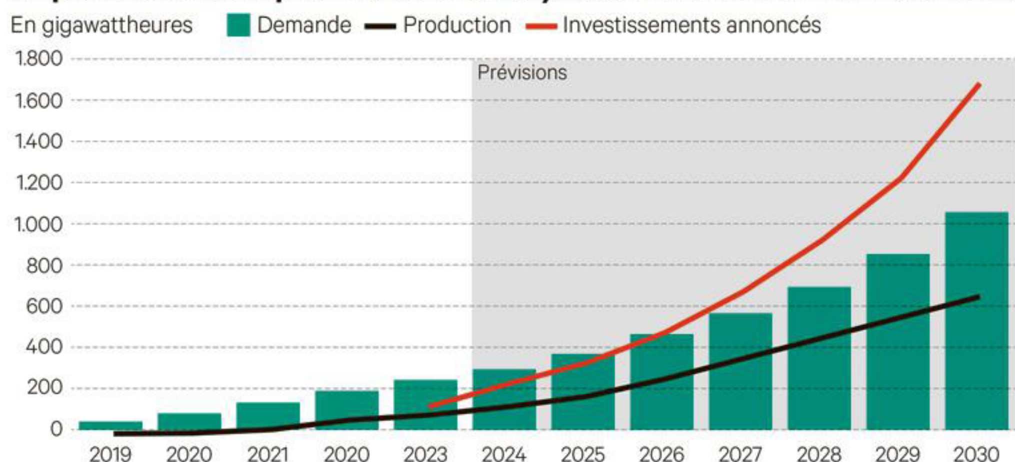
Guillaume Guichard

La jeune industrie européenne des batteries se sent un peu à plat en cette rentrée. Si son avenir semble garanti par l'électrification inéluctable du parc automobile à très long terme, son horizon immédiat s'est brusquement assombri ces derniers mois. Les ventes de voitures électriques connaissent un creux inquiétant au moment où les premières gigafactories du Vieux Continent commencent tout juste à apprivoiser la difficile production de masse de cellules de batteries.

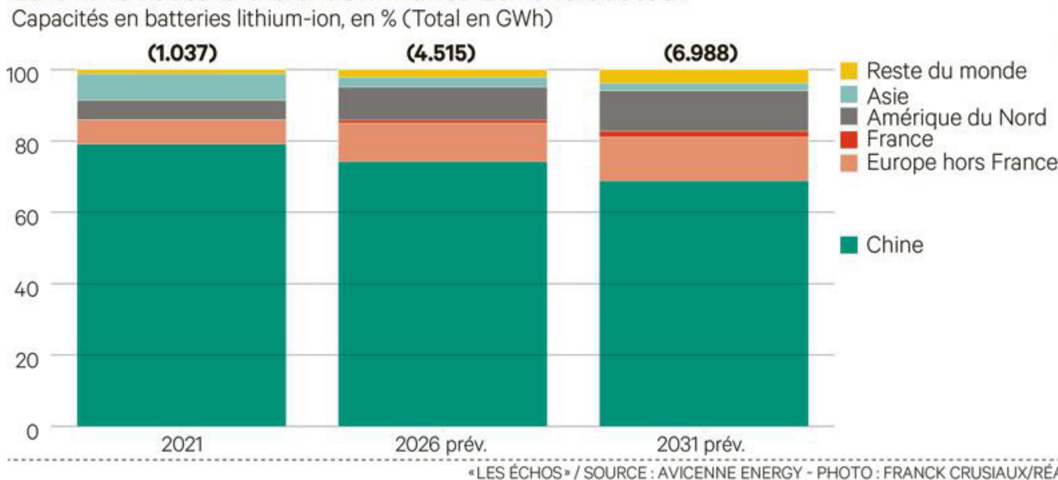
Les fabricants revoient en conséquence leurs prévisions de croissance sur ce marché. Certains repoussent ou annulent même des projets d'usines de batteries, la pièce la plus coûteuse d'une voiture électrique. Si la tendance est plus marquée en Europe, elle touche également le reste du monde.

Pas moins de 220 gigawattheures (GWh, l'unité de mesure des capacités de production dans le secteur) de projets, prévus à horizon 2030, ont été annulés sur les premiers mois de l'année, selon Benchmark Mineral Intelligence (BMI). L'équivalent de cinq grosses usines, et de quoi équiper 4,4 millions de voitures à terme.

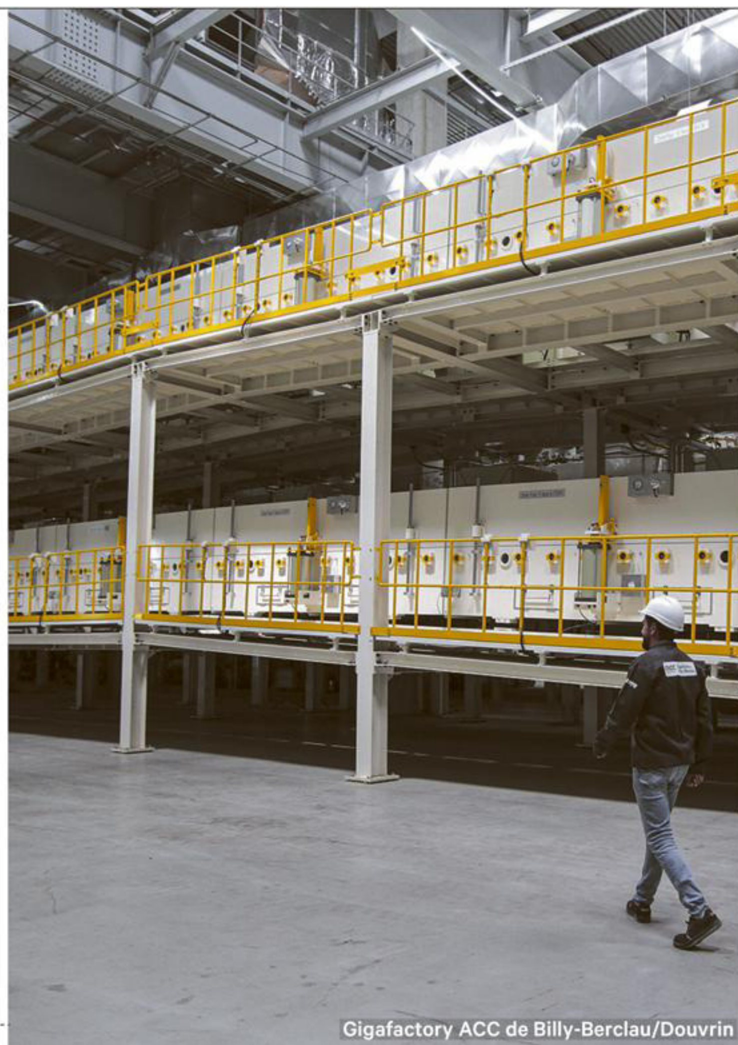
La production européenne reste en deçà des annonces d'investissements



La Chine restera ultra-dominante dans le secteur



« LES ÉCHOS » / SOURCE : AVICENNE ENERGY - PHOTO : FRANCK CRUSIAUX/RÉA



Gigafactory ACC de Billy-Berclau/Douvrin

Une croissance ralentie

En Europe, ACC, la coentreprise entre Stellantis, Mercedes et TotalEnergies, a repoussé le lancement de deux nouveaux sites en Allemagne et en Italie. Le suédois Northvolt reculerait sur un projet de nouvelle usine en Suède après avoir essuyé, fin juin, une annulation de contrat de la part de BMW.

Le chinois SVolt a annoncé stopper son projet de deuxième gigafactory en Europe. Fin 2023, Volkswagen a prévenu qu'il n'envisageait finalement pas de nouvelles usines pour sa filiale de batteries PowerCo.

« La croissance du marché, même si elle est toujours là, ralentit, observe Christophe Pillot, directeur général de l'entreprise de conseil spécialisée dans les batteries, Avicenne Energy. *Elle est surtout moins importante que certains, trop optimistes, l'avaient prévu. Le marché n'était pas forcément prêt et de toute façon, vu les délais nécessaires au lancement des sites de fabrication, l'offre de batteries ne pouvait pas suivre. »* Selon son décompte, la production européenne dépassera, en 2024, à peine plus de la moitié de ce qui était annoncé, soit 140 GWh contre les 250 GWh prévus.

Si la demande s'érode, les prix, eux, chutent de manière vertigineuse. *« En grave situation de surproduction, les entreprises chinoises sont prêtes à casser les prix pour trouver des débouchés à l'export,* observe Cristopher Iaco, fondateur du cabinet de conseil Bonsai Technology et ancien de Tesla. *Logiquement, ils trouvent beaucoup d'appétit du côté des constructeurs européens. »*

La cellule de batterie low cost dite LFP, car faite de lithium, de fer et de phosphate, a touché le plancher des 60 dollars le kilowattheure, contre plus de deux fois plus il y a dix-huit mois. La pression sur les fabricants de batteries du Vieux Continent, qui parviennent tout juste à accélérer leurs cadences après des lancements industriels très difficiles, s'en trouve d'autant plus forte.

Pression insoutenable

Une telle pression sur les prix n'est pas soutenable, même pour les groupes chinois. A ce prix-là, nombre de ces derniers ne couvrent pas même le coût des matières premières et vendent à perte, selon Avicenne Energy. *« Les autorités chinoises se sont décidées à mater les constructions agressives de nouvelles capacités de batteries,* indique Aran Waid, analyste senior chez BMI. *Depuis mai, les producteurs doivent prouver que leurs lignes de fabrication existantes tournent à plus de 50 % de leurs capacités pour avoir le droit de s'agrandir. »*

L'essor du marché des batteries devrait aussi finir par absorber l'offre et faire remonter les prix. Avicenne Energy table sur 25 à 30 % de croissance annuelle dans les batteries d'ici à la fin de la décennie, au niveau mondial. Beaucoup d'industries rêveraient de tels taux de croissance. Même si les prix devaient se reprendre dans les vingt-quatre mois, la concurrence asiatique est là pour durer. D'ailleurs, les capacités de production européennes ne devraient pas suffire à répondre à la demande, même en 2030. Pas moins de 1.700 GWh de capacités de production sont annoncés à cet horizon sur le Vieux Continent. Mais Avicenne Energy estime que seul un gros tiers sera opérationnel à cette date, pour une demande qui devrait atteindre les 1.000 GWh.

Domination chinoise

« Des projets seront annulés, d'autres repoussés, rappelle Christophe Pillot. *Et il faut prendre en compte le taux de déchets, un gros problème dans ce secteur lors des premières années de production. »* Les multiples start-up européennes qui ont promis des usines gigantesques doivent encore faire la preuve de l'utilité de leurs innovations et de leur maîtrise des procédés de fabrication à la chaîne.

Le tout, alors que Chinois et Coréens font tourner leurs gigafactories depuis une dizaine d'années et dominent outrageusement le secteur. A elle seule, la Chine engloutit déjà plus de 70 % du marché. *« Il y a un espace pour les Européens,* veut croire Yu Franck Du, au cabinet londonien Rho Motion. *La régulation que Bruxelles est en train de mettre en place devrait les aider à protéger leur marché. »* Sans cela, la concurrence serait trop féroce. ■

L'Europe sommée d'accélérer dans les technologies à bas coût

Obnubilés par l'autonomie de leurs voitures électriques, les constructeurs occidentaux ont longtemps snobé les piles bon marché sans métaux rares. Pas les chinois, devenus maîtres en ce domaine.

La course à la baisse des coûts des voitures électriques fait se poser des questions quasi existentielles à l'industrie européenne de la batterie. Cette dernière s'était lancée, à la demande des constructeurs, sur la technologie haute performance contenant des métaux rares, technologie dite NMC (pour nickel, manganèse, cobalt). Elle réfléchit maintenant à pivoter en partie vers des cellules moins chères, à base de métaux communs comme le phosphate, technologie dite LFP (Lithium, fer, phosphate).

Là encore, c'est à la demande des constructeurs. Ils ont pourtant longtemps méprisé cette solution à cause de sa plus faible densité énergétique (pour un même poids et un même encombrement, elle offre moins d'autonomie). Mais ils sont en train d'y revenir, voyant que les géants chinois comme BYD la plébiscitent. Voyant aussi qu'elle peut équiper du haut de gamme, Tesla utilisant les cellules phosphate sur ses Model 3 et certains Model Y.

Dernier en date, Renault a ajouté in extremis une version équipée de batterie au phosphate à sa R5 électrique (disponible courant 2025). Stellantis ne jure désormais que par cette technologie pour ses modèles à moins de 25.000 euros, que ce soit la nouvelle Fiat Panda ou la Citroën ë-C3.

« Le LFP, tout le monde est convaincu que c'est important et on y travaille, témoigne Pierre Macaudière, maître expert batteries chez Stellantis. *Mais ce n'est pas aussi simple que cela, il faudrait mettre en place tout un écosystème qui n'existe pas en Europe actuellement. »*

Aucun fabricant, aujourd'hui, ne produit de batteries phosphate en Europe. C'est une grande spécialité chinoise. D'où les réflexions autour d'un pivot technologique chez certains acteurs. Le coréen LG va installer une ligne de production de ce type en Pologne et CATL va faire de même en Hongrie, notamment pour fournir la marque au losange.

99 %
DU MARCHÉ DES LFP
(lithium, fer, phosphate) est monopolisé par les groupes chinois.

ACC, la coentreprise entre Stellantis, Mercedes et TotalEnergies, réfléchit à fabriquer des cellules low cost dans ses futures gigafactories en Allemagne et en Italie, après avoir lancé la production de batteries à métaux rares sur sa première ligne en fonctionnement en France.

Encore faut-il s'assurer qu'il est possible de produire des batteries au phosphate compétitives en Europe. Aujourd'hui, les fabricants chinois, encore eux, monopolisent 99 % du marché du LFP. Ils proposent des cellules à une petite soixantaine de dollars le kilowattheure, et même localement à 45 dollars. Imbattable.

Fournisseurs d'anode (pôle négatif), de cathodes (pôle positif), séparateurs et additifs chimiques… Ils disposent de toute la chaîne de valeur à domicile. Mais s'ils atteignent de tels tarifs, jamais vus dans le secteur jusqu'à présent, c'est aussi parce que le prix du lithium a rarement été aussi bas, qu'ils sont en situation de grave surcapacité de production et qu'ils vendent à perte.

« Avec un prix du lithium un peu plus élevé, la cathode LFP peut être produite à 11 dollars le kilo en Chine », a calculé Fabrice Renard, consultant chez Avicenne Energy et ancien industriel de la chimie. Il serait possible, selon lui, d'en produire pour environ 13 dollars le kilo en France, avec des matières transformées en Europe, mais avec du lithium chinois et du phosphate marocain.

C'est l'un des rares avantages de l'Europe dans ce domaine, relève Cristopher Iaco, de Bonzai Technology : *« le Maroc tout proche est le premier fournisseur mondial de phosphate, et nous avons un accord de libre-échange avec ce pays ».*

« Payer deux ou trois dollars de plus pour un kilo de LFP produit en Europe, cela pourrait paraître abordable, mais cela renchérit d'environ 300 dollars le coût d'un pack de batterie complet équipant une voiture, prévient Fabrice Renard. *Les constructeurs, qui négocient au dollar près avec leurs fournisseurs, risquent de tiquer. A moins que la législation le leur impose d'une manière ou d'une autre. »*

Une solution sans lithium

De toute façon, il est dur de faire sans les Chinois, les seuls à maîtriser le procédé au niveau industriel. Les projets les plus aboutis sont donc, sans surprise, asiatiques. Des entreprises de l'empire du Milieu, comme Gotion, étudient la faisabilité d'une usine de cathode LFP au Maroc. Le coréen LG réfléchit à un projet en Finlande. Le chinois Envision a lancé la construction d'une gigafactory en Espagne.

D'autres réfléchissent déjà à l'étape d'après, une nouvelle technologie potentiellement encore moins chère car à base de sodium et sans lithium. *« Nous travaillons sur cette solution, en essayant de trouver le même niveau de performance que sur le LFP »,* indique Pierre Macaudière. Stellantis a ainsi investi dans la start-up française Tiamat, issue du CNRS.

« Nous devrions disposer d'une génération de batteries pour voitures électriques à horizon 2027-2028, vante le directeur général de Tiamat, Hervé Beuffe. *Cela permettrait de s'affranchir de notre dépendance à l'Asie dans les batteries au lithium. »*

Reste qu'avec un prix du lithium actuellement au plancher historique de 10 dollars le kilo, le sodium ne serait pas compétitif. Cependant, les experts et les marchés s'attendent à une remontée du métal blanc. Si celui-ci retrouve des niveaux autour de 50 dollars le kilo, le sodium redeviendra très intéressant.

Dès que ce sera le cas, les acteurs européens devront être prêts, prévient Fabrice Renard : *« Nul doute que les géants chinois de la batterie CATL ou BYD ont des solutions au sodium dans leurs cartons. »* — **G. G.**


Aucune annonce ne sera faite avant fin 2024-début 2025 quant à la construction d'une usine de batteries en Italie. *DR*

L'Italie lance un ultimatum à Stellantis concernant son projet de gigafactory à Termoli

Le ministre italien de l'Industrie attend « dans les plus brefs délais » un engagement ferme de la part du constructeur automobile concernant la construction d'une usine de fabrication de batteries dans le sud du pays, faute de quoi il transférera ailleurs les fonds publics destinés à ce projet.

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

L'automne sera chaud entre le gouvernement italien et Stellantis. Depuis des mois, les relations sont tendues entre le ministre des Entreprises et le groupe automobile. Adolfo Urso a convoqué le 17 septembre prochain une réunion à Rome pour faire le point sur la construction d'une gigafactory de batteries dans le sud du pays.

Pas de pause estivale en effet lorsqu'il s'agit du conflit larvé entre Stellantis et le gouvernement italien. En juin dernier ACC, la coentreprise de Stellantis, Mercedes et TotalEnergies spécialisée dans les batteries pour voitures électriques tirait le frein à main sur ses projets de nouvelles usines en Allemagne et en Italie. La construction d'une gigafactory de batteries dans la ville de Termoli, qui devait entrer en service en 2026, était suspendue.

De quoi provoquer la colère du ministre des Entreprises alors qu'était prévu un investissement total d'environ 2 milliards d'euros, dont 370 millions d'euros de fonds publics provenant du plan relance post-Covid de l'UE.

Garantir les emplois

« *Stellantis doit nous donner une réponse rapide sur ce qu'il souhaite faire* », tonnait Adolfo Urso le 22 août, lors d'une conférence de presse. « *S'il ne nous donne pas une réponse positive, nous transférerons les fonds ailleurs. Nous ne pouvons pas perdre ces ressources à cause du manque d'engagement de Stellantis.* » Une fermeté qui réjouit les syndicats qui attendent eux aussi « *une clarification dans les plus proches délais pour garantir les emplois et l'avenir du site* ».

Stellantis avait immédiatement répondu à l'injonction du ministre italien dans un communiqué précisant qu'ACC est « *en train de peaufiner la stratégie des usines en Italie et en Allemagne pour introduire une nouvelle technologie de production de cellules et de modules, afin d'être en phase avec l'évolution du marché* ». Un marché européen qui doit faire les comptes avec le ralentissement de la demande de véhicules électriques et les politiques européennes en matière de transition énergétique.

Contacté par « Les Echos », ACC rappelle que le dialogue avec les autorités italiennes ne s'est jamais interrompu à la suite de la décision de mettre en pause son projet à Termoli. L'entreprise travaille à de nouvelles chimies meilleur marché pour son portefeuille technologique. Le calendrier de prise de décision est par ailleurs connu et partagé entre ACC, le gouvernement italien et la région de Molise où sera construite la future gigafactory. Il a été défini en mai dernier et n'a pas évolué. Aucune annonce ne sera faite avant fin 2024-début 2025.

> « Il appartient à Stellantis de relancer le secteur automobile dans la péninsule. »
> **ADOLFO URSO**
> Ministre des Entreprises

La réunion du 17 septembre prochain convoquée par le ministre des Entreprises s'annonce houleuse. Des sources proches du dossier ne redoutent pas une remise en cause de son soutien au projet d'ACC à Termoli mais il faut s'attendre à un numéro très politique d'Adolfo Urso.

Ces nouvelles tensions sont un épisode de plus dans les relations tumultueuses entre Stellantis et le gouvernement de Giorgia Meloni. Le ministre reproche notamment au groupe de ne pas produire suffisamment de véhicules en Italie. « *Il appartient à Stellantis de relancer le secteur automobile dans la péninsule*, ne cesse-t-il de répéter. *Et nous attendons une réponse depuis trop longtemps. Le gouvernement a fait sa part, Stellantis ne l'a pas faite.* » ■

Décarbonation des poids lourds : l'Ademe ouvre le guichet des subventions

L'Agence de la transition écologique a lancé les appels à candidatures pour distribuer cette année 110 millions de subventions aux opérateurs désirant acquérir des camions ou bus électriques. Les subventions publiques sont en nette hausse cette année.

Denis Fainsilber

Le gouvernement a beau gérer les affaires courantes, cela n'a pas coupé le robinet des subventions publiques en faveur de la décarbonation des poids lourds. L'Ademe a ainsi récemment lancé comme prévu un appel à candidatures, pour distribuer prochainement quelque 110 millions « d'aides économiques », à tous les opérateurs désireux d'acquérir ou de louer des camions, bus ou autocars 100 % électriques.

Cette somme prévue dans le cadre des programmes de certificats d'économie d'énergie (CEE E-Trans) complétera une première vague d'environ 20 millions d'euros, qui a été lancée récemment en direction des PME. Cette fois, 95 millions sont fléchés vers les camions (urbains ou routiers), tandis que 10 millions seront réservés aux bus et navettes urbaines, et 5 millions aux autocars, le segment le moins en avance sur le verdissement.

Au total, les aides publiques auront ainsi doublé en un an, puisqu'elles avoisinaient 60 millions en 2023. Tous les opérateurs intéressés (transporteurs privés, autorités organisatrices de transports, collectivités…) ont jusqu'au 7 octobre pour remplir leur dossier auprès de l'Ademe, un Epic qui dépend des trois ministères de la Transition écologique, des Finances et de celui de la Recherche. Par véhicule, les aides maximales s'échelonneront de 20.000 à 90.000 euros l'unité, en fonction de la taille et de la puissance. Dans leurs dossiers, les candidats devront notamment détailler leurs calculs de tonnes de CO_2 évitées, le volet financier puis, pour les heureux élus, soumettre un rapport d'exploitation des véhicules pendant trois ans.

> **0,6 %**
> **LES VENTES**
> de camions électriques en 2022 contre 96,6 % pour le diesel.

Ce coup de pouce à la décarbonation du transport de marchandises ou de passagers s'explique par les coûts d'achat toujours élevés des véhicules à batteries, nettement plus chers que leur équivalent diesel. Sur le marché européen, les ventes de camions électriques ne dépassaient pas 0,6 % en 2022, contre 96,6 % pour le diesel, selon l'association des constructeurs européens (Acea).

« *Il existe actuellement une offre de camions, autobus et autocars électriques à batterie mais le développement des ventes se heurte au coût des véhicules : l'écart de coût d'achat reste encore aujourd'hui très important entre un véhicule lourd électrique à batterie et un véhicule équivalent émetteur de CO_2* », justifie l'Ademe.

Coûts d'exploitation compétitifs

Dans l'Hexagone, des transporteurs comme XPO Logistics, Jacky Perrenot ou DB Schenker ont néanmoins sauté le pas et signé des commandes, grâce notamment aux précédentes subventions de 2023, qui avaient servi quelque 200 lauréats. De leur côté, les constructeurs progressent en termes d'autonomie et de performances des véhicules. Au point que les clients commencent à s'y retrouver, sur la durée de vie totale des modèles.

« *Malgré des prix d'achat deux fois et demie supérieurs au diesel, sur le transport régional, on arrive avec l'électrique à des TCO (coûts d'exploitation complets) comparables aux moteurs thermiques* », selon Jean-Yves Kerbrat, directeur général de MAN Trucks & Bus France. « *Avec des recharges de nuit dans les dépôts et des contrats de long terme avec les énergéticiens, les coûts d'exploitation sont compétitifs : ils avoisinent 50 euros pour 100 kilomètres avec un camion diesel, contre 10 à 20 euros pour la même distance avec un modèle à batterie* », détaille-t-il.

En revanche, l'autonomie des camions électriques s'améliore, mais reste encore insuffisante pour une large partie des cas d'usage. Elle plafonne autour de 400 km pour les tracteurs routiers et jusqu'à 600 km pour les versions chargées de la distribution en ville. Néanmoins, le marché devrait compter à l'horizon 2030 une part de 50 % des ventes neuves pour les camions électriques, selon le responsable de MAN, pour se conformer aux objectifs européens de réduction du CO_2. ■

Rentrée morose pour le marché automobile français

Les ventes sont désormais dans le rouge après quatre mois consécutifs de baisse. Le marché du 100 % électrique fait lui aussi du sur-place.

Lionel Steinmann

Constructeurs automobiles et concessionnaires vont faire leur rentrée avec le moral dans les chaussettes. Après un début d'année plutôt encourageant, le marché automobile français vient de tomber dans le rouge en alignant quatre mois consécutifs de baisse des ventes par rapport au millésime 2023.

La fin de l'exercice, minée par les incertitudes politiques et économiques, ne laisse pas présager de rebond à court terme, pendant que s'aggrave mois après mois l'apathie du marché de l'électrique.

Le mois d'août est traditionnellement celui où l'activité est la plus faible, mais avec seulement 85.977 immatriculations de voitures neuves, celui qui vient de s'achever s'est soldé par un recul de 24,3 % par rapport à la même période de l'an dernier. Il s'agit du plus mauvais mois d'août depuis 1976, relève la lettre spécialisée « Autoactu ».

Renault et Stellantis sur le reculoir

Ce chiffre décevant s'ajoute à ceux observés en mai (–2,9 %), juin (–4,8 %) et juillet (–2,2 %). Conséquence, le marché français est désormais en repli de 0,48 % sur les huit premiers mois de l'année, alors que la hausse était encore de 7 % à fin avril.

Les deux champions français du secteur ne passent pas entre les gouttes. Le groupe Renault accuse une baisse des ventes de 22,5 % sur le mois et de 2,6 % depuis le début de l'année, ce qui est un peu moins bien que la moyenne du marché.

Même cas de figure chez Stellantis (–3,12 % sur huit mois), après une chute de 31,7 % en août. Le rebond d'Opel, avec des immatriculations en hausse de 8,2 % depuis janvier, ne compense pas la méforme persistante de Peugeot (–4,4 % sur huit mois), Citroën (–5,6 %) et DS (–25 %).

Le groupe dirigé par Carlos Tavares peut toutefois se consoler avec la première place de la Peugeot 208 au palmarès des ventes. Le modèle totalise 60.914 exemplaires livrés depuis le début de l'année, soit 5,4 % du marché, devançant la Renault Clio et la Dacia Sandero.

Des ventes « zéro émission » qui stagnent

La version 100 % électrique de la 208 connaît également un beau succès, mais cela ne suffit pas à contrecarrer la langueur qui touche le segment de modèles à batteries depuis le début de l'année. Leur part de marché s'est repliée le mois dernier à 15 %, contre 18 % en août 2023, souligne le cabinet AAA Data.

Les ventes sont pénalisées en particulier par le décrochage observé chez Tesla (–53 %) et la dégringolade du côté de la Dacia Spring (–95 %), qui attend l'arrivée de sa remplaçante. Sur huit mois, les immatriculations « zéro émission » sont redescendues à 17 %, comme en 2023.

A moyen terme, ce coup d'arrêt représente le plus gros sujet de préoccupation pour les états-majors. A partir de l'an prochain, tous les constructeurs devront en effet réduire de 15 % les émissions moyennes de CO_2 de leurs voitures écoulées en Europe, sous peine de devoir acquitter à Bruxelles des amendes atteignant des milliards d'euros. Cela nécessite, pour faire baisser la moyenne, de vendre nettement plus de véhicules 100 % électriques (qui comptent pour 0 gramme de CO_2).

> La plupart des marques devront sans doute consentir des baisses de prix dans les mois à venir.

Pour y parvenir, les industriels ont planifié de nombreux lancements de nouveaux modèles (Citroën ë-C3, Renault Scénic, R5…), mais leurs simulations reposaient jusqu'ici sur un marché plus porteur.

De surcroît, le coup de rabot de 500 millions d'euros envisagé sur le budget 2025 du bonus écologique et du leasing social, les deux principales aides pour passer au « zéro émission », tomberait, s'il se concrétise, au plus mauvais moment.

Pour passer l'obstacle, la plupart des marques devront sans doute consentir des baisses de prix dans les mois à venir, pendant que leurs lobbyistes plaident en coulisses pour des assouplissements réglementaires. ■

Volkswagen prêt à briser le tabou de la fermeture d'usines

Le géant allemand a fait savoir, lundi, qu'il envisage un plan d'économies incluant des fermeture d'usines en Allemagne, ce qu'il n'a encore jamais fait en 87 ans d'histoire. Le patron du groupe Oliver Blume ouvre aussi la porte à des licenciements secs, remettant en cause un accord datant de 1994 censé garantir les emploi jusqu'en 2029. Le groupe compte 300.000 emplois, dont 120.000 pour la marque VW.

Les Echos Le Parisien ANNONCES
Publiez ou consultez de nombreuses offres de reprise d'entreprise dans Les Echos
annonces.lesechosleparisien.fr
01 87 39 70 08

Safran boucle le rachat de Preligens, rebaptisé Safran.AI

DÉFENSE

La jeune entreprise a vocation à devenir le pôle de développement des applications à base d'intelligence artificielle du groupe dans le militaire, le spatial et l'aéronautique civil.

Bruno Trévidic

Safran a mis la touche finale au rachat de Preligens : une signature en bas de ce contrat de 220 millions d'euros. La jeune entreprise française cofondée en 2016, spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle pour l'analyse d'images et de sons, rejoint la branche Safran « electronics & defense » du groupe d'aéronautique et de défense, en devenant Safran. AI.

Un changement de nom qui illustre les ambitions de Safran pour sa nouvelle filiale. Faire de l'ex-Preligens, le noyau dur d'une nouvelle filiale dédiée à toutes les applications à base d'intelligence artificielle, dans les domaines de l'aéronautique civile, de la défense et du spatial. Là où les quantités de données, à traiter le plus rapidement possible, dépassent les capacités humaines.

Applications militaires et renseignement

Jusqu'à présent, les algorithmes de Preligens ont essentiellement servi à des applications militaires. A savoir l'analyse des images recueillies par les satellites espions, pour le compte de l'armée française, mais aussi de l'armée américaine et japonaise. Cependant, cette activité de renseignement s'est avérée un marché trop étroit pour accompagner son développement.

En 2022, l'entreprise s'était même retrouvée dans le rouge, à la suite du non-renouvellement de deux contrats du ministère des armées, qui représentait près de la moitié de son chiffre d'affaires, passé de 3 à 28 millions d'euros depuis 2020. Ce revers de fortune avait compromis une levée de fonds de 200 millions d'euros et conduit ses actionnaires – les fonds 360 Capital Partners, Tikehau, Definvest, Octave Klaba, et les fondateurs Renaud Allioux et Arnaud Guérin – à partir en quête d'un repreneur, qui soit aussi en mesure de lui ouvrir de nouveaux marchés.

Le défi de la diversification

C'est clairement le cas de Safran et de sa branche « electronics & defense », dont les équipements d'optronique et de communication sont déjà le complément naturel des algorithmes de Preligens. Présent dans l'aéronautique civile, le spatial et la défense, le groupe a les moyens d'ouvrir des portes à sa nouvelle acquisition. Safran est aussi bien implanté sur le marché américain, où il fait notamment partie du club restreint des industriels étrangers autorisés à travailler pour les forces armées et les services de renseignement américains et à accéder à leurs données classifiées. Reste à savoir si les 250 salariés de l'ex-Preligens, dont 140 ingénieurs R&D, répartis entre



Les algorithmes d'IA de Preligens complètent la panoplie des dispositifs de surveillance. *Photo Preligens*

Paris et Rennes, feront le poids dans la compétition internationale, face aux poids lourds américains de l'intelligence artificielle. A titre de comparaison, le leader du secteur, Microsoft, prévoit d'investir encore 10 milliards de dollars sur trois ans dans l'IA à travers le monde.

Si l'intérêt de l'intelligence artificielle à des fins de renseignement militaire ne fait plus vraiment débat, son utilisation dans l'aéronautique civile reste encore balbutiante, du fait des contraintes extrêmes des certifications aéronautiques.

Pour des questions de sécurité, elle reste, pour l'heure, cantonnée à des fonctions non critiques. Et même si l'Agence européenne de sécurité aérienne travaille à étendre ses champs d'application, la perspective de voir un avion de ligne ou un programme aéronautique monitoré par une intelligence artificielle n'est pas pour demain. ■

Poma mise sur les téléphériques urbains

TRANSPORT

Le fabricant isérois de téléphériques et télécabines ne livre plus que 35 % de ses produits dans les stations de ski.

Mais les projets urbains lui assurent un beau carnet de commandes.

Denis Fainsilber

Poma continue sa diversification géographique, loin des Alpes et des stations de sport d'hiver. Après avoir inauguré en juin des télécabines à Madagascar, l'entreprise iséroise espère décrocher les contrats des lignes supplémentaires dans l'île. Il va bientôt démarrer son nouveau système de transport aérien à Oulan-Bator, capitale de la Mongolie, un premier téléphérique à Ajaccio en 2025, espère se placer à Trieste (Italie) et attend impatiemment de prochains appels d'offres en République dominicaine, au Salvador et à Vancouver, au Canada.

Poma est un des champions français des transports, certes moins connu qu'Alstom. Mine de rien, il véhicule 6,5 millions de passagers par heure dans 90 pays du monde, et exporte 70 % de sa production, réalisée chaque année à 85 % dans ses quatre usines françaises. Le groupe, qui fait partie des quelques spécialistes mondiaux du transport par câble (télécabines, téléphériques, funiculaires, télésièges etc.), a une belle visibilité devant lui.

Aujourd'hui, les projets de remontées de tous types dans les stations de ski, l'activité d'origine lancée dès 1936 par le fondateur Jean Pomagalski, ne représentent plus que 35 % de son chiffre d'affaires (505 millions d'euros en 2023). Mais les autres segments d'activité, les transports urbains (35 %) et les sites touristiques dans le monde (le solde) compensent largement le mouvement, selon le Président du groupe Fabien Felli.

Le transport par câble « *est une solution adaptée à la mobilité d'aujourd'hui, et encore plus celle de demain. La part de l'urbain dans nos ventes en en croissance depuis près de dix ans* », résume le patron aux « Echos ». Avec un coût de construction de l'ordre de 15 à 20 millions du kilomètre, des capacités de franchissement inégalées (fleuves, autoroutes, zones urbanisées…) et des délais de travaux beaucoup plus courts que les autres modes, les télécabines urbaines présentent maints avantages par rapport aux concurrents : tramways, funiculaires, métros légers, bus en site propre, etc. Poma s'est rapidement spécialisé sur dprojets à la grande exportation (Amérique du Nord et du Sud, Inde, Algérie, Corée, Chine, Madagascar, etc.), mais la France n'a pas dit son dernier mot, selon Fabien Felli. « *Il y a une vraie dynamique dans l'urbain, qui va continuer* », estime-t-il. Certes, divers projets prometteurs dans l'Hexagone ont été mis en veilleuse, comme à Paris (Gare de Lyon-Gare d'Austerlitz), ou entre le pont de Sèvres et le plateau de Vélizy, tandis que Grasse a enterré son idée de funiculaire.

De plus, c'est le rival autrichien Doppelmayr qui a signé le juteux contrat pour la prochaine ligne en construction entre Villeneuve-Saint-Georges et le métro de Créteil (Val-de-Marne), annoncée pour 2025. Quant au suisse Bartholet, il a déjà empoché celui de la rade de Brest, exploité par RATP Dev après des débuts techniques complexes.

Effet d'entraînement

En France, Fabien Felli est plus optimiste que jamais et s'attend à un effet d'entraînement européen. Poma a récemment livré à Toulouse le téléphérique Téléo à grande capacité, inauguré en 2022. Parmi tous les projets qui émergent actuellement, les agglomérations de Grenoble, de Bordeaux, d'Avignon mènent des études de nouvelles liaisons câblées, sans oublier le projet entre l'aéroport de Marignane et Vitrolles (Bouches-du-Rhône) avec un stop intermédiaire à l'usine Eurocopter (groupe Airbus).

Ailleurs dans le monde, les projets fourmillent également : à Vancouver, à Los Angeles entre le stade des Dodgers (un des prochains stades des JO 2028) et le réseau local de métro. A l'image des ventes d'avions, Poma peut compter sur les outils de financements publics à l'export (Bpifrance, Coface, etc.). Quant à la montagne et aux domaines skiables, le manque de neige dans les Alpes n'est pas forcément un handicap rédhibitoire à terme, car les stations développent de plus en plus d'activités « toutes saisons » (randonnée, VTT, parapente, etc.) qui utiliseront toujours les remontées existantes ou à venir, de manière à les amortir sur base annuelle.

Installé à Voreppe (non loin de Grenoble), avec une quatrième usine près d'Albertville depuis 2018, Poma a la chance d'avoir un actionnaire familial solide. En 2000, faute de successeur, l'homme d'affaires Jean-Pierre Cathiard avait cédé l'entreprise iséroise au groupe italien HTI de Michael Seeber, présent dans la construction, le tourisme, et les remontées mécaniques avec la société Leitner, désormais cousine de Poma. « *Notre actionnaire nous permet de voir à long terme, de passer les coups durs et il a réinvesti dans nos sites en France* », se félicite Fabien Felli. ■

Le Qatar annonce un nouveau méga-projet de centrale solaire

ÉNERGIE

La future ferme solaire produira 2.000 mégawatts à l'horizon 2030.

C'est le double de la production des projets actuels pour cette énergie renouvelable dans le pays du Golfe.

Julien Boitel avec AFP

L'ensoleillement et les vastes espaces inoccupés offrent des conditions idéales au Qatar pour développer l'énergie solaire. Le ministre qatari de l'Energie, Saad Al-Kaabi, qui est également le PDG du géant groupe public des hydrocarbures QatarEnergy, a annoncé dimanche la construction d'une nouvelle centrale solaire dans la région de Dukhan, à quelque 80 kilomètres à l'ouest de Doha.

La future ferme solaire « *produira 2.000 mégawatts, soit deux fois plus que la capacité de production d'énergie solaire du Qatar dans le cadre des projets actuels* », a indiqué le ministre, lors d'une conférence de presse dans la capitale du pays du golfe persique. Cette centrale devrait être opérationnelle d'ici à 2030 et sera l'une des plus grandes du monde.

Des centrales en activité ou en projet de taille similaire existent aux Emirats arabes unis, en Chine ou encore en Algérie. La plus grande se trouve en Inde, avec 2,7 gigawatts crête (GWc) de puissance installée pour le Bhadla Solar Park.

30 % de la production totale d'énergie du Qatar

L'émirat du Golfe a récemment investi dans plusieurs projets d'énergie solaire. En octobre 2022, sa première ferme solaire à grande échelle a été inaugurée à Al Kharsaah, à l'ouest de la capitale. Cette centrale d'une capacité de 800 mégawatts d'électricité, avec deux millions de modules solaires à double face sur 1.000 hectares, a été notamment réalisée en partenariat avec le géant français TotalEnergies. Elle doit produire, à pleine capacité, 10 % de la demande de pointe d'électricité.

> En août 2022, l'émirat avait annoncé deux autres projets de centrale.
>
> Celles-ci devraient démarrer leur production avant la fin de cette année.

En août 2022, l'émirat avait annoncé deux autres projets de centrale à Ras Laffan et Mesaieed, avec une capacité de production totale de 875 mégawatts. Celles-ci devraient démarrer leur production avant la fin de cette année, selon le journal « Gulf Times ». Grâce à l'ensemble de ses projets, y compris celui de Dukhan, le Qatar produira « *4.000 mégawatts d'énergie propre d'ici à 2030* », s'est félicité Saadi Al-Kaabi. Cela « *représentera 30 % de la production totale d'énergie de l'État du Qatar* », avec une réduction annuelle de « *4,7 millions de tonnes d'émissions de CO_2* », a-t-il fait savoir.

Augmentation de la production d'engrais

Le ministre de l'énergie a également annoncé des projets visant à plus que doubler la production d'urée du Qatar, afin que le pays devienne le plus grand producteur d'engrais au monde d'ici la fin de la décennie. Le Qatar va « *maximiser la production d'engrais chimiques* » grâce à « *un complexe aux normes mondiales* » qui devrait augmenter « *notre capacité de production de 6 millions de tonnes par an, à plus de 12,4 millions de tonnes par an* », a-t-il souligné.

Le Qatar est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL), aux côtés des Etats-Unis, de l'Australie et de la Russie. Il a conclu au cours de l'année une série d'accords de livraison de GNL à long terme avec notamment le français TotalEnergies, le britannique Shell, l'indien Petronet, le chinois Sinopec et l'italien Eni. ■

BESANÇON / FRANCE
24→27 septembre 2024
micronora
salon international des microtechniques et de la précision
Précision miniaturisation intégration de systèmes complexes
micronora 24→27 septembre 2024 VISITEUR
BADGE VISITEUR GRATUIT
Mot de passe : PUB45
www.micronora.com

Après les adolescentes, l'enseigne Jennyfer veut séduire les jeunes adultes

MODE

Tout juste sorti de son redressement judiciaire, le leader du prêt-à-porter chez les 10-15 ans a repensé son image de marque.

L'enseigne tente de séduire une clientèle de jeunes actives.

Emma Launé-Téreygeol



Le groupe s'était renommé Don't call me Jennyfer pour reconquérir un public jeune.
Photo Magali Cohen / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Elle était l'enseigne chouchoute des adolescentes. Tout juste sortie de son redressement judiciaire, la marque de prêt-à-porter Jennyfer, « leader sur les 10 à 15 ans », amorce une « *nouvelle ère* », comme elle l'a annoncé sur les réseaux sociaux fin août. Le groupe qui compte 220 magasins en France cherche désormais à conquérir un public plus âgé grâce à une nouvelle stratégie marketing.

Dernier rebondissement en date : l'enseigne a commencé à vendre des livres de romance pour jeunes adultes dans ses magasins, et a repris le nom Jennyfer qu'elle avait abandonné en 2018.

Collaborations avec des influenceurs

La société, rattrapée par l'« *augmentation soudaine des coûts cumulée à une inflation galopante* » avait été placée en redressement judiciaire en juin 2023. Un plan de continuation prévoyant un investissement de 15 millions d'eurosgrâce à un nouvel actionnaire, le groupe franco-chinois Sinoproud, a cependant été validé en juin dernier par le tribunal de commerce. La nouvelle direction n'a alors pas caché son ambition de « *transformer l'image de la marque* ». Yann Pasco, directeur général de Jennyfer, déclarait en avril à l'AFP » vouloir « *élargir la cible de clientèle* » en se positionnant sur les 15-19 ans et les 20-24 ans, un revirement pour la marque qui ciblait les adolescentes depuis 1984. La société avait d'ailleurs repensé tout son modèle à la sortie du Covid pour séduire plus de collégiennes. Renommée Don't call me Jennyfer, l'enseigne avait mis en place des prix cassés et des collaborations commerciales avec des influenceurs comme Léna Situations, sans que cela ne suffise à remettre ses finances sur pied.

« *Au début, la stratégie de Jennyfer était de réussir à faire dépenser une jeune adolescente qui avait fait un baby-sitting la veille au soir. Cette cible est aujourd'hui trop restreinte, et on avait déjà vu à l'époque qu'une part significative du chiffre d'affaires provenait de clientes plus âgées* », relate Thierry Fouilland, directeur associé Sales et Marketing pour le cabinet de consulting Kepler, et directeur des approvisionnements de Jennyfer de 1997 à 2000.

En avril, Yann Pascot déclarait à l'AFP que Jennyfer détenait « *15 % de part de marché sur les 10-14 ans* ». Or les jeunes actifs restent ceux « *avec le plus de pouvoir d'achat* », explique le consultant en marketing. Pour séduire cette nouvelle clientèle, Jennyfer s'est lancée il y a quelques jours dans une campagne publicitaire sur les réseaux sociaux mettant en avant de jeunes influenceuses ouvrant des colis envoyés par une « marque mystère ».

L'occasion était de présenter le nouveau logo de la marque, deux « NN », abréviation de « new collection, new Jennyfer » (« nouvelle collection, nouveau Jennyfer »). Le groupe explique dans une publication sur Instagram avoir repensé sa marque pour s'adresser à « *la fille qui devient femme* », de « *la grande* » à « *la petite sœur* ». « *C'est une stratégie cohérente, car ces deux clientèles ont des attentes proches* », témoigne Thierry Fouillant, pour qui « *il est logique qu'ils reviennent aux basiques pour capter les clients qui ont connu la marque Jennyfer* ». « *Les jeunes femmes de 15 à 25 ans, leur nouvelle cible, peuvent potentiellement être leurs anciennes clientes* », confirme Sinda Ohanessian, manager lead mode et luxe au sein du cabinet Vertone.

Une gamme de plus en plus élargie

Autre point d'orgue : après les produits de beauté, Jennyfer vend désormais des livres de romance pour adultes et adolescents dans ses magasins, une stratégie « *cohérente* » pour Thierry Fouillant. « *Ces deux clientèles ont des attentes proches. Ils essayent d'élargir leur gamme, en se dirigeant, pourquoi pas, vers un modèle de concept store* », témoigne l'ancien cadre de Jennyfer, se remémorant l'époque où le groupe avait imaginé « *de mettre des petits corners pour les petits amis des adolescentes qui s'ennuyaient* » dans ses magasins.

Cette littérature, très en vue auprès des jeunes femmes sur Tik Tok, appelée « new romance » mais dont certains livres sont déconseillés aux moins de 18 ans, a fait réagir les internautes. « *Jennyfer va vendre des livres ultra-smutty* [littérature érotique, NDLR], *il n'y a que moi que ça choque ?* », réagit la tik tokeuse readwithclem sur la plateforme.

Cette nouvelle stratégie qui intervient « *dans le bon tempo avant la rentrée* », selon Thierry Fouillant, porte beaucoup d'espoirs pour le groupe, qui espère se relancer après la période du Covid, dans un contexte difficile pour le secteur de l'habillement en France. Reste à savoir si Jennyfer saura séduire la jeunesse comme elle l'avait fait à de la fin des années 1990à début 2020. ■

à suivre

TotalEnergies renforce ses liens avec Adani Green

ÉNERGIE Le projet de TotalEnergies visant à former une coentreprise à parité avec Adani Green Energy a franchi une étape décisive lundi, avec l'accord du conseil d'administration de la société indienne. Selon les deux entreprises, ce projet d'un montant évalué à 444 millions de dollars (401,16 millions d'euros) donnerait au groupe pétrolier français « *un accès direct à la propriété des actifs* » apportés par Adani Green, notamment des parcs éoliens et solaires en Inde, où la majeure partie des besoins en énergie est encore couverte par le charbon. La coentreprise détiendra un portefeuille de 1,15 GW d'installations solaires.

Cathay Pacific inspecte ses Airbus A350

AÉRIEN Cathay Pacific a engagé une inspection approfondie des moteurs de ses 48 Airbus A350 long-courriers. Elle fait suite à un incident technique survenu sur l'un des deux moteurs Rolls-Royce lundi, qui a obligé l'appareil en route pour Zurich à faire demi-tour. La compagnie de Hong Kong, dont un Airbus A330 a également connu une explosion de moteur R&R au décollage de Taiwan ces derniers jours, indique avoir découvert « *un certain nombre de composants à remplacer* ». La nouvelle a fait chuter de 8 % le titre Rolls-Royce à la Bourse de Londres.

Givaudan vise le marché animal

CONSOMMATION Le géant des arômes alimentaires suisse veut entrer sur le marché de la nourriture pour animaux de compagnie. Gilles Andrier, PDG de la société depuis 2005, a expliqué dans une interview à la presse réfléchir à des acquisitions dans ce secteur à très forte croissance. «*Les gens dépensent davantage d'argent pour les animaux que pour les enfants* », explique-t-il. Or jusqu'ici cette manne a surtout profité aux géants Symrise et Nestlé, ce qui émoustille Givaudan. Le marché est évalué entre 320 et 500 milliards de dollars.

Barilla se lance sur le marché du goûter en France

AGROALIMENTAIRE

Le géant mondial va lancer, avec sa marque française Harrys, des gâteaux fourrés pour le goûter.

Cette stratégie vise à réduire sa dépendance du groupe aux pâtes et aux sauces, qui pèsent 60% de ses ventes.

Dominique Chapuis

Barilla, le géant mondial des pâtes entre sur un nouveau marché en France, celui du goûter. Pour cela, il parie sur Harrys, sa marque française de pain de mie, rachetée en 2007.

Début septembre, cette dernière lance trois références de gâteaux moelleux fourrés, Chocalin, Tendrissime et Choco Mousse., des produits vendus en mini-portions par 8 et 10. Car si en France, le groupe aux 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires est connu surtout pour ses pâtes, en Italie, il a d'autres cordes à son arc. Il est notamment à la tête des biscuits Mulino Bianco (1,2 milliard d'euros), la première marque agroalimentaire de la botte.

Des gâteaux stars en Italie

Ces produits lancés dans l'Hexagone font d'ailleurs figure de stars chez nos voisins des Alpes. Lancé il y a 40 ans, Chocalin est encore dans le Top 10 des gâteaux préférés des Italiens. Pour choisir dans le large portefeuille de Mulino Bianco, la filiale France n'a pas ménagé ses efforts. Elle a sélectionné 20 références, qu'elle a ensuite fait déguster à 1.200 consommateurs. Résultat « *trois produits ont été plébiscités, avec du chocolat, du chocolat et encore du chocolat* », résume Miloud Benaouda, le président de la région Europe de l'Ouest de Barilla.

Ce projet est stratégique pour l'entreprise. Avec ce développement, son objectif est de diversifier son activité au-delà des pâtes et des sauces – qui pèsent aujourd'hui 60 % de son chiffre d'affaires, à côté de la boulangerie (40 %). Un axe prioritaire donc pour réduire cette dépendance, avec l'ambition dans le même temps d'accélérer sa présence à l'international (60 % des ventes). «*Avec les pâtes, nous sommes présents dans plus de 100 pays, tandis que le métier de la boulangerie est plus local, poursuit le dirigeant, avec Harrys en France, Vasa dans les pays nordiques et Mulino Bianco en Italie.* »

Harrys réalise aujourd'hui les deux tiers de ses ventes au petit déjeuner. Avec ces trois nouveaux produits, il vise le segment du goûter. Sa cible : les enfants, mais aussi les adultes qui ont un petit creux l'après-midi. Pour Barilla, la poussée de cette diversification doit doper les ventes. Le marché de la pâtisserie industrielle est un des rares qui reste en croissance, malgré l'inflation. L'an dernier, il a progressé en France de 1,5 % en volume en 2023 à 1,7 milliard d'euros. Ce n'est pas le cas du marché des pâtes, freiné par la concurrence des marques de distributeurs.

Les MDD se sont octroyé plus de 50 % des volumes sur les pâtes, et 40 % sur le pain de mie en 2023. « *Neuf Français sur dix achètent au moins une fois par an ce type de pâtisserie, d'où notre décision d'investir massivement derrière ce lancement* », note le dirigeant.

Un investissement record

Le montant n'est pas divulgué, mais pour Barilla, il s'agit du plus important investissement en France depuis dix ans. Dans le pipeline, une campagne du publicité à la télévision en novembre et la distribution de plus de 350.000 échantillons. Un moyen de se démarquer sur un rayon très concurrentiel

> Les quatre usines de Harrys [...] ne profiteront pas de cette innovation.

> La production continuera de se faire en Italie, où le groupe a six usines de boulangerie.

avec des acteurs historiques comme Mondelez, Ferrero, Brossard ou Saint-Michel. « *L'innovation est à l'origine de 30 % de la progression du secteur, les clients étant en quête de nouveautés. D'où notre idée d'arriver avec des produits qui n'existent pas sur le marché* », poursuit Miloud Benaouda. Mais les quatre usines de Harrys (à Châteauroux, dans la Plaine de l'Ain, en Vendée et à Valenciennes) ne profiteront pas de cette innovation. La production continuera de se faire en Italie, où le groupe a six usines de boulangerie. L'objectif du fabricant est de prendre 5 % de parts de marché tricolore dans les trois ans. « *Nous voulons créer une nouvelle histoire, avec cette étape majeure pour Harrys, après le pain de mie et la viennoiserie* », note le responsable. Avec ce projet, la filiale France marque aussi le début de ce nouveau cap stratégique à l'export en Europe. La France est le troisième marché du géant italien (15 % du chiffre d'affaires), après son pays et les Etats-Unis. ■

Réservé aux lecteurs du quotidien Les Echos

FOIRE AUX VINS :
LA SÉLECTION À MOINS DE 20€

DOMAINE TIMOTHÉE DELALLE
LA BURETTE ROUGE 2022

Val de Loire

-18%

8.90€ au lieu de ~~10.90€~~

« Le Domaine Timothée Delalle La Burette Rouge 2022, un Gamay vibrant qui séduit par sa fraîcheur et sa gourmandise. Avec ses notes juteuses de cerise et de framboise, ce vin facile à boire est idéal pour un apéritif entre amis, accompagné d'une planche de charcuteries ou de fromages. »

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Les Echos WINE CLUB

RETROUVEZ TOUTES LES OFFRES SUR wineclub.lesechos.fr
Commande par téléphone : 0 810 505 015 Prix appel local (Lundi-Vendredi / 9h-18h)

Atos chute encore en Bourse après la baisse de ses objectifs financiers

INFORMATIQUE

Le géant informatique français prévoit un chiffre d'affaires et une marge opérationnelle moins importants que prévu.

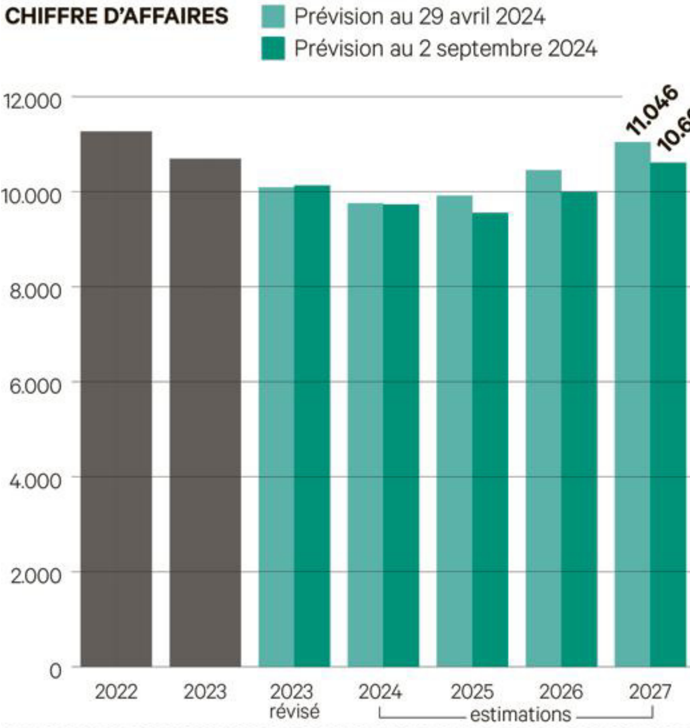
Pauline Verge* et *Romain Gueugneau

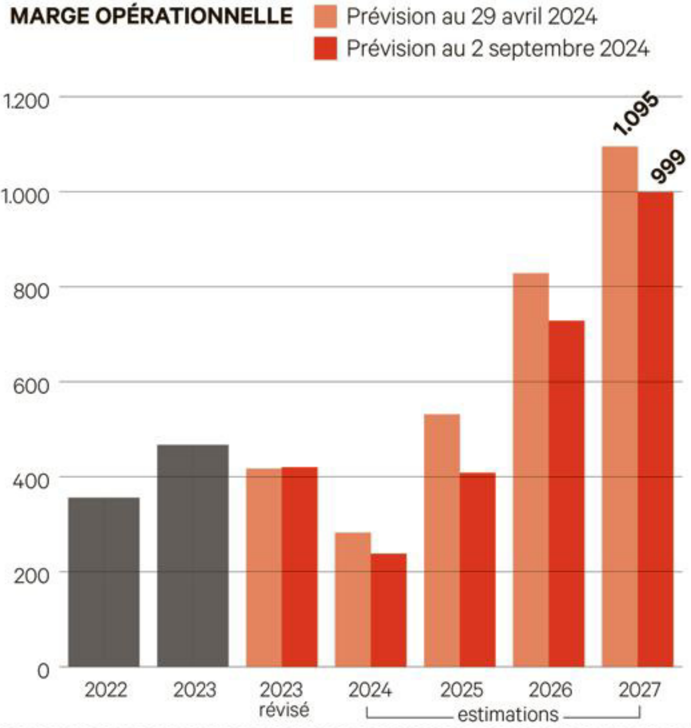
Rentrée sous haute tension pour Atos. Le groupe informatique a revu ses prévisions pour la période 2024-2027 à la baisse, évoquant sa volonté de prendre en compte les résultats du premier semestre, publiés le 1er août, et les tendances commerciales actuelles.

Ces révisions n'auront aucune incidence sur les principaux termes de son plan de restructuration financière passé en juillet avec ses créanciers, ajoute la société française, dans un communiqué publié lundi. Mais les investisseurs n'ont pas apprécié ce nouveau « profit warning » : le cours de l'action chutait de plus de 4 % en fin de séance à la Bourse de Paris mais depuis le début de l'année la capitalisation Boursière a fondu de presque 90 % à seulement 88 millions d'euros.

Atos prévoit désormais un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros en 2024, contre 9,8 milliards précédemment. Cela équivaut à une baisse de 4 % par rapport à 2023. Il s'attend toujours à une génération de trésorerie « positive » en 2026, mais « *plus faible que prévu initialement* ». Il anticipe aussi des charges d'intérêts en numéraire, une génération de trésorerie et un levier de financement plus faibles que prévu sur la période.

La marge opérationnelle du groupe est à présent attendue à 2,4 % du bénéfice cette année, contre 2,9 % précédemment. Le levier financier est, lui, anticipé en dessous d'un multiple de 2 en 2027, soit plus tard que la date cible prévue auparavant à la fin de 2026. Atos a également revu à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires et de marge opérationnelle pour 2027, avec respectivement 10,6 milliards d'euros et 1 milliard d'euros.





Capgemini n'échappe pas au coup de frein

Pour justifier ce « profit warning », le groupe piloté par l'ancien banquier Jean-Pierre Mustier, qui assure l'intérim en attendant une nouvelle gouvernance, invoque « *des conditions de marché et des tendances commerciales actuelles plus faibles dans des régions clés du groupe* », notamment aux Etats-Unis. Il tient compte par ailleurs de « *l'impact des résiliations de contrats ainsi que des reports dans l'attribution de nouveaux contrats et de travaux supplémentaires, les clients attendant la finalisation du plan de restructuration financière du groupe* », précise Atos dans son communiqué.

Début août, le groupe avait fait état d'une perte opérationnelle plus importante que prévu (– 1,7 milliard d'euros), en raison de charges de dépréciation et d'un recul des ventes dans les Amériques, ainsi que du ralentissement des commandes du secteur public en Europe.

Au-delà du seul Atos, c'est l'ensemble du secteur des services informatiques qui tire la langue en cette année 2024. Dans un contexte économique incertain, rendu encore plus fragile avec les échéances électorales dans plusieurs grands pays, les grandes entreprises cherchent en effet à diminuer leurs dépenses ou à reporter certains investissements technologiques.

L'autre géant français du secteur, Capgemini, n'échappe pas à ce coup de frein : lui aussi a revu à la baisse cet été ses prévisions de revenus pour l'année en cours, invoquant des difficultés de ses grands clients dans l'aéronautique et l'automobile. Les objectifs de rentabilité sont en revanche restés inchangés. Un temps considéré comme l'un des champions européens du secteur de l'informatique et des technologies, Atos, qui gère l'informatique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, est aujourd'hui au bord de l'effondrement financier, bien que le groupe ait conclu un accord de restructuration clé avec les banques et ses créanciers en juin.

Une audience pour l'approbation du plan de sauvegarde aura lieu devant le tribunal de commerce spécialisé de Nanterre le 15 octobre, a indiqué le groupe de services informatiques. Le plan de restructuration, qui aura pour conséquence une dilution conséquente des actionnaires actuels, devrait être mis en place à la suite de la décision de justice, avec plusieurs augmentations de capital et émissions de dette prévues entre novembre 2024 et septembre 2025.



Lire « Crible »
Page 32

France 2 bat un record d'audience grâce aux JO, TF1 et M6 tiennent le choc

AUDIOVISUEL

France Télévisions a réuni notamment 24,4 millions de téléspectateurs en moyenne sur la 2 lors de la diffusion de la cérémonie d'ouverture des JO, le 26 juillet.

Fabio Benedetti Valentini

C'est un été record qui s'achève pour le petit écran et plus particulièrement pour France Télévisions. Grâce à la diffusion des Jeux Olympiques de Paris, les antennes du groupe audiovisuel ont réalisé un carton plein, avec France 2 sacré leader en parts d'audience (PdA) en août, pour le deuxième mois d'affilée : du jamais-vu ! En dépit d'un contexte qui leur était très défavorable, TF1 et M6 tiennent néanmoins le choc.

Dévoilé lundi, le Médiamat mensuel affiche un record historique pour France 2 : avec 23,3 % de PdA sur le public âgé de 4 ans ou plus, la chaîne phare du groupe audiovisuel public distance TF1 qui se situe à un peu moins de 17 %. France 3 demeure sur le podium avec 10,7 % de PdA, devant M6 (6,2 %).

Par ailleurs, selon des chiffres communiqués par les groupes eux-mêmes, la plateforme de streaming france.tv réussit aussi un mois d'août inédit avec 40,7 millions de visiteurs uniques (hors live et certains contenus consultés sur les réseaux sociaux compris) contre 28,7 millions pour TF1+ et 17,4 millions pour M6+. Un record pour le groupe public, qui tourne autour de 30 millions de visiteurs habituellement pour sa plateforme.

Au vu du calendrier olympique, les audiences de la télévision ont été très atypiques. Sur la première partie du mois d'août, les antennes de France Télévisions ont logiquement multiplié les pics d'audience. Il y avait 17,1 millions de téléspectateurs en moyenne sur France 2 pour la cérémonie de clôture le 11 août.

Depuis la fin du mois, les Jeux Paralympiques ont permis de renouer avec des niveaux d'audience élevés : le 28 août, un peu plus de 10 millions de personnes étaient devant la 2 pour la soirée inaugurale. De belles performances après le record historique atteint le soir de la cérémonie d'ouverture des JO en juillet (24,4 millions de téléspectateurs).

Avec 95 % des Français de 4 ans et plus parmi les téléspectateurs couverts (soit 60 millions de Français qui ont regardé au moins une fois), France Télévisions atteint ses objectifs pour les JO. Sur les Paralympiques, plus de 40 millions de téléspectateurs en ont déjà regardé au moins une minute : l'objectif du groupe dirigé par Delphine Ernotte de doubler son niveau de couverture (« reach ») par rapport aux Jeux Paralympiques de Tokyo (24 millions) semble à portée de main.

Des jeunes de 15 à 34 ans parmi le public

« *Au-delà d'un effet d'image sans précédent pour France Télévisions, parmi les autres enjeux majeurs il y avait la montée en puissance de notre plateforme et la capacité de faire venir sur nos antennes des publics qui ne regardent pas la télévision habituellement, tout particulièrement les jeunes. Nous y sommes parvenus avec une couverture de 99 % sur les 15-34 ans* », se félicite Tiphaine de Raguenel, directrice des publics et de la stratégie éditoriale.

Cette performance reste néanmoins limitée dans le temps et très liée à l'événement sportif. La hiérarchie habituelle du PAF s'est en effet vite rétablie dans l'intermède entre JO et Paralympiques. Sur la semaine du 19 août par exemple, TF1 est redevenu large leader avec 19,7 % contre 13,5 % pour France 2, alors que M6 retrouvait aussi des couleurs à 8,5 % juste derrière France 3 (8,7 %).

TF1 et M6 ont bénéficié du retour de leurs programmes de divertissement star. Après la nouvelle saison de « The Voice Kids », celle de « Koh-Lanta » a démarré le 20 août avec un record d'audience sur cible commerciale. Sur M6, les nouvelles saisons des « Traîtres » et de « L'Amour est dans le pré » sont aussi revenues à l'écran avec leurs meilleurs gains d'audience en replay. Dans tous les états-majors, des réglages fins dans les grilles de programmes ont été effectués pour préparer cette période exceptionnelle.

« *En raison d'un été que l'on prévoyait très challengé, TF1 avait renforcé sa grille au premier semestre – Star Ac, nouvelle matinale, Plus belle la vie – et, au total sur les huit premiers mois de l'année, la chaîne TF1 conforte son leadership avec 18,5 % de PdA, en légère hausse sur un an. L'impact exceptionnel des JO est donc déjà compensé* », observe pour sa part Xavier Gandon, directeur des antennes du groupe. Le dirigeant souligne que, même pendant la quinzaine olympique, TF1 a plutôt bien résisté avec une baisse d'environ un quart de ses parts d'audience, à comparer avec la perte de la moitié des téléspectateurs d'ITV (le pendant britannique de TF1) pendant les JO de Londres en 2012.

40,7

MILLIONS
De visiteurs uniques (hors live et certains contenus consultés sur les réseaux sociaux compris) sur la plateforme de streaming France.tv au mois d'août. Contre 28,7 millions pour TF1+ et 17,4 millions pour M6+.

Pour obtenir ce résultat, TF1 a aussi misé pendant les JO sur une contre-programmation reposant sur deux piliers : l'information et la fiction française. Le feuilleton quotidien « Demain nous appartient » a été maintenu et d'autres fictions (« HPI », « Camping Paradis », « Joséphine ange gardien », etc.) ont aussi relativement bien performé face aux JO sur France Télévisions.

Reste à savoir si le groupe audiovisuel public réussira à tirer des bénéfices à plus long terme de sa diffusion des Jeux. Sa présentation de la grille de rentrée mercredi pourrait être l'occasion d'abattre des nouvelles cartes alors que TF1 et M6 cherchent chacun leur revanche. ■

Brésil : la controverse autour de la suspension de X bat son plein

RÉSEAUX SOCIAUX

Cinq membres de la Cour suprême ont confirmé la décision du juge Alexandre de Moraes.

Thierry Ogier
— Correspondant à Sao Paulo

Le black-out qui a plongé dans le noir une bonne partie de Sao Paulo samedi soir est presque passé inaperçu comparé au choc provoqué par la mise hors la loi de X dans le plus grand pays d'Amérique latine. 10 % des Brésiliens sont abonnés à l'ex-Twitter. Le Brésil constitue ainsi le sixième marché pour X avec 21 millions d'usagers, derrière le Royaume-Uni mais devant la Turquie et le Mexique (et loin devant la France). En manque de réseau social, un million d'internautes brésiliens auraient déjà migré vers le concurrent, Bluesky, financé par Jack Dorsey, le cofondateur de Twitter. Le Threads de Meta devrait également en profiter.

Cette suspension, si elle se prolongeait, pourrait avoir des conséquences sur les revenus publicitaires de l'une des entreprises emblématiques d'Elon Musk. Les comptes de Starlink, autre entreprise de la galaxie Musk qui fournit une connexion internet dans les endroits les plus reculés du Brésil, ont aussi été bloqués et le resteront tant que le milliardaire ne s'acquittera pas d'une amende de 3 millions d'euros.

Le juge Moraes est un partisan de la ligne dure contre les dérives sur les réseaux sociaux.

Cinq membres de la Cour suprême ont entériné la décision de leur collègue Alexandre de Moraes lundi. Toutefois, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer une mesure considérée comme autoritaire, même si elle n'est pas arbitraire.

Le jugement a aussi une dimension politique. Car le juge Moraes avait déjà bloqué les comptes d'activistes d'extrême droite sur les réseaux sociaux, en raison de propos jugés antidémocratiques. Après ce coup de force contre X, les partisans de l'ex-président Jair Bolsonaro ont fustigé une « *censure* ». A Wall Street, la réaction la plus farouche est venue de Bill Ackman, fondateur du hedge fund Pershing Square Capital et proche de Donald Trump, qui estime que le Brésil est sur une pente dangereuse avec des actes pouvant provoquer une fuite des capitaux.

Le juge Moraes est un partisan de la ligne dure contre les dérives sur les réseaux sociaux. Parfois qualifié d'inquisiteur, il avait déjà suspendu le réseau Telegram. Mais dans ce cas, le milliardaire russe Pavel Durov, qui vient d'être mis en examen en France, avait obtempéré afin que le réseau social puisse opérer. Difficile de croire qu'Elon Musk choisisse la même voie. ■



Situé à Lviv, le centre Superhumans accueille les soldats et les civils ukrainiens gravement blessés et amputés pour les équiper en prothèses. *Photo Anastasiia Smolienko / Ukrinform / Abaca*

Malgré la guerre, Lviv devient le nouveau hub de la tech ukainienne

● La « Silicon Valley » de l'ouest du pays s'efforce de résister avec le concours d'universités et de donateurs étrangers.
● Les innovations en matière de technologie de défense intéressent tout particulièrement les investisseurs.

ÉCOSYSTÈME

Nathalie Steiwer

L'image se fige régulièrement sur un visage tendu, le son revient par bribes… il aura fallu s'y reprendre à plusieurs reprises pour interviewer via WhatsApp Ivan Dmytrasevytch, cofondateur de l'Incubator Startup Depot, un accélérateur de start-up de Lviv, à l'ouest de l'Ukraine, et PDG d'un réseau d'investisseurs, United Angel Network. Récemment enrôlé dans l'armée, c'est depuis son centre de formation que ce pilier de l'écosystème de Lviv, fait le bilan des start-up locales, deux ans après ce que les Ukrainiens appellent « *l'invasion à grande échelle* ».

« *Nous avons créé le business Angel Network en 2023 pour tester s'il y avait une demande et constaté un très fort intérêt des investisseurs étrangers et de l'industrie IT, surtout pour les deftechs* », ces start-up qui se spécialisent dans la défense. Depuis sa création, ce club d'investisseurs dédié à l'amorçage a investi entre autres 225.000 dollars sur les 525.000 levés par Himera, qui développe des systèmes de communication pour l'armée ou 110.000 dollars dans Buntar Aeroposace, spécialiste des systèmes de reconnaissance aérienne.

Le siège de certaines entreprises délocalisé

Les sommes sont loin des tours de table californiens, mais elles démontrent que « *nous continuons à faire des affaires, même quand les missiles risquent de tomber* », remarque Ivan Petrenko, PDG de l'accélérateur de Startup CfE, et gérant du Angel One Venture Fund, créé sous l'égide de la fondation de l'Université catholique d'Ukraine (UCU), à Lviv, l'une des principales écoles de commerce privée du pays.

Avec ses terrasses de café bondées malgré le bruit des générateurs ou son opéra grandiose qui affichait Poulenc au programme cet été, Lviv fait davantage penser à la douceur de Vienne qu'à la guerre. Pourtant, « *il nous arrive de faire des appels Zoom depuis un abri antiaérien* », reprend Ivan Petrenko. « *Comme l'a résumé un de nos partenaires de l'université de Stanford : nous sommes comme les start-up israéliennes, en plus braves. Nous ne savons juste pas nous vendre comme tels.* »

L'essor des start-up ukrainiennes amorcé avant 2022 a pourtant été fauché net par l'invasion russe. Les investisseurs étrangers, surtout américains, ont prié leurs poulains de délocaliser leurs sièges aux Etats-Unis ou en Pologne notamment, pour garder sous contrôle leurs fonds et la principale ressource des start-up : leur propriété intellectuelle. Face aux incertitudes, une partie des employés sont partis vers des emplois plus sûrs dans l'industrie informatique qui abondent dans cette « Silicon Valley » ukrainienne.

Les entreprises restées en Ukraine se sont d'abord mises en mode survie. « *Nous avions lancé notre produit fin 2021, mais toutes les activités se sont arrêtées pendant six mois après l'invasion : personne n'était prêt à acheter quoi que ce soit et surtout pas pour équiper sa maison* », confirme Yuriy Tsygyl, directeur général d'I3 Engineering, une start-up de Lviv qui fabrique des systèmes de contrôle pour les maisons connectées. En quelques mois, l'entreprise a dû accélérer son déploiement à l'étranger pour ne pas rester sur un marché ukrainien étranglé. « *Nous avons désormais des distributeurs dans les pays baltes, en Espagne, en Italie, au Portugal ou encore au Koweït.* » La guerre « *a accéléré le processus d'internationalisation des start-up qui ont besoin de nouveaux marchés et de nouvelles sources de financement* », confirme Ivan Petrenko.

Paradoxalement aussi, davantage d'investisseurs privés ukrainiens s'intéressent aux start-up, puisque le marché immobilier est au point mort, constate Nazar Podolchak, qui dirige la Tech StartUp School, de l'Université polytechnique de Lviv. Il est resté pour développer avec ses élèves une application facilitant l'investissement des personnes physiques qui ont « *typiquement entre 20.000 et 30.000 dollars à placer* ».

Des technologies à double usage, civil et militaire

« *Il y a surtout davantage de donateurs* », poursuit Nazar Podolchak, en évoquant entre autres son laboratoire de robotique financé par USAID, l'Agence américaine pour le développement international. Revers de la médaille, le soutien apporté par les donateurs internationaux implique des montages financiers complexes lorsqu'il s'agit de deftechs. « *Une grande partie de notre travail consiste à aider les entreprises à remplir les documents exigés pour les technologies à double usage, civil et militaire, et monter des consortiums* », note Ivan Petrenko. Un exemple typique est celui des drones d'Ailand Systems, conçus pour l'agriculture, mais devenus des machines de guerre.

La majorité des dirigeants de deftechs sont à Kiev, là où se trouvent les informations sur les besoins militaires et les certifications, mais Lviv attire ces derniers mois les équipes tentées de délocaliser leurs familles loin du front. Les espaces de coworking fleurissent depuis le centre-ville aux belles rues pavées jusqu'aux faubourgs aux HLM soviétiques. Les start-up s'installent dans l'idée que la guerre va durer. « *Il faut changer le narratif et arrêter de parler de ce qu'on fera après la guerre, mais ce qu'on peut faire maintenant et ici* », conclut Ivan Petrenko. ■

Go To-U séduit à l'international avec ses bornes de recharge électrique

Face aux coupures d'électricité, l'application mise au point par la start-up ukrainienne permet d'optimiser l'usage des infrastructures de rechargement.

A première vue, rien ne distingue le plateau de Go To-U de ceux d'une autre start-up, avec ses têtes pensantes concentrées sur leurs ordinateurs depuis le fonds d'un coussin géant et ses corbeilles de confiseries dans le coin cuisine.

Sauf que pour arriver jusqu'à ce champion de l'écosystème de Lviv, à l'ouest de l'Ukraine, il faut d'abord traverser un centre commercial ultramoderne aux magasins plongés dans le noir et monter à pied des escalators, contraints à l'arrêt par les coupures d'électricité qui marquent la vie quotidienne des Ukrainiens depuis que la Russie bombarde les installations électriques.

La pénurie amène ce spécialiste de l'optimisation des infrastructures de rechargement des voitures électriques à être encore plus créatif. « *Pour finaliser une grosse livraison alors qu'une attaque était en cours, nous avons utilisé comme batterie externe notre Hyundai Ioniq, qui a la particularité de pouvoir réinjecter de l'électricité dans le réseau* », raconte Lena Artemenko, cofondatrice de Go To-U avec son mari et sa sœur.

Gérer au mieux l'électricité est le cœur de métier de la start-up lancée en 2018 avec l'aide d'accélérateurs, dont l'américain Techstars qui a investi 10.000 dollars en contrepartie d'une participation de 3 % dans l'entreprise, l'incubateur Volkswagen ou encore le fonds de capital-risque ABB. La start-up qui se rêve en licorne et qui ambitionne d'être rentable « *d'ici à trois ou quatre ans* », reste discrète sur sa valorisation. Son prochain tour de table (en série A) devrait être lancé cet automne.

Les Américains et les Malaisiens intéressés

Il n'est bien sûr pas évident de lever des fonds en pleine guerre mais, « *avec la pénurie d'électricité, nous avons besoin de solutions intelligentes pour utiliser les infrastructures au mieux* », fait valoir Lena Artemenko. L'application développée par la start-up permet aux automobilistes de réserver un emplacement de chargement aussi facilement qu'une chambre d'hôtel en évitant les temps morts.

> L'application développée par Go To-U permet aux automobilistes de réserver un emplacement de chargement aussi facilement qu'une chambre d'hôtel.

La solution adaptée aux centres commerciaux, bureaux, résidences ou hôtels, donne aux propriétaires et aux gestionnaires des bornes les moyens de gérer leur parc de manière dynamique et d'analyser les données d'utilisation en temps réel. « *Selon nos sources, les stations connectées à notre application sont cinq à six fois plus utilisées que celles de nos concurrents* » assure Lena Artemenko, « *nos partenaires triplent leur revenu grâce à cette optimisation.* »

La solution a déjà convaincu des acteurs malaisiens et américains. En juin dernier, la start-up est devenue l'un des partenaires de l'agence de promotion des énergies renouvelables et de protection de l'environnement à New York, la New York State Energy Research and Development Authority (Nyserda).

Comme la plupart des start-up « matures » ukrainiennes, l'entreprise créée à Lviv, mais dont le siège social est aux Etats-Unis, a dû accélérer son développement international depuis le début de la « *guerre complète* » en février 2022. « *Notre marché est à 30 % en Ukraine, 30 % en Europe et Asie, et nous accélérons notre implantation aux Etats-Unis grâce au plan Biden* », souligne Lena Artemenko en rappelant que ce plan compense 80 % des coûts d'installation des bornes.

Les racines de l'entreprise restent ukrainiennes. « *Nos bureaux de recherche et développement sont toujours à Lviv, une ville qui est en quelque sorte notre Silicon Valley, avec une concentration de développeurs de très haut niveau et des entreprises IT comme Intellias ou N-iX.* » La guerre a rendu aussi les équipes encore plus robustes : « *Nous savons désormais que, quoi qu'il arrive, nous allons réussir.* » — **N. St.**

PME : les dossiers chauds de la rentrée

● L'hypothèse d'un SMIC à 1.600 euros a cristallisé les peurs des chefs d'entreprise pendant l'été.
● En cette rentrée, ils ont plusieurs motifs de préoccupation à soumettre au nouvel hôte de Matignon, de la fragilité des carnets de commandes à la pérennité des aides à l'apprentissage.

CONJONCTURE

Valérie Landrieu

« *Il faut que ça avance !* » s'impatiente Adrien Sfecci. Président d'Orsteel, une PME des Alpes-Maritimes spécialisée dans l'éclairage (4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires et 22 salariés), le petit patron grogne contre le climat politique. Il a partagé l'euphorie des Jeux Olympiques, mais la trêve est terminée. Partis en vacances, sans Premier ministre et avec des chiffres déprimants de défaillances d'entreprise, les dirigeants de PME sont revenus aux affaires avec des questionnements et des inquiétudes.

« *L'activité baisse, la trésorerie fond et l'environnement est instable* », s'agace François Asselin, le président de la CPME. Le responsable patronal vient de s'adresser au futur chef du gouvernement dans une lettre ouverte. « *Votre responsabilité est lourde* », y insiste-t-il, avant de dérouler les enjeux de cette rentrée particulière.

● UNE DEMANDE PRUDENTE

Sur le terrain, qu'ils soient à la tête d'une entreprise du second œuvre, dans le bâtiment, de la propreté, des logiciels ou de la cosmétique, ils scrutent d'abord avec une certaine appréhension leurs carnets de commandes. Audrey Louail, présidente du réseau d'entrepreneurs CroissancePlus, est encore étonnée des résultats du sondage mené auprès des adhérents juste avant l'été. Un tiers d'entre eux, pourtant chefs d'entreprises considérées comme des championnes de la croissance, y évoquent une baisse de leurs commandes, une première depuis qu'elle est arrivée à la tête du réseau, il y a trois ans.

Dans sa société d'infogérance informatique Ecritel (30 millions d'euros de chiffre d'affaires et 250 salariés), elle-même doit faire face à un fléchissement de l'activité depuis la dissolution de l'Assemblée nationale. « Les clients se contentent de la maintenance de leur infrastructure digitale », précise-t-elle, en pointant l'attentisme dû à l'instabilité politique. Sans compter une conjoncture maussade. « *L'énorme moteur de l'économie que constitue le secteur de la construction, et qui irrigue traditionnellement les territoires, est encalminé depuis plusieurs mois, et la situation affecte de nombreuses activités* », dit François Asselin.



La baisse du chiffre d'affaires, amorcée depuis le début d'année, s'est accentuée avant l'été, selon l'enquête de Xerfi pour U2P. *Photo iStock*

Les petites entreprises de proximité et de l'artisanat ne sont pas non plus épargnées par le ralentissement. La baisse du chiffre d'affaires, amorcée depuis le début d'année, s'est encore accentuée avant l'été, selon l'enquête de Xerfi pour U2P, l'organisation patronale qui les représente. En moyenne, ces structures ont vu leur activité reculer de 1,4 % sur un an, contre une baisse de 1,1 % trois mois plus tôt.

> Au vu de la situation, certains chefs d'entreprise réfléchissent à faire payer des acomptes sur des contrats non récurrents.

Dans un autre registre, Nailmatic, PME parisienne de la cosmétique ludique paye la réserve des consommateurs sur les achats non essentiels. « *Nos clients historiques, les boutiques indépendantes, ont sérieusement réduit leurs commandes, quand elles n'ont pas fermé*, témoigne Clémence Huignard, la fondatrice de cette société de 15 salariés, qui affiche un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros. *Ils préfèrent acheter ce qu'ils peuvent payer comptant, nous expliquent-ils. Nous n'avions jamais connu cela depuis la création de la marque, il y a douze ans.* »

● DES INVESTISSEMENTS RALENTIS

Adrien Sfecci, qui boucle la mise en œuvre d'un gros plan d'investissement, lui aussi, a opté pour la prudence. Depuis trois mois, il le répète à ses équipes : les crédits en cours se terminent en 2026 et 2027 et, d'ici là, il freinera sur les investissements. « *Jusqu'à une période récente, j'estimais qu'il fallait tout faire en interne, mais aujourd'hui, je suis prêt à me tourner vers des sous-traitants si de nouveaux marchés l'exigeaient, même si cela nous revient un peu plus cher*, confie-t-il. *Je m'achète du temps pour voir comment évolue le contexte. Je ne veux surtout pas alourdir ma dette.* »

Même son de cloche chez les adhérents de l'U2P. « *Personne ne veut se mettre de dettes sur le dos sans savoir ce qui va se passer* », relaye Michel Picon, le président de l'organisation patronale. Changer un camion, refaire un point de vente ou en ouvrir un second, les projets attendront d'autant plus que le prêt garanti de l'Etat (PGE) reste difficile à rembourser pour un certain nombre de petites entreprises. « *Trois cent cinquante mille très petites entreprises (de moins de 10 salariés) vont continuer de rembourser leur PGE jusqu'en 2026* », précise Jean-Guilhem Darré, délégué général du Syndicat des indépendants (SDI), qui comme la CPME est remonté au créneau pour obtenir un nouvel étalement des échéances. Objectif : donner un peu d'air aux trésoreries, « *le talon d'Achille de nos entreprises* », répète Jean-Guilhem Darré.

● DES DÉLAIS DE PAIEMENT ALLONGÉS

Les chefs d'entreprise interrogés par « Les Echos » sont unanimes. Ils évoquent tous « *une dégradation importante* » des délais de règlement. Chez Ecritel, l'indicateur qui les mesure a quasiment doublé. « *C'est un phénomène récent,* souligne Audrey Louail, *et nous sommes obligés d'être très stricts pour éviter des dérapages, même lorsqu'il s'agit de clients qui avaient l'habitude de payer rubis sur l'ongle.* »

Au vu de la situation, certains chefs d'entreprise réfléchissent à faire payer des acomptes sur des contrats non récurrents. Adrien Sfecci est déjà passé à l'action : à la faveur de la diversification d'Orsteel, il a décidé de faire payer d'avance tous les nouveaux clients. « *Grâce à eux, je rentre de la trésorerie avant de produire* », se félicite-t-il. Comme Audrey Louail, il s'était surpris à devoir rappeler à l'ordre des clients historiques et bons payeurs.

● SALAIRES VS MARGES

L'autre défi de rentrée des PME, et en particulier dans les services, est de retrouver un peu de marge. « *Les problématiques de rentabilité nous préoccupent pour les mois à venir* », confie le patron d'une petite entreprise de la propreté, qui est dans le rouge depuis l'année dernière, tout en poursuivant sa croissance. « *Nous n'arrivons plus à vendre au bon prix pour gagner de l'argent* », se désole-t-il, en ciblant le coût du travail.

Face à une clientèle qui « cherche du prix », il s'est fait peur tout l'été avec la revalorisation du SMIC figurant dans les programmes du Nouveau Front populaire et du Rassemblement national. Comment assumer une augmentation des salaires ? « *Dans les secteurs où vous vendez principalement du taux horaire, c'est un sujet de vie ou de mort pour l'entreprise* », insiste François Asselin.

Et cela reste « *un gros sujet* » dans la petite industrie d'Adrien Sfecci. « *Avec les élections, nous avons beaucoup parlé politique dans l'entreprise. Tous les salariés se sont retrouvés sur la question du salaire, même si chez nous le salaire minimum est supérieur au SMIC et que personne n'est au premier échelon de la grille* », raconte le dirigeant. Lui a fait le choix de mensualiser les primes et réfléchit à un système de partage de la valeur, mais la tension reste perceptible dans l'entreprise, dit-il.

● L'AIDE À L'APPRENTISSAGE OBSERVÉE

Depuis qu'a été supprimée, en mai dernier, la prime de 6.000 euros pour l'embauche d'un alternant en contrat de professionnalisation, les chefs d'entreprise s'inquiètent de la continuité des aides à l'apprentissage. Et aujourd'hui, les organisations patronales promettent d'être très attentives à la réponse du prochain gouvernement. « *Supprimer la prise en charge des contrats d'alternance, et notamment des jeunes qualifiés, serait dommageable pour les PME et les ETI* », fait valoir la présidente de CroissancePlus, en insistant sur le bénéfice du dispositif pour des entreprises industrielles en quête de professionnels sur des métiers spécialisés. « *Des entreprises qui avaient envisagé de prendre un apprenti ne vont pas aller jusqu'au bout du parcours, parce qu'elles ne savent pas encore si les budgets en 2025 vont permettre de le faire* », prévient Michel Picon, le président de l'U2P. ■

« Le contexte n'est pas simple, mais tout ne s'arrête pas »

JÉRÔME KIEFFER
Directeur général de KPMG France

Sans être alarmistes, les chefs d'entreprise restent inquiets face à l'incertitude de la demande et au coût du financement, explique le dirigeant expert des PME et des TPE au sein du cabinet d'audit et de conseil.

Quel est l'état d'esprit de vos clients, dirigeants de PME ?

La situation est contrastée. Les chefs d'entreprise s'inquiètent du manque de clarté politique et d'une éventuelle remise en cause des dispositifs d'offres – fiscalité des entreprises, aides à l'apprentissage – mis en place ou sanctuarisés au cours des dernières années. Ils sont préoccupés par l'attentisme dans la consommation et l'investissement ; il faut voir ce que cela va donner. Tous évoquent une demande « fragile ». Leurs carnets de commandes ne sont pas vides, mais ils sont moins remplis. Je les qualifierais de « vigilants mais encore opportunistes ». Plusieurs de ces chefs d'entreprise estiment notamment que, dans ce contexte incertain, il peut y avoir « des coups à faire », des rachats qui se présentent ou des cadres de qualité à recruter. Le contexte n'est pas simple, mais tout ne s'arrête pas.

Le SMIC à 1.600 euros a créé beaucoup de remous dans les milieux patronaux. Comment les dirigeants abordent-ils la question sur le terrain ?

Ils assurent que s'ils sont contraints d'augmenter les salaires, ils réduiront leurs effectifs parce qu'ils n'arriveront pas à répercuter le coût de leur masse salariale. Après les hausses de prix passées en période d'inflation, ils considèrent que leur politique tarifaire a atteint ses limites. Je n'en ai vu aucun prêt à jouer la hausse des prix à la rentrée. Ils redoutent les conséquences de l'extrême sensibilité de leurs clients, consommateur final ou donneur d'ordre, au facteur prix. Certains pointent les conséquences inflationnistes d'une hausse des salaires alors qu'ils espèrent fortement une baisse des taux directeurs pour retrouver de meilleures conditions de financement.

Le financement reste compliqué ?

Le financement des petites et moyennes entreprises est aujourd'hui excessivement dur. Pour financer leur exploitation, elles doivent se tourner vers des solutions très onéreuses, de la dette bancaire, difficile à obtenir, ou de la dette privée, dont le coût peut atteindre 10 à 12 %. Pour ne pas stopper leurs investissements, certains font tout de même ce choix mais ils comptent sur une baisse des taux pour se refinancer, plus tard.

Les dossiers des transitions, digitales et environnementales, ont-ils été relégués au second plan ?

Il y a un an, nous avons lancé une offre d'accompagnement pour la décarbonation, qui commençait à avoir un certain succès. Mais depuis la dissolution, le sujet de la transition environnementale a peu à peu disparu des discussions avec les dirigeants de PME. Quant à la transition digitale, beaucoup d'entre eux jugent l'expression même trop pompeuse, trop parisienne. Ils voient surtout dans le numérique une manière de gagner en productivité, et la question les mobilise particulièrement en ce moment, étant donné que c'est la seule variable restante dans l'équation pour regagner un peu de marge. Je pense à cette entreprise de 15 salariés qui a trouvé un petit logiciel sur le marché pour optimiser sa gestion et sa facturation, ou à ce patron qui exploite cinq salles de sport et qui s'est équipé pour répondre à ses pics d'activité et gérer sa masse salariale au plus juste.

> « Sur les six derniers mois, j'ai pu constater un niveau de défaillances d'entreprise que je n'avais encore jamais vu sur les six dernières années. »

Avez-vous ressenti des effets de la récente vague de défaillances ?

Sur les six derniers mois, j'ai pu constater un niveau de défaillances d'entreprise que je n'avais encore jamais vu sur les six dernières années. Je connais parfaitement mon tissu économique, je sais exactement comment il réagit, et c'est la première fois que je suis pris de court par la magnitude et la brutalité du mouvement. Entre septembre 2023 et juin 2024, nous avons eu dépôt de bilan sur dépôt de bilan, avec trois accélérations successives, en décembre, en mars et en juin. Je ne suis pas encore en mesure d'identifier s'il s'agit d'une lame de fonds, ou d'un ultime effet post-Covid.
— *Propos recueillis par* **V. La.**

Cashbee refinance son appli d'épargne mobile pour devenir rentable

INNOVATEURS

Chantal Houzelle

Pionnière de l'épargne mobile en France, l'application de Cashbee, qui simplifie la gestion quotidienne de son patrimoine ou de sa trésorerie depuis un smartphone, a gagné en cinq ans la confiance de 10.000 clients particuliers et de 2.000 entreprises. Pour élargir sa panoplie de produits financiers et individualiser davantage les conseils à ses utilisateurs, la fintech parisienne a renfloué ses propres fonds, cet été, à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Cette troisième opération depuis sa création en 2018 – 1,1 million en 2019 et 5,5 millions en 2022 – a attiré un nouvel actionnaire, Mutuelle d'Ivry-La Fraternelle (MIF). « *La MIF est la seule à entrer au capital et a pris la majorité du tour. Plusieurs investisseurs historiques y ont également participé, notamment La Banque Postale avec son fonds 115K et les business angels qui nous accompagnent systématiquement sur chacun des tours de financement* », souligne Cyril Garbois, qui partage la direction générale avec Marc Tempelman. Ils forment, avec Chaker Nakhli, directeur de la technologie, le trio fondateur détenteur de plus de 35 % du capital.

« *Cette nouvelle levée de fonds va nous permettre de poursuivre notre croissance à trois chiffres en 2024 et d'atteindre la rentabilité à un horizon de 18 à 24 mois* », affirme Cyril Garbois, sans lever le voile sur le chiffre d'affaires de Cashbee, qui emploie 23 personnes. Son modèle de rémunération se base sur le niveau des encours qui s'élèvent à date à 400 millions, dont 60 % pour les particuliers et 40 % pour les entreprises. « *Nos revenus dépendent donc de la taille de nos encours et du mix de produits d'épargne souscrit par nos clients* », précise-t-il.

400 millions d'encours

Accessible sur l'App Store, son offre dédiée aux particuliers comporte un livret en partenariat avec le CFCAL-Crédit Mutuel Arkéa, rémunéré à 4 % les deux premiers mois, puis à 2,5 %. Grâce à son alliance avec Generali conclue en 2020, la fintech propose une assurance-vie en gestion pilotée (sous mandat) et thématique (climat, inclusion, etc.), ainsi qu'une gamme complète d'assurance-vie en gestion libre (or et matières premières, santé, immobilier, etc.).

« *Les fonds ne sont jamais versés chez Cashbee* », indique-t-il, et bénéficient de la protection du Fonds de garantie des dépôts pour le livret (jusqu'à 100.000 euros) et du Fonds de garantie des assurances pour l'assurance-vie (75.000 euros). Lancée il y a deux ans, l'offre aux petites entreprises, start-up ou professions libérales les invite à souscrire en ligne à 100 % des comptes à terme de six mois à cinq ans, pour des montants de 35.000 euros à 10 millions, rémunérés jusqu'à 3 %.

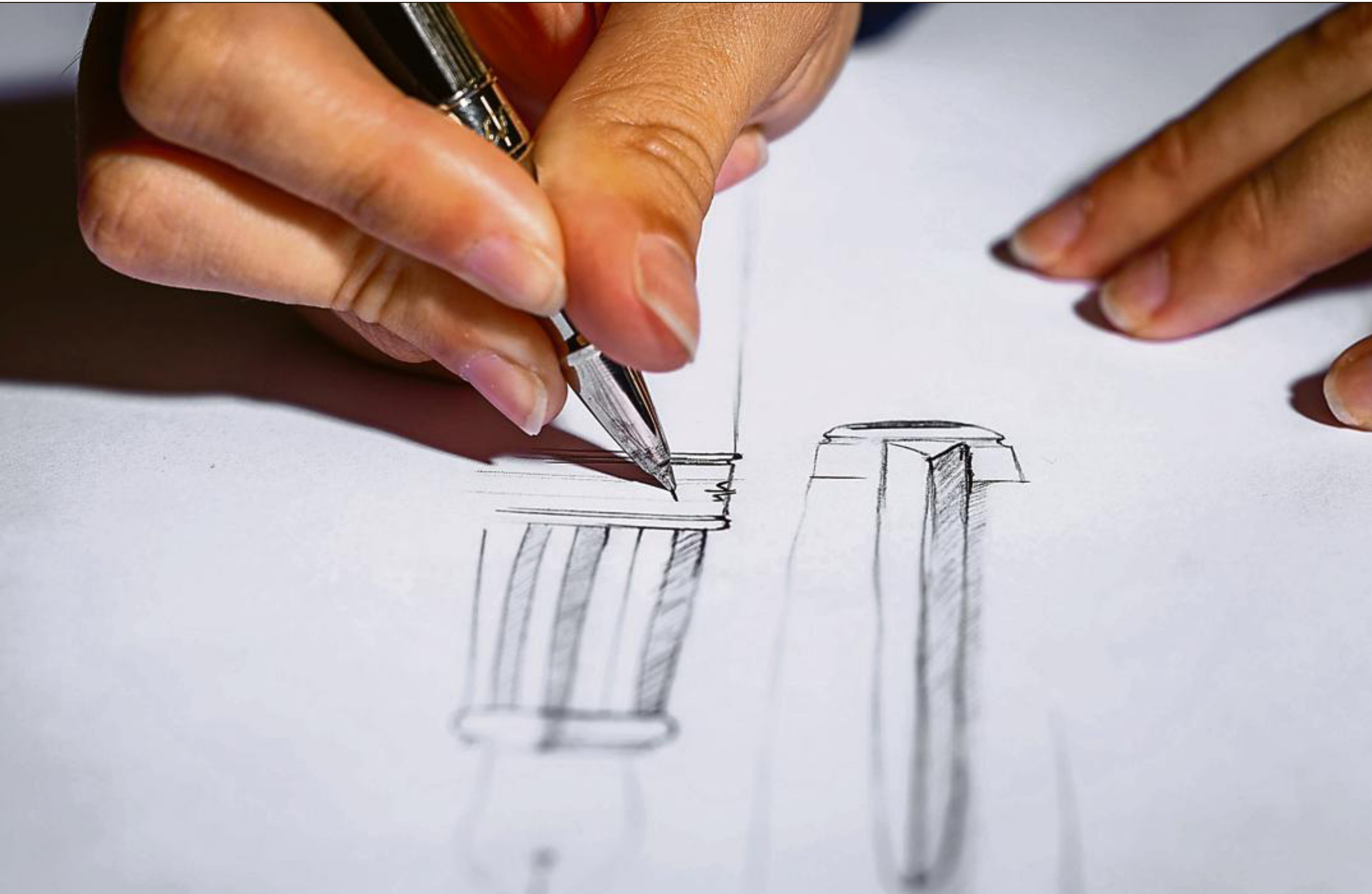
Pour l'heure, les fintechs captent moins de 1 % du marché français de l'épargne. « *Nos principaux concurrents sont donc les canaux traditionnels de la bancassurance. Les parts de marché à prendre sont suffisamment importantes pour que la France reste notre priorité pour les deux années à venir* », projette-t-il. Au premier semestre 2025, Cashbee lancera de nouveaux produits financiers structurés pour les entreprises et poursuivra la démocratisation de produits traditionnellement réservés aux clients de banques privées, tels le private equity. ■

Il a dit


Cashbee

« Il y a assez de parts de marché à prendre pour que la France reste notre priorité. »

CYRIL GARBOIS
Codirecteur général de Cashbee


La boutique de l'Elysée percevra un pourcentage forfaitaire de royalties sur la vente des stylos. *Photo Dupont*

S.T. Dupont développe un stylo exclusif pour l'Elysée

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'entreprise a créé à l'occasion des JO une édition limitée, qui sera en vente à la boutique de l'Elysée et fabriquée dans son usine de Haute-Savoie.

Son actionnaire principal avait dû la recapitaliser en début d'année.

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble

Faire briller l'excellence française jusqu'au plus haut de l'Etat. Fondé en 1872 en Haute-Savoie et spécialisé dans les accessoires de luxe, S.T. Dupont vient d'annoncer un accord de licence avec la marque Elysée-Présidence de la République, pour laquelle il a développé une édition limitée de stylo. S.T. Dupont compte environ 200 salariés dans le monde – dont 150 en France et 120 pour son usine de Faverges, en Haute-Savoie.

Une première commande avait été passée dans le cadre d'un cadeau diplomatique distribué en juillet pour les Jeux olympiques de Paris 2024. « *Il s'agit un stylo personnalisé, laqué du bleu unique du drapeau français avec les armes de la République* », détaille Alain Crevet, président du directoire de l'entreprise, dont le siège social est à Paris. Le grand public pourra se le procurer à partir du mois de novembre, moyennant 770 euros. Il sera commercialisé dans le réseau de distribution de l'entreprise, y compris en ligne, ainsi qu'à la boutique de l'Elysée, qui percevra un pourcentage forfaitaire de royalties – tenu confidentiel.

Le lien de la marque S.T. Dupont avec la présidence n'est pas nouveau : « *A l'occasion du mariage de la princesse Elizabeth au Royaume-Uni, en 1948, Vincent Auriol lui avait offert un ensemble S.T. Dupont* », retrace le dirigeant. Plus récemment, la marque avait renoué avec l'Elysée sous la mandature de Nicolas Sarkozy, et elle fournit le Château depuis quinze ans. « *Nos produits sont régulièrement offerts comme cadeaux diplomatiques* », appuie celui qui a rejoint la maison en 2007 après avoir présidé Givenchy pendant sept ans.

Ouvertures de boutiques

Les produits phares de S.T. Dupont restent les briquets, qui représentent la majorité des ventes : « *Les stylos se développent, mais nous aimerions remettre en phase l'activité historique de maroquinerie* », indique Alain Crevet.

Dans cette optique notamment, la société cotée en Bourse a investi une quinzaine de millions d'euros, principalement pour développer ses points de vente : « *Nous avons peu de boutiques en propre et en avons ouvert une fin 2023 rue Saint-Honoré, à Paris* », tout près de l'Elysée. D'autres sont prévues, notamment en Asie, où l'entreprise réalise près de la moitié de son chiffre d'affaires de 53 millions d'euros, principalement à Hong Kong, en Chine, au Japon et en Corée du Sud. Le marché français pèse environ 15 % et le reste de l'Europe 20 à 25 %.

Grevée par le remboursement de 5 millions d'euros de prêts garantis par l'Etat issus de la crise du Covid-19, la trésorerie a néanmoins nécessité une recapitalisation. Début 2024, l'actionnaire hongkongais D and D International, qui détient 91 % des parts, a réinjecté 25 millions d'euros.

Pour autant, le dirigeant reste confiant quant aux perspectives : « *Notre chiffre d'affaires, qui était tombé autour de 35 millions d'euros en 2021, a progressé de 20 % par an en 2022 et 2023.* » Il prévoit près de 60 millions pour l'exercice en cours – en incluant quelques revenus de licence parfum et lunettes –, puis 70 à 80 millions dans les deux à trois ans qui viennent. ■

Fermob poursuit son virage vers le mobilier d'intérieur avec Tiptoe

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le spécialiste du mobilier de jardin reprend l'entreprise parisienne de design qui a séduit 60.000 clients.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Fermob poursuit son recentrage stratégique sur l'intérieur de la maison. A quelques jours du salon Maison & Objet à Paris, le spécialiste du mobilier d'extérieur s'empare de Tiptoe, une marque parisienne qui s'est fait connaître dès 2015 en lançant des pieds de table élégants et pratiques, sélectionnés entre autres par l'équipementier du village olympique à Saint-Denis. Depuis, le catalogue s'est agrandi, si bien que la jeune entreprise de 25 collaborateurs a réalisé 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires l'an passé.

Le montant de l'opération n'est pas dévoilé. Fermob – basé à Saint-Didier-sur-Chalaronne, dans l'Ain – prend la majorité des parts en souscrivant à une augmentation de capital de 3 millions d'euros. Les deux fondateurs, Matthieu Bourgeaux et Vincent Quesada, conservent environ 40 % des parts et un rôle opérationnel actif. Tiptoe avait attiré plus de 4 millions d'euros lors de deux levées de fonds en 2017 et en 2019. Le président de Fermob, Bernard Reybier, « *avait participé au premier tour à titre individuel* », se souvient Matthieu Bourgeaux. Puis, lors du deuxième tour, Bpifrance et le fonds d'investissement français Eutopia ont apporté 3,5 millions d'euros. Ce dernier investisseur est spécialisé dans les start-up engagées dans la transition écologique, à l'instar de Tediber ou Hari & Co. L'arrivée de Fermob prévoit une sortie d'Eutopia et Bpifrance d'ici quatre à cinq ans.

Mode intemporelle

« *Ce rapprochement va générer de fortes synergies commerciales, en parfaite adéquation avec nos valeurs, la durabilité, la mode intemporelle, la recyclabilité, le fabriqué en France* », liste Baptiste Reybier, directeur général de Fermob, qui ouvre son réseau de 2.500 revendeurs dans le monde à la jeune marque « digital native » qui a séduit 60.000 clients, dont les deux tiers à l'international.

Cette acquisition va compenser un fléchissement pour Fermob, qui a terminé son exercice 2023-2024 sur un chiffre d'affaires de moins 160 millions d'euros, contre 162 millions le 31 juillet 2023. L'inflation et un effet de rattrapage après la belle période post-Covid ont contraint l'industriel à ajuster sa production. « *Le printemps a été le plus pluvieux depuis 2008, cela a eu un effet direct sur notre activité* », ajoute Baptiste Reybier. Si son usine d'Anneyron (Drôme) a bénéficié d'un coup de boost grâce aux JO et aux collectivités locales, celles de Thoissey (Ain) et Mâcon (Saône-et-Loire) ont ralenti.

Au-delà de l'aspect stratégique, l'adossement de Tiptoe à une ETI familiale est une histoire humaine. Un ancien directeur commercial de Fermob, Benjamin Foubert, avait quitté le champion du mobilier métal « *en très bons termes* », précise Baptiste Reybier. Devenu le directeur commercial de Tiptoe, il a œuvré pour que sa nouvelle société franchisse un palier, en préconisant un rapprochement avec Fermob, dont les valeurs sont proches de celles de cette entreprise à mission. « *D'où l'importance de soigner ses recrutements, mais aussi ses départs* », observe Baptiste Reybier. ■

La commune de Laruns rachète le petit train touristique d'Artouste

NOUVELLE-AQUITAINE

L'attraction de la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques) attire chaque année plus de 110.000 touristes.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

A 2.000 mètres d'altitude, les six wagons rouge et jaune circulent à flanc de montagne sur près de 10 kilomètres, au milieu de paysages à couper le souffle. Depuis des décennies, le petit train d'Artouste constitue la principale attraction touristique de la vallée d'Ossau, dans les Pyrénées-Atlantiques. Un succès qui ne se dément pas puisqu'il a déjà été emprunté par plus de 112.000 touristes cette année. Depuis le mois de juin, un changement notable est pourtant intervenu puisque le train est devenu la propriété de la commune de Laruns (1.200 habitants), qui l'a racheté pour un euro symbolique à la Société hydroélectrique du Midi (SHEM), filiale d'Engie.

En 2019, la mairie avait déjà repris en régie l'exploitation du train à Altiservice, passé la même année des mains d'Engie à celles d'un fonds d'investissement. Laruns avait récupéré aussi la gestion de sa petite station de ski alors qu'Altiservice se concentre sur les domaines plus importants de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) et Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

Motorisation électrique

Construite en 1920, la ligne sert à l'époque à transporter le matériel et les 2.000 personnes qui travaillaient à la construction du barrage du lac d'Artouste. En 1930, alors qu'il est question de la démonter, un ingénieur émet l'idée de l'utiliser à des fins touristiques. Elle sera alors exploitée par la Compagnie des chemins de fer du Midi, qui donnera naissance à la SHEM. Cette dernière continue d'utiliser le train pour ses propres besoins et partage les frais d'entretien des voies.

Depuis 2019, la régie et la ville de Laruns sont bien décidées à relancer l'activité de « *ce poumon économique de la vallée* », assure Jean-Christophe Lalanne, directeur de la régie. « *J'ai commencé par renouer des liens avec les professionnels du tourisme avec lesquels il n'y avait plus aucune discussion* », raconte-t-il. Il a surtout pris des décisions fortes. La station de ski a ainsi tourné le dos à la neige artificielle et commencé à développer de nouvelles activités, comme la location de « mountain karts », ces tricycles permettant de dévaler des pentes. Elle songe désormais à créer une piste synthétique de 3.000 m², ou une piste de luge sur rails.

Avec un budget de 3,6 millions d'euros, la régie (110 salariés l'été et 40 l'hiver) a déjà réalisé 1,5 million d'euros d'investissement. L'ambition est désormais de doper la fréquentation du train en renouvelant la dizaine de rames en service pour avoir une capacité de 96 passagers, contre 72 aujourd'hui.

L'enjeu à moyen terme sera d'arriver à une capacité de 3.800 passagers quotidiens, soit plus de 30 % d'augmentation. Il faudra également renouveler les trois motrices diesel en faisant appel à une motorisation électrique ou hybride. Un projet qui supposera un investissement global de 8 millions d'euros. L'objectif étant d'atteindre 200.000 visiteurs sur l'année pour l'ensemble du site. ■

Le délicat numéro d'équilibriste de la banque centrale chinoise pour soutenir l'économie

● Confrontée à une économie qui se dégrade et à des menaces de déflation, la Banque populaire de Chine a réalisé plusieurs interventions sur le marché obligataire.
● Tout en essayant de minimiser les conséquences sur les taux à long terme.

POLITIQUE MONÉTAIRE

Guillaume Benoit

L'exercice est d'une complexité rare. Comment à la fois soutenir une économie vacillante en faisant reculer les rendements obligataires, tout en maintenant des taux longs suffisamment élevés pour ne pas fragiliser le système financier ? C'est l'équation que la banque centrale chinoise cherche à résoudre. Depuis le printemps, les obligations d'Etat chinoises ont connu un engouement quasi frénétique. Les investisseurs se sont mis à acheter des obligations, persuadés que la Banque populaire chinoise (PBoC) finirait bien par leur racheter à un bon prix.

Leur calcul repose sur la détérioration continue des perspectives économiques du pays, durement touché par la crise immobilière. La croissance est décevante, la déflation menace et la demande de crédit chute. Ils s'attendaient donc à ce que la banque centrale lance un programme d'assouplissement quantitatif, en achetant des obligations sur le marché. Ce faisant, elle augmenterait la valeur des obligations, entraînant une baisse de leur rendement. Ce qui réduirait par ricochet le coût du crédit.

Intervention attendue

Ils y croyaient d'autant plus qu'en avril dernier a été publié un livre regroupant des discours du président chinois Xi Jinping. Celui-ci mettait particulièrement en lumière des propos prononcés en octobre et passés jusque-là inaperçus. L'homme fort de Pékin y déclarait que la banque centrale *« devrait progressivement augmenter l'achat et la vente d'obligations d'Etat dans ses opérations »*. Il n'en fallait pas plus. Les achats des investisseurs se sont multipliés et ont contribué à faire baisser les taux. Le 10 ans chinois est passé de 2,36 % fin avril à 2,15 % lundi. Il a même touché un plus bas historique le 2 août, à 2,12 %.

Mais l'institut d'émission chinois voit cette tendance d'un très mauvais œil. Les banquiers centraux ont, à plusieurs reprises au cours des derniers mois, repoussé l'idée d'une politique de rachat d'actifs traditionnellement jugé dangereuse. Ils ont insisté sur le fait qu'une baisse des taux longs risquait de créer des remous dans le système financier. Notamment pour les fonds de pension, qui ont besoin des revenus de ces obligations pour financer les indemnités de retraites qu'ils versent à leurs bénéficiaires.

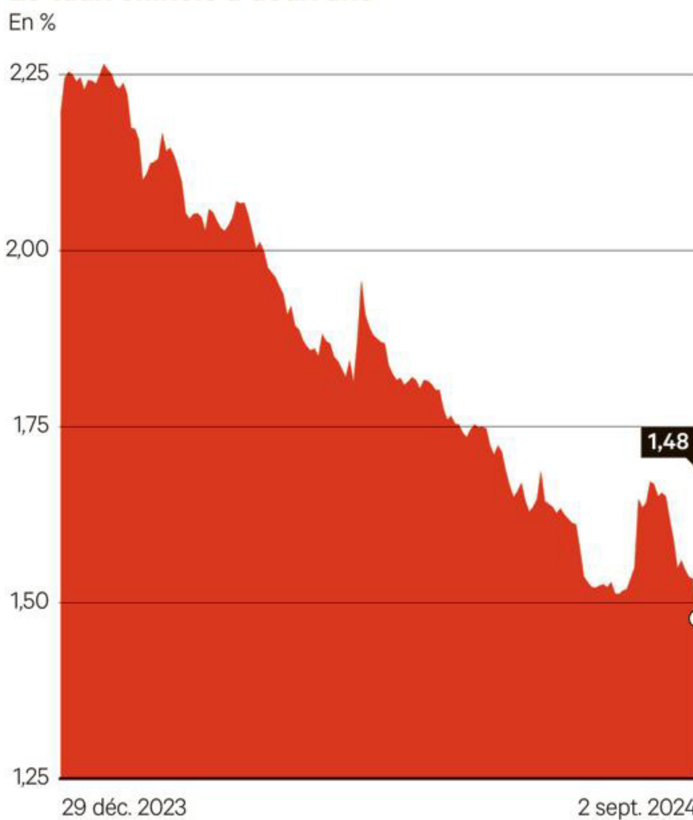
L'apparition, mercredi dernier, d'une page sur le site Internet de la PBoC intitulée « achat et vente d'obligations » a donc surpris et suscité de grands espoirs. Ceux-ci ont été confortés, jeudi, quand la banque centrale a acheté pour 400 milliards de yuans (51 milliards d'euros) d'obligations d'Etat à 10 ans et 15 ans.

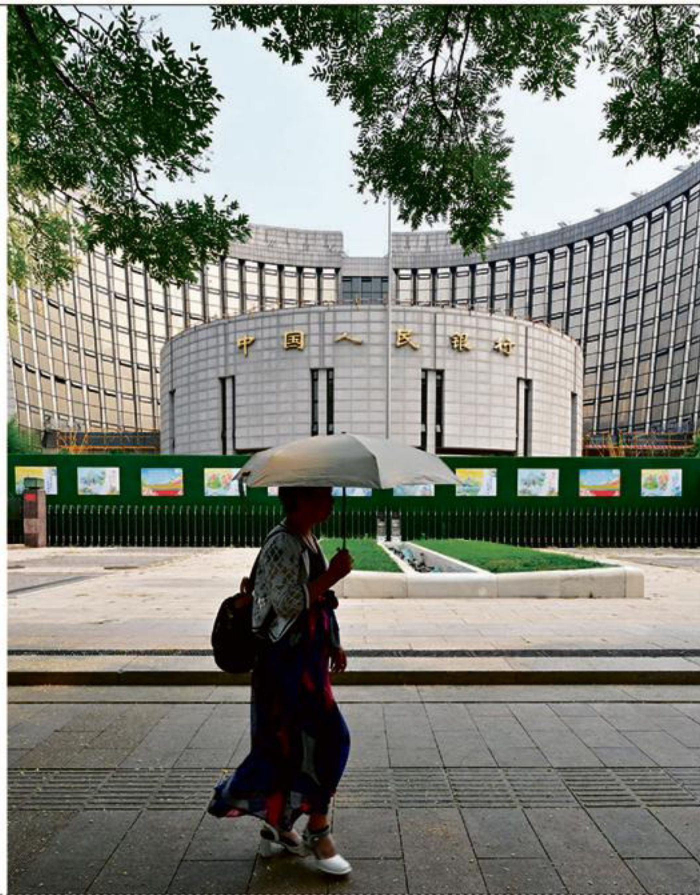
Les investisseurs ont toutefois un peu déchanté dès le vendredi. La PBoC s'est en effet mise à vendre ces obligations longues pour freiner la chute de leurs taux, tout en achetant en parallèle des obligations courtes. Elle souhaite maintenir à tout prix une courbe des taux (la courbe qui relie les rendements des différentes maturités de la dette d'Etat) normale. Autrement dit, s'assurer que les taux les plus longs soit biens supérieurs à ceux des échéances plus courtes.

> La PBoC s'est mise à vendre des obligations longues pour freiner la chute de leurs taux, tout en achetant en parallèle des obligations courtes.

En trois jours, le taux à deux ans et le taux à cinq ans ont ainsi reculé de 5 points de base (pb), tandis que le taux à 10 ans a pris jusqu'à 3 pb. Cette opération « twist » qui consiste à jouer l'équilibre entre deux points de la courbe n'est pas nouvelle. Elle avait notamment été utilisée par la Réserve fédérale américaine en 2011-2012. Mais dans le but inverse. La banque centrale américaine souhaitait faire baisser les taux longs.

En procédant de la sorte, les autorités chinoises espèrent réussir à injecter de la liquidité dans le système financier tout en contrôlant strictement l'évolution des rendements obligataires. Mais le mécanisme ne semble pour l'instant pas dissuader les investisseurs. Ils se sont remis rapidement à acheter des obligations à 10 ans, principalement parce que ces dernières ont un statut de valeur refuge très prisé en période d'incertitude économique. ■





« LES ÉCHOS » / SOURCE : BLOOMBERG / PHOTO : AFP

L'usage du renminbi dans les transactions transfrontalières atteint des records

Selon les données de l'Administration des changes chinoise, 53 % des transactions avec l'étranger ont été réalisées en renminbi en juillet, contre environ 40 % en juillet 2021.

Rachel Cotte

L'internationalisation du renminbi s'accélère. L'usage de la monnaie officielle chinoise dans les transactions transfrontalières du pays a atteint un niveau record, rapporte le « Financial Times ». En juillet, 53 % des opérations entrantes et sortantes de Chine ont été réalisées en renminbi, d'après les données de l'Administration nationale des changes, contre environ 40 % en juillet 2021.

La devise est notamment soutenue par le renforcement des liens entre la Chine et Moscou, alors que les dernières sanctions occidentales infligées à la Russie ont quasiment réduit à néant sa capacité à effectuer des transactions en dollar et en euro. Elvira Nabiullina, gouverneure de la banque centrale russe, a indiqué que le recours à la monnaie chinoise pour les règlements, les transactions financières et les dépôts avait *« bondi »*. En juin, le renminbi représentait 99,6 % du marché des changes russe, selon Bloomberg.

« La situation en matière de sanctions a fortement incité la Chine à trouver des solutions pour relier le système chinois au système russe », a expliqué Alexandra Prokopenko, chargée de recherche à l'Institut Carnegie de Berlin au « FT ». Les transactions sur l'euro et le dollar avaient considérablement diminué depuis le début de la guerre en Ukraine. En mai dernier, l'activité sur la monnaie chinoise était déjà largement dominante. Elle représentait 53,6 % des volumes, contre 30 % pour le dollar et 10,8 % pour l'euro.

L'usage du renminbi est également favorisé par les accords d'échange de devises que Pékin a récemment conclus ou renouvelés avec plusieurs pays, comme l'Arabie saoudite, l'Argentine et la Mongolie, qui cherchent à s'émanciper du dollar.

« Autonomie et résilience »

Malgré son essor dans les paiements transfrontaliers et le poids de la Chine dans le commerce international, le renminbi est encore loin de supplanter ses concurrents à l'échelle globale. La devise ne représente que 4,74 % du total des paiements internationaux (contre 1,9 % en mars 2021), derrière le dollar, l'euro et la livre sterling, selon les dernières données du réseau Swift. Le dollar reste utilisé dans plus de 80 % des transactions sur le marché des changes, et environ 40 % des paiements internationaux. Selon Daniel McDowell, professeur à l'université de Syracuse, la Chine ne vise de toute façon pas à détrôner le dollar, et cherche avant tout *« l'autonomie et la résilience »*.

Plusieurs obstacles empêchent en effet la progression de sa monnaie en dehors des transactions commerciales. A commencer par les contrôles de capitaux, qui compliquent l'investissement en renminbi et son échange contre d'autres monnaies. Son adoption plus large sera conditionnée à la levée de ces contrôles prévient Angelo Katsoras, analyste géopolitique à la Banque nationale du Canada, et à des réformes pour garantir un *« meilleur respect de l'Etat de droit »*, car *« des doutes importants persistent quant à la protection adéquate des actifs dans le cadre du système juridique chinois. »* ■

Changement radical à la tête de la banque centrale du Brésil

BANQUE CENTRALE

Lula a choisi un jeune économiste de gauche pour présider la banque centrale et succéder à Roberto Campos Neto à partir du 1er janvier.

Thierry Ogier
— Correspondant à Sao Paulo

A 42 ans, Gabriel Galipolo s'apprête à accéder à la présidence de la banque centrale du Brésil. Le président Luiz Inacio Lula da Silva vient de le désigner à ce poste clé. Cet économiste de gauche doit succéder à Roberto Campos Neto, plutôt classé à droite et dont la cohabitation avec Lula a été particulièrement orageuse.

Gabriel Galipolo avait été nommé numéro deux du ministère des Finances après le retour de Lula aux affaires en janvier 2023. Puis directeur de la politique monétaire à la banque centrale six mois plus tard. Une sorte de galop d'essai avant sa nomination à la présidence. Sa nomination doit encore être entérinée par le Sénat dans les prochaines semaines, mais cela ne devrait être qu'une formalité.

A ce stade, le choix de Gabriel Galipolo a été bien reçu. *« C'est un pragmatique. Il va veiller à contenir les attentes en matière d'inflation. Il va probablement faire preuve d'une certaine orthodoxie pour gagner en crédibilité auprès du marché »*, assure Octavio de Barros, vice-président de la Chambre de commerce France-Brésil.

Ascension météorique

Ce jeune quadra a jusqu'à présent connu une ascension irrésistible même si son profil est bien différent des investisseurs de la Faria Lima, l'avenue emblématique où circule le gratin de la finance à Sao Paulo. A 24 ans, il donnait déjà des cours tout en préparant sa maîtrise d'économie. Contrairement à la plupart des grands argentiers brésiliens qui ont étudié à la très libérale université PUC de Rio de Janeiro, Gabriel Galipolo a planché à la PUC de Sao Paulo, au profil plus progressiste. Il n'a pas non plus obtenu de diplôme aux Etats-Unis, comme c'est souvent le cas des présidents de la Banco Central do Brasil.

« C'est un homme vraiment différent. Il a une très bonne capacité d'analyse. Il dialogue aisément avec des économistes de différentes formations. Et qui plus est, il a eu une expérience de gestion », explique Gesner Oliveira, qui l'a côtoyé lors de leurs passages au gouvernement de l'Etat de Sao Paulo.

Quelle indépendance ?

Dès 35 ans, Gabriel Galipolo est ainsi propulsé président de la banque Fator, une institution locale de taille moyenne, spécialisée dans les PPP. Il occupera ce poste pendant quatre ans. Avant d'assumer une mission plus politique : jeter des ponts entre la communauté d'affaires et Lula, lors de la campagne présidentielle de 2022. Toujours discret et volontiers souriant, il a ainsi conquis sa confiance.

> « Il comprend parfaitement l'importance de la crédibilité. Il va s'efforcer de créer une relation de confiance avec le marché. »
> OCTAVIO DE BARROS
> Ex-chef économiste de plusieurs banques brésiliennes

Depuis trois ans et demi, la banque centrale est légalement indépendante. Lula assure qu'il va jouer le jeu. *« Si Galipolo arrive un jour et me dit qu'il faut augmenter les taux d'intérêt, je dis OK, vas-y ! »* Mais le futur patron de la banque centrale pourra-t-il résister aux pressions qui ne manqueront pas de surgir ? Pour l'instant, les économistes lui accordent un certain crédit. *« Il va se fier au modus operandi traditionnel des banques centrales autonomes,* estime Octavio de Barros, ancien chef économiste de plusieurs banques brésiliennes. *Il comprend parfaitement l'importance de la crédibilité. Il va s'efforcer de créer une relation de confiance avec le marché »*, estime-t-il. ■

Métaux critiques : les pistes de Washington pour contrer la Chine

MATIÈRES PREMIÈRES

L'administration Biden étudie la possibilité d'introduire un cours plancher pour soutenir les producteurs américains face à la pression chinoise.

Pékin casse les prix pour tuer la concurrence et assurer sa mainmise sur les métaux.

Etienne Goetz

Même aux Etats-Unis, pays du capitalisme, il est possible de déroger à la sacro-sainte loi du marché. Du moins lorsque les intérêts stratégiques de l'Oncle Sam sont en jeu. Selon Politico, l'administration Biden envisage d'instaurer une sorte de prix plancher pour les métaux critiques essentiels à la défense, à la « tech » et à la transition énergétique. Objectif : aider les producteurs américains mis sous pression par la concurrence chinoise low cost.

Les détails de la mesure sont encore flous, mais le gouvernement fédéral serait prêt à payer la différence quand le prix de marché de certains métaux passe sous un certain seuil, d'après le site d'information. Cette subvention serait limitée dans le temps et octroyée seulement à des projets compétitifs et rentables dans un contexte de marché normal, car le mécanisme de prix plancher n'a pas vocation à mettre sous perfusion publique des mines ou des raffineries structurellement déficitaires.

Cette décision, qui obtiendrait un soutien bipartisan, intervient après que plusieurs projets dans le secteur ont été retardés, abandonnés ou ont fait faillite en raison de la chute des cours sur les marchés internationaux liée à la surproduction chinoise. GM vient par exemple d'annoncer qu'il allait reporter à la fin de l'année un investissement de 330 millions de dollars dans Lithium Americas.

Réindustrialisation et souveraineté

La mesure vise à soutenir la politique de réindustrialisation des Etats-Unis et la décarbonation de l'économie dans un contexte de guerre commerciale avec la Chine. La souveraineté des Etats-Unis est également en jeu car certains métaux critiques sont indispensables pour fabriquer des radars ou des missiles. Quand bien même Washington n'activerait jamais aucun paiement, le prix plancher aura un effet positif. Il permettra aux acteurs du secteur de rassurer les investisseurs, et ainsi de trouver plus facilement des financements. *« L'objectif d'une telle mesure est de donner le coup de pouce nécessaire pour enclencher le cercle vertueux, plutôt que de créer une subvention permanente ou un coussin pour un secteur ou une entreprise en particulier »*, explique à Politico un membre du ministère de l'Energie.

60 %
DES TERRES RARES
sont extraites en Chine. Et elles y sont raffinées à hauteur de 90 %

Contrôle du marché

Conscient du caractère stratégique des métaux, l'ex-empire du Milieu investit dans le secteur depuis des dizaines d'années au point de désormais contrôler la plupart des marchés. 60 % des terres rares sont extraites en Chine et elles y sont raffinées à hauteur de 90 %. Si le lithium est extrait en Australie et en Amérique latine, près de 60 % du métal blanc est transformé en Chine. Il en va de même pour le cobalt congolais ou pour le nickel indonésien et bien d'autres matériaux encore.

Grâce à sa position dominante dans ce secteur, la Chine n'hésite pas à utiliser les métaux comme arme géopolitique, comme elle l'a fait contre le Japon en 2010 en fixant des quotas d'exportations et lors de la guerre commerciale déclarée par le président Trump. Récemment encore, Pékin a imposé des restrictions aux exportations de germanium et de gallium, une mesure de riposte contre l'interdiction faite aux Chinois d'acheter des puces électroniques américaines.

Pour réduire leur dépendance à la Chine, les Etats-Unis ont relancé l'extraction minière sur leur sol à l'image de Mountain Pass, une mine de terres rares rouverte en 2017 qui avait fermé en 2002 car les prix étaient trop faibles. Certains observateurs pensent d'ailleurs que nombre de fermetures de mines occidentales dans ces années-là sont le résultat de la stratégie de Pékin. *« Ils peuvent décider de stocker ou au contraire de casser les prix en rouvrant les robinets »*, écrit Guillaume Pitron, dans son livre enquête sur « La Guerre des métaux rares ». *« Pour les minières non chinoises, concevoir des modèles économiques viables sur le long terme avec cet acteur majeur qui organise l'instabilité est un casse-tête »*, ajoute l'expert.

La mine de terres rares Mountain Pass en Californie a été rouverte pour des raisons stratégiques.
Photo Steve Marcus/Reuters

Les cours du lithium se sont par exemple effondrés de plus de 70 % entre 2023 et 2024 car les acteurs chinois en ont acheté massivement après la pandémie, ce qui a fait flamber les prix à plus de 80.000 dollars la tonne, avant de déstocker ensuite tout aussi massivement, ce qui a provoqué une chute des prix à 11.000 dollars.

En Indonésie, la surproduction de nickel, financée en grande partie par la Chine, a entraîné une chute des cours de 40 % et une vague de faillites en Australie et en Nouvelle-Calédonie. ■

Warren Buffett lâche du lest chez Bank of America

INVESTISSEMENT

Berkshire Hathaway a vendu pour plus de 6 milliards de dollars d'actions Bank of America depuis le 17 juillet.

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Simple délestage ou prélude à un véritable désengagement ? Berkshire Hathaway a commencé à réduire sa position au capital de Bank of America. Le conglomérat de Warren Buffett a vendu pour 6,2 milliards de dollars d'actions de la banque américaine entre le 17 juillet et la fin août. Une goutte d'eau pour Berkshire, qui vient tout juste de franchir le cap des 1.000 milliards de dollars de capitalisation en Bourse. Mais les paris boursiers de Warren Buffett, surnommé « l'oracle d'Omaha » pour ses talents d'investisseur, sont toujours suivis de près.

D'autant plus quand il s'agit de Bank of America. La banque a longtemps représenté le deuxième investissement de Berkshire après Apple. Elle est désormais passée derrière American Express dans le portefeuille du conglomérat. Berkshire Hathaway détient certes encore 11,4 % du capital, une participation valorisée environ 36 milliards de dollars, et reste pour le moment le premier actionnaire de la banque. Mais la spéculation bat son plein à Wall Street sur les intentions de Warren Buffett vis-à-vis de cette participation.

Un soutien qui date des « subprimes »

Sa montée au capital de la banque remonte à plus de dix ans. Le célèbre investisseur avait apporté un soutien de poids à Bank of America lorsqu'elle traversait une mauvaise passe à la suite de la grande crise financière. La banque enchaînait alors les pertes massives sur son portefeuille de prêts hypothécaires « subprimes », au cœur de la crise.

En août 2011, Warren Buffett avait investi 5 milliards de dollars dans des actions préférentielles. Il avait ensuite continué à se renforcer au capital de la banque, jusqu'à en devenir le premier actionnaire en 2017.

Au total, Berkshire Hathaway a investi près de 15 milliards de dollars dans des actions Bank of America, achetées à un prix moyen de 14,15 dollars, obtenant même l'autorisation de la Fed pour monter à plus de 10 % du capital en avril 2020. Le cours de la banque américaine a touché son plus haut niveau de l'année le 16 juillet dernier, à plus de 44 dollars, juste avant que Berkshire n'entame ses cessions. Depuis, l'action a chuté de près de 8 %, mais reste en hausse d'environ 20 % depuis le début de l'année, une progression en ligne avec celle de l'indice diversifié S&P 500.

Les raisons qui ont amené Berkshire Hathaway à s'alléger au capital de Bank of America restent floues. Warren Buffett n'a pas l'habitude de commenter ses mouvements de portefeuille avant leur conclusion. L'an dernier encore, lors de l'assemblée générale de Berkshire Hathaway, il avait souligné son attachement à cette participation et avait jugé favorablement le bilan de Brian Moynihan, à la tête de la banque depuis 2010. *« J'aime énormément Brian Moynihan »*, avait-il déclaré. *« Je ne veux simplement pas vendre »* de titres Bank of America, insistait-il.

Trésor de guerre

« L'oracle d'Omaha », qui vient tout juste de fêter ses 94 ans vendredi, pourrait être en train de préparer le terrain pour son éventuel successeur. Le trésor de guerre de Berkshire Hathaway s'élevait à un niveau record de 277 milliards de dollars fin juin après la réduction de près de moitié de sa participation dans Apple durant la première partie de l'année. Autant de liquidités que pourra mobiliser son successeur pour imprimer sa marque lorsque l'heure de passer le relais arrivera.

La fiscalité pourrait également jouer un rôle. En mai dernier, lors de la dernière assemblée générale de Berkshire, Warren Buffett avait indiqué qu'il s'attendait à ce que l'impôt sur les sociétés, aujourd'hui à 21 %, augmente à l'avenir. Mieux vaut donc engranger des profits sans attendre. *« Les politiques budgétaires actuelles ne sont pas soutenables, quelque chose doit changer et je pense que des impôts plus élevés sont assez probables »*, avait-il alors déclaré. ■

26 SEPT. 2024 LYON LA SUCRIÈRE
À vos marques, prêts, entreprenez !
GO LYON AUVERGNE RHÔNE-ALPES ENTREPRENEURS
UNE JOURNÉE DE RENCONTRES POUR CRÉER ET DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE
Inscription gratuite sur go-entrepreneurs.com #GoEntrepreneurs
PARTENAIRES OFFICIELS La Région Auvergne-Rhône-Alpes bpifrance
PARTENAIRE ASSOCIÉ MÉTROPOLE GRAND LYON
MÉDIAS OFFICIELS Les Echos Le Parisien Challenges franceinfo:
AVEC
ORGANISÉ PAR Les Echos Le Parisien ÉVÉNEMENTS

A la City, le private equity défend ses plus-values

● Le gouvernement travailliste veut alourdir l'imposition des plus-values de cession (« carried interest ») des gérants du private equity.
● Les fonds avaient jusqu'à vendredi pour faire valoir leurs arguments dans une consultation ouverte par le Trésor britannique.

CAPITAL-INVESTISSEMENT

Anne Drif

L'exode de Londres, deuxième place mondiale du private equity, aura-t-il lieu ? Mardi, le discours alarmiste du Premier ministre britannique Keir Starmer sur *« le trou noir économique »* traversé par le pays et l'annonce d'un *« budget douloureux »* ont fait trembler les rangs des gérants du capital-investissement, en pleine consultation avec le Trésor sur la hausse de la fiscalité de leurs revenus.

« Starmer était en mode "panique". Rien à voir avec le discours inaugural d'un Tony Blair. Son tableau du pays était catastrophique, sans même chercher à être attractif », s'inquiète un gérant de l'industrie.

Peu inquiets jusque-là de la menace de hausse de taxe de 28 % à 45 % sur leurs plus-values de cessions (« carried interest »), les gérants du non coté ont changé de ton. *« Les deux tiers des équipes qui touchent du "carried interest" dans les fonds ne sont pas anglais, mais français, italiens, espagnols ou américains. Si cette hausse de taxe se concrétise, on ne pourra pas retenir les équipes, elles partiront »*, ajoute le même gérant. Pas forcément pour Paris ou Milan, où la stabilité fiscale n'est plus garantie – en France depuis la dissolution et en Italie depuis le durcissement cet été du régime pour les impatriés – mais pour d'autres cieux fiscaux plus cléments, comme la Suisse.

Dans ce contexte, l'industrie s'est dite prête à des concessions. Vendredi, à l'issue de la consultation du Trésor britannique, le lobby du capital-investissement à Londres, la British Private Equity & Venture Capital Association (BVCA), a fait savoir qu'elle approuvait en partie la réforme fiscale esquissée par les travaillistes avant l'été.

Rendements insuffisants

Un projet visant à exiger des gérants qu'ils investissent à risque leur propre argent dans les fonds contre un taux d'imposition plus faible que les 45 % prévus, *« est une option qui permettrait d'atteindre l'objectif sans pénaliser l'investissement, s'il est introduit avec précaution »*, a expliqué le lobby au Trésor, rappelant que les entreprises dans lesquelles ses membres ont investi ont généré 137 milliards de livres de revenus, soit 6 % du PIB total du Royaume-Uni. La réforme fiscale ne devra pas être rétroactive, demande par ailleurs la BVCA. Seule la moitié des 350 membres qui ont commencé à investir il y a quinze ans ont atteint des niveaux de rendement suffisants pour verser du « carried interest », va jusqu'à affirmer le lobby, pourtant prompt à vanter les mérites de son industrie.

De plus, s'ils touchent du « carried interest », c'est généralement tard. *« La durée de vie typique d'un fonds est de 10 à 12 ans, les investissements étant effectués au cours de la première partie de la période et débouclés au cours des dernières années »*, indique la BVCA.

Pour le Labour, c'est cependant une réforme fiscale phare, avec le projet de suppression du statut des « non dom » (pour « non domiciled »), qui permet aux résidents étrangers fortunés de ne pas être taxés sur leurs revenus générés hors du Royaume-Uni. Avec une hausse d'imposition à 45 %, les travaillistes espèrent rapporter 565 millions de livres au budget. *« Nous sommes déterminés à réformer le traitement fiscal du "carried interest" afin d'assurer l'équité dans ce domaine du système fiscal tout en reconnaissant le rôle vital que joue notre secteur de la gestion d'actifs, leader mondial, dans la canalisation des investissements à travers le Royaume-Uni »*, réagit le Trésor britannique.

Copie du modèle français

L'arbitrage final est attendu pour le 30 octobre, en même temps que l'annonce du budget. Il est aussi surveillé de près par Paris et les places du private equity du continent. Si Downing Street basculait sur un régime de taxation à 45 %, la France, mais aussi l'Allemagne et l'Italie s'avéreraient bien plus attractives fiscalement. Les taux d'imposition du « carried interest » s'y élèvent respectivement à 34 %, 28,5 %, et 26 %. L'Espagne a de son côté réduit l'imposition de certains « carried » de 50 % à 22,8 % seulement.

Si finalement Rachel Reeves, la chancelière de l'Echiquier, confirme une hausse fiscale limitée en contrepartie d'un investissement personnel des gérants, comme elle l'a déjà laissé entendre en juin, la donne en Europe n'en sera pas bouleversée.

Londres ne ferait alors que s'aligner sur la France et l'Italie où un régime similaire, évitant de voir le « carried interest » taxé comme du salaire, existe déjà. A Paris, les gérants doivent investir 1 % de la taille des fonds d'un montant inférieur à 1 milliard d'euros, et 0,5 % au-delà. Et si la ministre accepte que cette hausse d'impôts ne soit pas rétroactive, comme le demande la BVCA, en limitant la mesure fiscale aux seuls futurs fonds, qui ne généreront pas de plus-values pas avant des années, la mesure sera quasi indolore. ■



L'arbitrage final est attendu pour le 30 octobre, en même temps que l'annonce du budget. *Photo Henry Nicholls/AFP*

Fin de la course aux records pour les fonds « jumbo »

Le cabinet PitchBook estime qu'aucune firme européenne ne battra le montant de 26 milliards d'euros levé par le fonds CVC. La fin des taux bas contraint la croissance de l'industrie du LBO en Europe.

L'industrie du private equity a probablement touché ses limites. Aucun fonds européen ne battra le record atteint par CVC du plus gros fonds de l'histoire du LBO (fonds d'investissement financé par la dette), estime PitchBook dans une récente étude.

Certes, les fonds « jumbo » aimantent toujours plus l'essentiel des capitaux des assureurs et fonds de retraite, constate le cabinet dans une analyse. Gros tickets, frais moins élevés, compétition moindre, historique d'investissement les séduisent davantage que les thèses des fonds de moins de 1 milliard d'euros. Et les fonds affluent désormais plus en Europe qu'aux Etats-Unis, car le potentiel de croissance y est plus fort aux yeux des investisseurs.

Mais le maximum semble atteint. *« Même aux Etats-Unis, nous n'avons pas identifié de mégafonds de plus de 30 milliards d'euros. Nous pourrions atteindre un plafond dans la taille des mégafonds à court terme, notamment dans un contexte où le changement d'environnement des taux d'intérêt leur permettra plus difficilement de surpasser les performances d'autres classes d'actifs. »* Pour son dixième fonds bouclé en février dernier, la star suédoise du private equity EQT n'a d'ailleurs levé « que » 22 milliards d'euros.

Flux de capital américain

La fin d'une longue histoire de croissance ? Depuis l'émergence du premier fonds « jumbo » en 1984 aux Etats-Unis avec la levée par KKR de 1,2 milliard d'euros, puis en 1990 en Europe avec celle de 1,3 milliard d'euros du Français Electra, l'envolée a été quasi ininterrompue. Sur la dernière décennie, les capitaux levés par les fonds « jumbo » ont plus que doublé à l'échelle européenne, passant de 38 milliards à 94,8 milliards d'euros.

> PitchBook estime que l'essentiel des montants levés en LBO se concentrera dans la fourchette de 1 à 10 milliards d'euros.

Rien qu'en 2023, le montant des capitaux levés a crû de plus de 57 % par rapport à 2022. Et le fonds européen d'origine britannique CVC s'est emparé du titre de plus gros fonds de LBO devant les poids lourds américains.

Une croissance européenne alimentée par les investisseurs américains, à mesure que le marché aux Etats-Unis, trois fois plus gros, est devenu mature. Près de 75 % des capitaux levés par des fonds européens viennent des Etats-Unis. Dans le même temps, les fonds de moins de 1 milliard d'euros ont eu plus de mal à boucler leur levée. Les montants collectés ont baissé de 6,7 %, selon PitchBook.

Mais la fin de l'âge d'or des taux bas et des grosses enveloppes de dette mises sur la table par les banques pourraient couper court à la dynamique. *« Etant donné l'importance du levier de dette pour les fonds de LBO, certains de ces mégafonds auront besoin de démontrer qu'ils peuvent dégager du rendement à leur taille actuelle, avant de briser des nouveaux records »*, indique l'étude. PitchBook estime que l'essentiel des montants levés en LBO se concentrera dans la fourchette de 1 à 10 milliards d'euros. — ***A. D.***

Assurance-santé : la start-up Alan décroche le contrat de Matignon

MUTUELLE

Après le ministère de l'Ecologie, la jeune pousse l'emporte de nouveau face à des mutuelles historiques de fonctionnaires.

Amélie Laurin

Nouveau camouflet pour les mutuelles historiques de la fonction publique. Après le ministère de la Transition écologique au printemps, les services du Premier ministre ont à leur tour choisi Alan comme assureur-santé. La start-up sera l'interlocuteur unique pour la couverture santé des 4.900 agents de Matignon et d'entités rattachées, comme la CNIL ou le Défenseur des droits.

La jeune pousse a confirmé vendredi avoir remporté l'appel d'offres lancé dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires. A partir du 1er janvier 2025, selon un calendrier différent en fonction des ministères, les agents de l'Etat vont commencer à être couverts par des contrats collectifs, comme les salariés du privé. Cette nouvelle donne remplacera les contrats individuels, que les agents souscrivent le plus souvent auprès des mutuelles de fonctionnaires.

Quatre offres finalistes

Selon nos informations, Alan s'est imposée sans proposer l'offre la moins chère, face à trois autres finalistes : MGEN, la puissante mutuelle de l'Education nationale ; un duo formé par Mgéfi (mutuelle de Bercy et membre du groupe Matmut) et MCF, la petite mutuelle historique de l'ENA et des personnels du Premier ministre ; et enfin l'assureur Allianz allié au courtier Diot-Siaci.

Alors que la MGEN a contesté le choix d'Alan à la Transition écologique, aucun des candidats déboutés n'envisage pour le moment un recours contre la décision de Matignon, selon plusieurs sources. L'enjeu financier est limité, avec au maximum 15.000 assurés et ayants droit (familles et retraités) contre 150.000 potentiels à l'Ecologie, qui compte 65.000 agents. La MCF, qui avait contesté les modalités du premier appel d'offres de Matignon, finalement remanié, a toutefois plus à perdre que ses grands concurrents.

A la Transition écologique, MGEN avait été débouté en référé par le tribunal administratif. La mutuelle membre du groupe Vyv a ensuite déposé un recours sur le fond, début août, pour faire annuler la procédure d'attribution du marché, a révélé « L'Argus de l'assurance ». Les mutuelles dénoncent un dumping tarifaire de la part d'Alan, soupçonné d'avoir bradé le prix des options et mécanismes de solidarité qui complètent les remboursements de base des soins et médicaments.

Non rentable

Plusieurs syndicats se sont également émus du choix d'un acteur encore non rentable, qui a enregistré 30 millions d'euros de pertes au premier semestre. FO a notamment « dénoncé » l'accord qu'il avait signé aux côtés de trois autres syndicats avec l'Etat employeur, pour mettre en place un contrat collectif pour les agents de la Transition écologique.

« Le retrait de l'accord de FO va complexifier la gestion du contrat mais n'empêche pas sa mise en œuvre. Les équipes de ressources humaines de la Transition écologique et Alan travaillent pour que l'affiliation des agents commence à partir d'octobre et soit effective au 1er janvier », affirme une source proche du dossier. Pour autant, Alan ne se positionnera pas sur tous les appels d'offres, notamment le mastodonte de l'Education nationale. Et il ne connaît pas que des succès dans la fonction publique.

La start-up n'a pas été retenue par le ministère de l'Agriculture, à qui elle aurait demandé de décaler son calendrier, faute de pouvoir aborder ses quelque 40.000 agents en même tant que ceux de l'Ecologie. Un consortium de trois assureurs du monde agricole, Groupama, Crédit Agricole Assurances et Agrica, s'est finalement imposé avant l'été. ■

en bref


Shutterstock

Vanguard rejette toutes les résolutions climatiques

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES Le numéro deux mondial de la gestion d'actifs, Vanguard, s'est opposé à l'ensemble des 400 résolutions d'actionnaires portant sur les sujets environnementaux et sociaux sur lesquelles il a eu à se prononcer cette année. Comme BlackRock, son soutien à ces politiques s'est considérablement réduit depuis 2021, lorsqu'il avait approuvé 46 % de ces résolutions. Les gérants sont sous la pression croissante du camp républicain, qui les accuse de faire du climat une priorité, au détriment des performances financières.

Les Echos GESTION D'ACTIFS

L'été n'a pas dissipé les risques politiques et géopolitiques. Et de nouveaux défis attendent les marchés, entre volatilité élevée et assouplissement des politiques monétaires.

Une rentrée sous tension pour les gérants d'actifs

Auguste Grignon-Dumoulin

Après le mouvement de panique qui s'est emparé des marchés début août, les Bourses mondiales ont dans l'ensemble retrouvé une certaine sérénité. Le S&P 500 a ainsi renoué avec ses niveaux de fin juillet, tout comme l'Euro Stoxx 50. Si le sujet du carry trade – une stratégie spéculative sur les différentiels de taux d'intérêt à l'origine de des soubresauts boursiers de l'été – semble digéré, d'autres restent sur les radars. Quels sont les points d'attention des gérants en cette rentrée 2024 ?



De part et d'autre de l'Atlantique, la vie politique impose son rythme aux marchés. *Photo iStock*

❶ LE RETOUR DE LA VOLATILITÉ

La volatilité a fait son grand retour cet été. *« Il y a eu un effet saisonnier lié au manque de volumes et de liquidités. La situation aurait probablement été différente en septembre »*, tempère Charles-Henri Kerkhove, directeur en investissements multi-actifs chez Fidelity. La concentration des positions sur certains actifs, notamment les grandes capitalisations américaines, explique aussi en partie cette réaction. Faut-il s'attendre à ce que de tels mouvements se reproduisent dans les prochaines semaines ? *« L'environnement devrait rester volatil mais de façon moins agressive »*, fait savoir Geoffrey Yu, stratégiste senior EMEA chez BNY, qui indique cependant se préparer *« à tous les scénarios »*.

❷ LA BAISSE DES TAUX AMÉRICAINS

Le moment tant attendu par les marchés arrive donc enfin : la première baisse de taux aux Etats-Unis a été actée pour septembre. C'est Jerome Powell, président de la Réserve fédérale, qui l'a lui-même confirmé fin août. Si l'évènement était déjà anticipé par de nombreux gérants d'actifs, il conduit tout de même à de vrais changements dans les allocations des portefeuilles d'investissement, tant pour les actions que pour les obligations. Mais le rythme et l'ampleur du desserrement monétaire restent incertains. La croissance ralentit aux Etats-Unis, sans pour autant déboucher sur une récession. *« L'analyse d'une batterie d'indicateurs montre qu'il n'y a pas de risque imminent sur la croissance ou le marché de l'emploi »*, soutient François Rimeu, stratégiste senior chez Crédit Mutuel AM.

Ce dernier plaide avec d'autres experts pour un atterrissage en douceur de l'économie américaine. Les anticipations de marché sur les futures baisses de taux semblent ainsi exagérées. Le consensus tourne autour de 100 points de base (pb) d'ici à la fin de l'année, contre 50 pb pour les gérants d'actifs sondés. *« Comme l'économie n'est pas vacillante, la Réserve fédérale n'a pas à prendre de risque en se précipitant »*, appuie le stratégiste.

> « L'analyse d'une batterie d'indicateurs [aux Etats-Unis] montre qu'il n'y a pas de risque imminent sur la croissance ou le marché de l'emploi. »
>
> **FRANÇOIS RIMEU**
> Stratégiste senior chez Crédit Mutuel AM

❸ LES RISQUES POLITIQUES

De part et d'autre de l'Atlantique, la vie politique impose son rythme aux marchés. Aux Etats-Unis, le parti démocrate mené par Kamala Harris remonte dans les sondages. L'écart se resserre même dans certains « swing states », ces Etats en mesure de faire basculer le résultat de l'élection. *« La démocrate symbolise la continuité pour les marchés, quand Donald Trump ramène plus d'incertitudes »*, souligne Andrew Etherington, responsable multi-actifs chez AXA IM. Les baisses d'impôts promises par le candidat républicain risquent d'aggraver le déficit du pays et mettre la pression sur les taux. Les marchés actions, en revanche avaient plutôt vu d'un bon œil son avance dans les sondages. En Europe, une prime de risque persiste sur les actifs français. Au vu de la composition de l'Assemblée nationale, le gouvernement risque de ne pas pouvoir mettre en place une politique budgétaire claire. *« Cela accentue la prudence que l'on a face à la croissance en Europe et aux obligations souveraines »*, pointe Charles-Henri Kerkhove, directeur en investissements multi-actifs de Fidelity.

Au Royaume-Uni, en revanche, des données macroéconomiques meilleures que prévues et un environnement politique stable redonnent de l'appétit aux gérants. *« Nous sommes redevenus favorables sur les actions anglaises du FTSE 250 »*, renseigne Vincent Mortier, directeur des investissements d'Amundi.

❹ LA SITUATION GÉOPOLITIQUE

Les conflits d'ordre géopolitique continuent de faire planer leur ombre sur les marchés. La situation en Europe de l'Est et au Moyen-Orient fait peser une menace sur le cours des matières premières énergétiques, malgré les espoirs de négociations. Les tensions sino-américaines sont aussi à l'agenda des investisseurs, en particulier dans le contexte des élections aux Etats-Unis.

De quoi renforcer la pression sur des actifs chinois déjà en position difficile. Aucune mesure visant à inverser les causes et les effets de la crise immobilière n'a été annoncée lors du Troisième plénum du Parti communiste en juillet. *« Tant que les problèmes structurels ne sont pas réglés, il est difficile de reprendre du risque sur la Chine »*, juge Andrew Etherington. ■

Comment les gérants se préparent à la baisse des taux américains

La perspective d'un assouplissement monétaire aux Etats-Unis pousse les investisseurs à alléger leurs portefeuilles obligataires pour se tourner vers des actifs plus risqués. Mais en se montrant plus sélectifs, notamment sur les actions.

Le compte à rebours a commencé. Les gérants d'actifs se mettent en ordre de marche pour adapter leur portefeuille aux futures baisses des taux de la Réserve fédérale américaine. Sur les marchés obligataires, la transition est déjà bien engagée. Les rendements des obligations d'Etat, notamment, ne devraient donc pas aller beaucoup plus bas, ne laissant qu'un faible potentiel d'appréciation des titres (dont la valeur évolue en sens inverse des taux). *« Le gros de la performance sur les taux à long terme a été réalisé, on ne peut pas vraiment viser plus haut »*, pointe Alexandre Hezez, stratégiste à la Banque Richelieu, qui allège désormais ses positions sur cette classe d'actifs.

Même constat chez Amundi, qui a aussi pris ses profits sur les taux longs américains. *« C'est un vrai changement car nous étions très positifs sur le 10 ans au commencement de l'été. Il y a désormais plus de chances de voir les taux longs remonter que baisser. Nous préférons donc passer à neutre avant de nous repositionner soit sur la partie longue, soit sur la partie courte »*, détaille Vincent Mortier, directeur des investissements d'Amundi.

Mécaniquement, la baisse des taux pousse les gérants à diminuer leur détention de titres sûrs pour acquérir des actifs plus risqués. L'attrait pour les actions augmente, comme l'illustre le nouveau record du S&P 500 établi il y a quelques jours. Un optimisme ambiant qui n'est cependant pas partagé par tous. Ainsi Amundi confie être sous-pondéré sur les grandes capitalisations américaines.

« Les anticipations de croissance des résultats à un an nous semblent trop optimistes. Le cours des actions intègre beaucoup de bonnes nouvelles mais peu de scénarios alternatifs, comme un potentiel retour de l'inflation. Les profits des grandes sociétés ne sont pas non plus exempts de menaces, notamment par la régulation antitrust ou la concurrence asiatique. En somme, les arbres ne montent pas jusqu'au ciel », avertit Vincent Mortier. Le leader européen de la gestion se détourne ainsi des grands indices pondérés par les capitalisations boursières pour les remplacer par des indices équipondérés ou des petites et moyennes capitalisations. Ces derniers représentent au moins un tiers de la poche actions des portefeuilles diversifiés d'Amundi. Les indices équipondérés donnent le même poids à tous les titres en portefeuille. Ils permettent de garder une exposition limitée à des titres qui ont pris une importance forte au sein des indices classiques, et donc de limiter la casse en cas de chute des cours.

Les actifs émergents en profitent

Si la baisse des taux de la Fed est tant attendue par l'ensemble des investisseurs, c'est que son impact est mondial. Elle soulagera les banques centrales de tous les pays en leur donnant plus de marge de manœuvre. « *Cela permettra à la Banque centrale européenne d'opérer des baisses de taux plus importantes sans faire dévisser l'euro* », envisage Alexandre Hezez.

Les entreprises financières ne devraient pas trop souffrir des baisses à venir. « *Le profit des banques sera impacté mais l'environnement reste favorable en comparaison avec la période de taux négatifs. De leur côté, les assureurs sont moins sensibles aux taux courts et disposent d'un vrai pricing power. Ils ont un meilleur profil de risque qu'il y a cinq ans, ce qui n'est pas vraiment pris en compte par le marché* », estime Catherine Garrigues, responsable de la gestion actions chez AllianzGI.

Le cycle baissier sera aussi apprécié des pays émergents, qui avaient dû relever leurs taux de façon importante afin de maintenir leur compétitivité face aux actifs américains. La faiblesse du dollar, de meilleurs rendements et de bonnes perspectives de croissances des bénéfices poussent désormais certains gérants à surpondérer les obligations en devises locales ainsi que les actions émergentes. Ils restent cependant généralement en dehors des actifs chinois, en raison des problèmes internes et des tensions géopolitiques.

— ***A. G. D.***

LA **PERSONNALITÉ**



DR

David Benmussa devient directeur exécutif de Nordea AM en France

Caroline Mignon

Son actualité

Le groupe Nordea Asset Management a nommé David Benmussa au poste de directeur exécutif pour la France et le Benelux. Il remplacera Thierry Muller, parti à la retraite en début d'année, et aura pour mission de diriger les équipes de vente et les activités de développement commercial pour les clients institutionnels et les distributeurs retail. Il reportera à Christophe Girondel, directeur général adjoint du groupe.

Son profil

Diplômé d'un Bachelor's Degree de la Northeastern University à Boston, Massachusetts, et de deux Masters de l'Université Paris IX-Dauphine, David Benmussa, 55 ans, a occupé divers postes chez Schroders et VP Finance à partir de 2002 avant de devenir responsable d'iShares France chez BlackRock en 2011. En 2014, il avait rejoint Amundi en tant que responsable de la distribution externe France et Monaco au sein de la division Distribution & Wealth.

Sa société

Filiale du groupe financier éponyme de la région nordique, aujourd'hui aux prises avec la justice en raison de soupçons de manque de contrôle concernant la gestion d'avoirs russes, Nordea AM affichait à fin juin 264 milliards d'actifs sous gestion, contre 251 milliards fin 2023 et 292 milliards fin 2021. Les deux tiers de ses encours sont placés dans des fonds article 8 et 9, qui correspondent aux fonds vert et vert foncé de la réglementation européenne SFDR. Le groupe emploie 900 personnes sur 18 sites.



SUR LE **WEB**

Retrouvez notre page gestion d'actifs tous les mardis

et sur le site lesechos.fr

euronext

SÉANCE DU 02 - 09 - 2024
CAC 40 : 7646,42 (0,20 %) NEXT 20 : 11054,35 (-0,26 %)
CAC LARGE 60 : 8229,34 (0,18 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5665,21 (0,14 %)
DATE DE PROROGATION : 25 SEPTEMBRE

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ A FR0000120404 05/06/24 1,18	38,09 574062 243.622.860	**38,19** 38,29 37,76	**+ 0,32** +15,55 + 13,86	**+ 10,38** 43,74 31,73	3,09
AIR LIQUIDE (AI) ◆ A FR0000120073 20/05/24 3,2	168,5 217184 578.131.063	**168,92** 169,08 167,66	**+ 0,12** + 3,33 + 11,12	**+ 5,5** 179,473 150,618	1,89
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ A NL0000235190 16/04/24 2,38	138,84 841412 792.283.683	**136,92** 139,12 136,14	**- 1,37** + 3,81 + 2,29	**- 2,05** 172,78 126,66	3,4 40,33 2,05
ARCELORMITTAL (MT) ◆ A LU1598757687 16/05/24 0,2	21,19 1290542 852.809.772	**21,33** 21,39 21,01	**+ 0,76** + 9,84 - 15,02	**- 16,92** 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ A FR0000120628 30/04/24 1,98	34,41 2351791 2.200.704.700	**34,65** 34,72 34,18	**+ 0,73** + 7,41 + 24,42	**+ 17,5** 35,19 29,04	5,71
BNP PARIBAS (BNP) ◆ A FR0000131104 21/05/24 4,6	62,52 868046 1.130.810.671	**62,43** 62,79 61,83	**- 0,24** + 4,64 + 4,77	**- 0,26** 73,08 53,08	7,37
BOUYGUES (EN) ◆ A FR0000120503 30/04/24 1,9	32,37 315530 379.243.267	**32,28** 32,42 32,1	**- 0,4** + 3,23 + 1,41	**- 5,39** 38,26 29,82	5,89
CAP-GEMINI (CAP) ◆ A FR0000125338 29/05/24 3,4	187,6 107816 172.608.113	**187,2** 187,7 185,8	**- 0,16** + 4,38 + 8,84	**- 0,82** 227,4 170,15	1,82
CARREFOUR (CA) ◆ A FR0000120172 28/05/24 0,87	14,585 1002428 677.969.188	**14,605** 14,685 14,525	**+ 0,17** + 5,3 - 15,5	**- 11,83** 16,92 13,14	5,96
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ A FR0000045072 29/05/24 1,05	14,17 2687643 3.025.902.350	**14,145** 14,225 14,035	**- 0,07** + 7,28 + 21,42	**+ 10,06** 15,925 12,118	7,42
DANONE (BN) ◆ A FR0000120644 03/05/24 2,1	62,62 652310 679.553.991	**63,2** 63,2 62,54	**+ 0,64** + 2,7 + 17,56	**+ 7,7** 63,8 56,14	3,32
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	35,22 502815 1.336.449.712	**35,22** 35,39 34,98	**- 0,17** + 4,67 - 3,43	**- 20,38** 48,875 32,25	0,65
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	38,25 392552 249.588.059	**37,09** 38,34 36,95	**- 2,93** + 1,56 - 36,58	**- 31,49** 58,76 34,7	2,97
ENGIE (ENGI) ◆ A FR0010208488 02/05/24 1,43	15,9 3089182 2.435.285.011	**15,88** 15,96 15,855	**- 0,31** + 6,43 + 7,15	**- 0,24** 16,64 13,07	1,21 13,17 9,01
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ A FR0000121667 06/05/24 3,95	213,7 179683 457.318.291	**215,2** 215,5 212,9	**+ 0,47** + 3,26 + 23,55	**+ 18,5** 217,2 172,82	1,84
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ A FR0014000MR3 03/07/19 2,45	51,66 199968 190.742.750	**51,18** 51,86 50,82	**- 0,89** - 5,88 - 9,64	**- 13,22** 62,1 39,47	0,98
HERMES INTL (RMS) ◆ A FR0000052292 02/05/24 21,5	2161 34331 105.569.412	**2163** 2163 2124	**- 0,28** +10,33 + 14,7	**+ 12,73** 2436 1788,8	0,99
KERING (KER) ◆ A FR0000121485 02/05/24 9,5	255,1 185886 123.420.778	**256,85** 257,95 250,85	**- 0,83** - 5,71 - 47,45	**- 35,63** 438,6 246,7	3,7
L.V.M.H. (MC) ◆ A FR0000121014 23/04/24 7,5	670,9 212577 500.141.700	**673,2** 673,4 662,2	**- 0,16** + 6,77 - 13,23	**- 8,23** 886,4 611,5	1,11
LEGRAND (LR) ◆ A FR0010307819 31/05/24 2,09	101 240331 262.245.733	**102** 102 100,5	**+ 0,79** + 8,63 + 12,29	**+ 8,4** 104,9 88,44	2,05
L'ORÉAL (OR) ◆ A FR0000120321 26/04/24 6,6	396,2 143074 534.955.898	**395,35** 396,25 392,6	**- 0,32** + 3,75 - 2,43	**- 12,27** 461,85 374	1,67
MICHELIN (ML) A FR001400AJ45 22/05/24 1,35	35,55 465421 714.958.226	**35,45** 35,6 35,09	**- 0,17** - 0,03 + 22,2	**+ 9,21** 38,52 30,06	3,81
ORANGE (ORA) ◆ A FR0000133308 04/06/24 0,42	10,33 4203800 2.660.056.599	**10,47** 10,49 10,33	**+ 1,65** + 1,21 + 0,38	**+ 1,61** 11,37 9,192	4,01
PERNOD-RICARD (RI) ◆ A FR0000120693 17/07/24 2,35	128,3 284417 253.328.748	**129,85** 130,1 128,25	**+ 0,82** + 5,44 - 28,42	**- 18,72** 164,55 119,95	1,81
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ A FR0000130577 01/07/24 3,4	99,34 142553 268.723.468	**98,44** 99,4 98,24	**- 0,99** + 8,27 + 35,93	**+ 17,19** 108,4 83,16	3,24
RENAULT (RNO) ◆ A FR0000131906 22/05/24 1,85	43,01 523220 295.722.284	**42,78** 43,07 42,08	**- 0,4** + 2,15 + 22,23	**+ 15,92** 54,54 33,265	4,32
SAFRAN (SAF) ◆ A FR0000073272 28/05/24 2,2	197,95 216074 427.260.541	**197,2** 197,95 195,7	**- 0,38** + 3,17 + 35,01	**+ 23,67** 218,9 156,68	1,12
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ A FR0000125007 10/06/24 2,1	78,8 450270 504.005.802	**79,54** 79,54 77,44	**+ 0,58** + 7,95 + 32,02	**+ 19,32** 82,76 61,27	2,64
SANOFI (SAN) ◆ A FR0000120578 13/05/24 3,76	104 2240356 1.268.607.152	**104,86** 105,7 102,94	**+ 3,62** + 9,06 + 6,34	**+ 16,82** 105,7 84,93	3,59
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ A FR0000121972 28/05/24 3,5	229,3 286987 575.627.026	**230,6** 230,95 226,05	**+ 0,39** +13,32 + 46,47	**+ 26,86** 239 171,1	1,52
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ A FR0000130809 27/05/24 0,9	21,83 1338472 812.035.548	**21,785** 21,92 21,55	**- 0,21** + 6,09 - 17,09	**- 9,32** 27,95 19,37	4,13
STELLANTIS NV (STLAP) A NL00150001Q9 22/04/24 1,32	15,068 1384955 3.023.129.879	**15,022** 15,104 14,74	**- 0,79** + 2,23 - 10,55	**- 28,96** 27,345 13,694	10,32
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆A NL0000226223 24/06/24 0,08	28,69 1070646 911.281.920	**28,67** 28,77 28,22	**- 0,35** + 2,69 - 34,18	**- 36,63** 45,815 25,9	0,23 126,16 0,31
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	98,6 288623 60.738.823	**95,86** 98,7 93,12	**- 3,04** -13,29 - 25,8	**- 27,41** 153,8 80,76	4,02
THALES (HO) ◆ A FR0000121329 21/05/24 2,6	151,65 162354 210.210.140	**148,4** 151,65 147,6	**- 2,37** + 2,7 + 9,72	**+ 10,79** 174,5 131,45	1,75
TOTALENERGIES (TTE) ◆ A FR0000120271 19/06/24 0,79	62,16 1391271 2.397.679.661	**62,48** 62,59 61,97	**+ 0,47** + 2,19 + 6,1	**+ 1,43** 70,11 57,45	1,26
UNIBAIL-R/WFD (URW) A FR0013326246 14/05/24 2,5	72,42 250645 139.364.104	**74,04** 74,1 71,68	**+ 2,18** + 9,98 + 52,38	**+ 10,64** 82,16 63,96	3,38
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ A FR0000124141 08/05/24 1,25	29,9 715712 726.148.514	**29,84** 29,98 29,74	**- 0,33** + 5,4 + 4,23	**+ 4,48** 31,6 26,47	4,19
VINCI (DG) ◆ A FR0000125486 23/04/24 3,45	108 328595 588.519.218	**108,3** 108,35 107,1	**+ 0,14** + 5,92 + 5,43	**- 4,75** 120,62 97,44	3,19
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	10,145 621610 1.029.918.125	**10,15** 10,155 10,07	**+ 0,05** + 8 + 19,92	**+ 4,9** 11,17 9,026	2,46

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ B FR0010557264	1,05 30246 52.375.019	**1,048** 1,066 1,042	**- 1,13** + 4,8 - 67,9	**- 70,52** 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ B FR0004040608 23/04/24 0,1	4,375 37516 59.608.879	**4,32** 4,375 4,3	**- 0,58** + 6,93 - 29,41	**- 10,09** 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ B FR0012333284	11,7 6491 63.276.925	**11,7** 11,78 11,6	**+ 2,27** + 7,14 - 31,82	**+ 19,14** 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ B FR0012616852	1,27 10605 34.931.012	**1,268** 1,288 1,25	**+ 0,16** + 2,26 + 6,2	**- 1,55** 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ B FR0011184241	6,12 30159 15.043.513	**5,89** 6,12 5,84	**- 2,81** + 4,62 - 49,66	**- 48,96** 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ A FR0010340141 10/06/24 3,82	118 35423 98.960.602	**118,7** 118,8 117,1	**+ 0,17** + 2,77 - 2,86	**+ 1,28** 133,2 109,6	3,22
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ A FR001400J770	8,186 640893 262.769.869	**8,184** 8,196 8,02	**- 0,46** + 3,02 - 41,45	**- 39,79** 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ B FR0000053027 03/06/24 0,3	10,24 4723 26.741.040	**10,44** 10,6 10,2	**+ 2,15** + 2,35 - 30,86	**- 35,4** 17,44 9,83	2,87
AYVENS (AYV) ▲ A FR0013258662 31/05/24 0,47	6,275 162397 816.960.428	**6,175** 6,275 6,125	**- 1,83** - 0,8 - 31,58	**- 4,19** 7,51 5,11	7,61
ALPES (CIE DES) (CDA) △ B FR0000053324 20/03/24 0,91	14 22690 50.622.242	**13,7** 14 13,66	**- 2** + 6,7 + 6,2	**- 2,97** 16,28 12,32	5,84
ALTAREA (ALTA) ▲ A FR0000033219 11/06/24 8	99,4 3442 21.893.754	**102,2** 102,2 99,1	**+ 2,61** + 1,19 + 14,19	**+ 27,75** 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ A FR0010220475 17/07/23 0,25	18,47 482008 461.509.585	**18,56** 18,665 18,2	**+ 0,46** + 8,38 - 26,09	**+ 52,38** 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) B FR0000039216	450 1 1.750.487	**450** 450 450	 - 18,18	 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ A FR0000071946 24/06/24 1,5	101,7 30626 35.209.501	**101,5** 102,1 100,2	**- 0,1** + 4,64 - 22,52	**- 24,59** 146,9 92,15	1,48
AMUNDI (AMUN) ▲ A **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	67,95 46225 204.647.634	**67,7** 67,95 66,7	**- 0,44** + 5,7 + 22,76	**+ 9,9** 72,35 58,75	6,06
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲A FR0014005AL0 17/06/24 0,39	12,48 6841 179.193.288	**12,44** 12,5 12,38	**- 0,64** + 3,84 - 7,85	**- 9,72** 17,28 10,1	3,14
ARAMIS (ARAMI) A FR0014003U94	5,44 21443 82.856.671	**5,29** 5,46 5,23	**- 2,76** +17,56 + 34,61	**+ 21,61** 5,53 3,3	
ARGAN (ARG) A FR0010481960 27/03/24 3,15	76,3 4701 25.402.673	**76,4** 76,7 75,6	**+ 0,13** - 0,13 + 5,09	**- 10,33** 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ A FR0010313833 17/05/24 3,5	83,95 87190 75.043.514	**84,55** 84,9 83,45	**+ 0,48** + 3,49 - 13,44	**- 17,91** 104,4 76,7	4,14
ARTMARKET.COM (PRC) △ C FR0000074783	4,48 1661 6.651.515	**4,64** 4,64 4,48	**+ 2,2** + 0,43 - 29,16	**- 8,48** 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) B **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	51,3 6266 15.668.216	**50,7** 51,4 50,5	**- 0,98** + 6,29 + 13,68	**+ 2,42** 61,2 44,45	10,85
ATOS SE (ATO) A FR0000051732 14/05/21 0,9	0,81 1283575 112.136.778	**0,76** 0,81 0,76	**- 7,27** -15,56 - 90,37	**- 89,22** 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ C FR0000063737 17/05/24 0,7	36,65 1969 13.064.446	**36,6** 36,9 36,4	**- 0,27** + 3,24 - 12,65	**- 12,12** 47,35 33,9	1,91
AVENIR TELECOM (AVT) C FR001400CFI7	0,092 48039	**0,092** 0,092 0,09	**+ 0,33** - 3,68 - 48,48	**- 20,16** 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ B FR0011040500 05/06/23 0,4	23 1745 29.746.194	**23** 23,1 22,8	 + 8,49 - 3,36	**- 12,88** 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) B MC0000031187 10/10/23 1,2	110 943 24.516.661	**110** 110 109	 + 6,8 - 1,79	**+ 7,84** 111,5 93,4	1,09
BALYO (BALYO) △ C FR0013258399	0,532 1805 34.356.767	**0,585** 0,589 0,532	**+ 0,52** - 30,27	**- 29,43** 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ C FR0000035370 07/01/22 0,27	22,2 8662 7.358.328	**21,45** 22,35 20,7	**- 3,81** + 4,63 - 20,85	**- 19,96** 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ A FR0014003FE9	14,52 780 100.708.785	**14,7** 14,7 14,52	**+ 1,24** + 4,85 + 65,91	**+ 40** 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ B FR0000035164 12/06/24 0,73	8,95 56824 82.789.840	**8,7** 8,96 8,7	**- 3,23** + 2,84 - 38,56	**- 30,29** 14,38 7,95	8,39
BIC (BB) ▲ A FR0000120966 10/06/24 2,85	61,4 15875 42.270.689	**61,3** 61,5 60,7	**+ 0,16** + 6,06 + 2	**- 2,47** 71,5 50,6	4,65
BIGBEN INT. (BIG) △ C FR0000074072 27/07/22 0,3	2,205 21644 18.538.970	**2,135** 2,22 2,125	**- 2,96** - 5,32 - 49,17	**- 38,29** 3,88 2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ A FR0013280286 07/06/24 0,85	104,6 84979 118.361.220	**102,4** 104,8 101,5	**- 2,2** + 5,13 + 8,22	**+ 1,79** 108,9 88,25	0,83
BOIRON (BOI) △ A FR0000061129 03/06/24 1,35	33 625 17.545.408	**32,8** 33 32,05	**- 0,46** + 2,66 - 36,56	**- 18,45** 42,8 29,3	4,12
BOLLORÉ (BOL) ▲ A FR0000039299 25/06/24 0,05	5,95 748524 2.852.174.816	**5,84** 5,95 5,83	**- 1,93** + 6,96 + 8,15	**+ 3,27** 6,425 5,28	0,86
BONDUELLE (BON) △ B FR0000063935 02/01/24 0,25	6,79 32277 32.630.114	**6,86** 6,86 6,57	**+ 2,39** - 1,15 - 37,64	**- 37,29** 10,94 6	3,64
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ A FR0006174348 02/07/24 0,83	29,86 338549 453.871.520	**29,86** 29,88 29,52	**+ 0,07** + 6,41 + 20,35	**+ 30,56** 29,94 22,52	2,78
CARMILA (CARM) △ C FR0010828137 29/04/24 1,2	16,8 43236 142.441.073	**17** 17 16,68	**+ 1,43** + 1,31 + 16,44	**+ 9,11** 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) A FR0014000KR3	3,527 47992 395.740.444	**3,495** 3,545 3,42	**- 0,98** + 4,02 - 98,76	**- 95,54** 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ C FR0010193052 05/03/24 0,15	5,18 38813 30.706.178	**5,15** 5,22 5,06	**- 0,96** +10,75 - 30,03	**- 9,97** 5,92 4,085	2,91
CEGEDIM (CGM) B FR0000053506 29/06/22 0,5	12,9 2689 14.097.155	**12,8** 12,9 12,8	**- 0,39** + 1,99 - 37,25	**- 28,33** 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ C FR0000130692 02/05/23 0,54	12,16 6852 24.862.314	**12,44** 12,6 12,04	**+ 1,97** +21,96 + 7,99	**+ 6,51** 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) A **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	623 3269 180.507.516	**622** 623,5 612,5	**- 0,48** + 6,14 - 17,07	**- 12,08** 832,5 569	1,21
CLARANOVA SE (CLA) △ B FR0013426004	1,46 64689 57.206.910	**1,464** 1,478 1,44	**+ 0,27** - 7,46 - 16,44	**- 31,11** 3,05 1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲ A FR0010386334 21/06/23 0,25	1,947 3860570 355.980.761	**1,769** 1,95 1,722	**- 8,44** - 1,67 - 71,79	**- 26,41** 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ A FR0010667147 22/05/24 1,3	14,6 115439 150.179.792	**14,65** 14,69 14,5	**+ 0,76** + 8,2 + 17,67	**+ 23,73** 15,95 11,53	8,87
COVIVIO (COV) ▲ A FR0000064578 19/04/24 3,3	50,55 95083 111.623.468	**51,9** 52,1 50,55	**+ 2,98** + 6,66 + 17,26	**+ 6,61** 52,1 39,54	
DASSAULT AV. (AM) A FR0014004L86 20/05/24 3,37	195,9 22552 78.595.561	**193,8** 196,1 192,9	**- 0,51** + 4,31 + 7,07	**+ 8,15** 212,4 160,9	1,74
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	35,22 502815 1.336.449.712	**35,22** 35,39 34,98	**- 0,17** + 4,67 - 3,43	**- 20,38** 48,875 32,25	0,65
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ B FR0010417345	0,843 21562 96.498.927	**0,834** 0,843 0,834	 - 2,57 - 72,53	**- 54,89** 1,896 0,764	
DEEZER SA (DEEZR) 2 FR001400AYG6	1,83 5716 117.785.607	**1,82** 1,86 1,82	 + 3,12 - 12,08	**- 14,35** 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ B FR0000053381 14/02/24 0,16	5,02 268240 159.397.489	**5,09** 5,21 4,898	**+ 1,29** +11,04 + 0,69	**+ 0,2** 5,295 3,858	3,14
DMS (DGM) △ C FR0012202497	0,93 486 16.120.556	**0,93** 0,93 0,912	**- 2,92** - 4,91 - 22,5	**- 18,06** 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	38,25 392552 249.588.059	**37,09** 38,34 36,95	**- 2,93** + 1,56 - 36,58	**- 31,49** 58,76 34,7	2,97
EIFFAGE (FGR) ■◆ A FR0000130452 20/05/24 4,1	95 109411 98.000.000	**95,08** 95,34 94	**+ 0,3** + 5,36 + 3,69	**- 2** 107,75 84,56	4,31
EKINOPS (EKI) △ B FR0011466069	3,55 6328 26.994.049	**3,5** 3,55 3,49	**- 1,41** + 4,17 - 49,86	**- 40,27** 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ B FR0011950732 07/04/20 0,29	3,28 216010 253.611.809	**3,266** 3,286 3,196	**- 0,49** + 7,01 + 60,73	**+ 11,39** 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ A FR0012435121 27/05/24 0,43	22,32 201555 235.567.817	**22,44** 22,5 22,08	**+ 0,36** +10 + 27,65	**+ 18,79** 23,58 18,08	1,92
EMEIS (EMEIS) ▲ A FR001400NLM4	8,872 951519 161.091.884	**7,9** 8,934 7,9	**- 12,05** -21,58 - 92,6	**- 52,94** 17,979 7,9	
ERAMET (ERA) ▲ B FR0000131757 04/06/24 1,5	70,65 35717 28.755.047	**70,85** 71,25 68,9	**- 0,35** - 2,81 + 1,8	**- 0,91** 114,5 58,5	2,12
ESSO (ES) △ C FR0000120669 08/07/24 15	134 6134 12.854.578	**130,8** 134 129,6	**- 2,1** - 1,8 +136,74	**+138,47** 205 48,98	11,47
EURAZEO (RF) ▲ A FR0000121121 14/05/24 2,42	71,2 54785 76.081.874	**70,15** 71,2 70	**- 1,61** + 4,39 + 28,24	**- 2,37** 86,75 63,95	3,45
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ A FR0010221234 17/11/22 0,93	4,31 114704 475.178.378	**4,41** 4,442 4,202	**+ 2,51** - 3,59 - 21,25	**+ 3,76** 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ B FR0000062671 23/06/21 0,32	17,8 4388 17.424.747	**17,8** 17,8 17,6	**- 0,34** + 6,71 - 7,87	**- 7,77** 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) A FR0014005DA7 05/07/22 0,2	23,45 31166 91.670.286	**23,4** 23,45 23,3	**- 0,21** + 1,3 + 24,34	**+ 20,49** 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) A FR001400Q9V2	20,365 31772 50.782.552	**19,6** 20,5 19,542	**- 3,21** - 2,12 - 2	**- 2** 24,945 18,86	
FDJ (FDJ) ▲ A FR0013451333 03/05/24 1,78	36,76 92670 185.270.000	**36,78** 36,78 36,36	**- 0,27** + 4,61 + 11,45	**+ 12** 39,46 30,7	4,84
PHAXIAM TX (PHXM) C FR0011471135	1,65 5456 60.751.054	**1,71** 1,716 1,64	**+ 1,79** -10,94 - 64,78	**- 62,83** 4,7 1,64	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ A FR0011476928 03/07/24 0,45	29,7 9917 27.778.578	**29,3** 29,7 28,95	**- 1,68** +10,98 + 2,73	**+ 6,55** 35,95 23,1	1,54
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) A FR0000033409 18/04/24 2,4	63 164 42.950.800	**63,2** 63,8 63	 - 0,94 - 5,11	**- 5,67** 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ A FR0000121147 04/06/24 0,5	9,248 1099044 197.089.340	**9,464** 9,65 8,98	**+ 2,4** + 0,28 - 51,13	**- 53,65** 21,17 8,72	5,28
GECINA (GFC) ■◆ A FR0010040865 02/07/24 2,65	99,85 84140 76.670.861	**100,5** 100,9 98,9	**+ 1,01** + 7,89 + 2,71	**- 8,72** 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ B FR0004163111	3,925 130727 49.939.043	**3,73** 3,925 3,72	**- 4,6** - 1,84 + 12,86	**+ 5,37** 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ B FR0013183985	0,401 402015 103.800.959	**0,384** 0,417 0,37	**- 4,01** +27,83 - 12,84	**- 16,63** 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) B FR0000061459 10/06/24 2,3	90,8 387 3.973.148	**91,6** 92 90,8	**+ 0,88** - 5,95 - 13,99	**- 8,22** 102 87,2	2,51
GETLINK (GET) ■◆ A FR0010533075 30/05/24 0,55	16,32 195893 550.000.000	**16,345** 16,37 16,27	**+ 0,18** + 1,46 + 5,52	**- 1,33** 16,89 14,915	3,37

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ B FR0000066672 02/07/24 0,7	17,26 19459 29.982.787	**17,08** 17,26 16,72	**- 1,39** - 9,73 - 7,78	**- 12,95** 23,55 16,2	4,1
GRAINES VOLTZ (GRVO) C FR0000065971 29/03/22 2	22,6 1023 1.480.265	**22,2** 22,6 22,1	**- 3,06** - 3,06 - 37,73	**- 23,97** 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ B FR0000036675 03/07/24 1	62,8 105 11.250.000	**63** 63 62,8	**+ 0,64** - 3,67 - 12,74	**- 19,85** 79,6 59,8	1,59
GTT (GTT) ■▲ A FR0011726835 18/06/24 2,51	133,8 42377 37.078.357	**131,4** 133,8 131,3	**- 1,43** + 0,77 + 12,02	**+ 9,59** 151,1 117,3	1,91
GUERBET (GBT) △ B FR0000032526 01/07/24 0,5	34,85 5191 12.641.115	**34** 34,85 34	**- 2,3** - 1,31 + 57,04	**+ 74,36** 40,25 17,02	1,47
GUILLEMOT (GUI) △ C FR0000066722 07/06/23 0,25	5,72 515 15.087.480	**5,72** 5,72 5,6	**+ 1,42** + 5,15 - 18,52	**- 15,76** 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ A FR0000035081 02/07/24 2,42	20,6 222638 76.234.545	**21,34** 21,52 20,3	**+ 5,23** + 4,61 - 37,86	**- 39,95** 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) A FR0010929125	417,5 3228 6.173.328	**414,5** 417,5 412,5	**- 0,84** - 3,15 + 62,87	**+ 35,46** 466 298	
IMERYS (NK) ▲ A FR0000120859 21/05/24 1,35	30,4 42374 84.940.955	**30,38** 30,48 29,66	**+ 0,26** + 2,43 - 3,31	**+ 6,67** 38,5 24,96	4,44
INFOTEL (INF) △ C FR0000071797 29/05/24 2	38,3 655 6.934.791	**38,3** 40 38,3	 + 2,96 - 25,49	**- 27,74** 53,6 33,7	5,22
INNATE PHARMA (IPH) △ B FR0010331421	2,09 75725 80.967.407	**2,14** 2,145 2,04	**+ 2,39** + 5,42 - 26,46	**- 18,32** 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ A FR0004024222 26/04/24 1,15	45,35 25875 83.035.884	**44,7** 45,45 43,7	**- 1,33** - 2,3 - 18,73	**- 2,44** 50,182 37,7	2,57
INVENTIVA (IVA) △ B FR0013233012	2,18 11001 52.477.188	**2,195** 2,2 2,16	**+ 0,69** + 1,86 - 37,99	**- 46,4** 4,44 2,04	
IPSEN (IPN) ▲ A FR0010259150 30/05/24 1,2	109,4 36940 83.814.526	**109,7** 109,7 108,9	 + 5,38 - 7,27	**+ 1,67** 126,7 99,7	1,09
IPSOS (IPS) ▲ A FR0000073298 01/07/24 1,65	55,8 30470 43.203.225	**54,95** 55,8 54,75	**- 1,17** - 2,05 + 17,41	**- 3,17** 68,2 53,85	3
JACQUET METALS (JCQ) △ B FR0000033904 03/07/24 0,2	15,58 14867 22.016.467	**15,52** 15,6 15,14	 + 3,05 - 13,97	**- 20,82** 20 14,5	1,29
JCDECAUX (DEC) ▲ A FR0000077919 21/05/19 0,58	18,68 57610 213.161.658	**18,36** 18,68 18,32	**- 1,66** - 2,44 + 8,32	**+ 0,88** 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ B FR0004007813 09/05/24 2,4	32,2 11352 19.862.022	**32,1** 32,2 31,7	 + 4,05 + 20,68	**+ 6,64** 34,4 25,45	7,48
KLEPIERRE (LI) ■◆ A FR0000121964 09/07/24 0,9	27,1 469524 286.861.172	**27,24** 27,36 26,94	**+ 0,67** + 1,95 + 11,78	**+ 10,37** 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ A FR0000130213 26/04/24 0,65	22,55 12747 141.133.286	**22,3** 22,55 22,25	**- 1,55** + 0,9 + 2,29	**+ 21,33** 23 17,8	2,92
LDC (LOUP) A FR0013204336 27/08/24 3,6	142 370 17.635.433	**142,5** 142,5 141	 + 0,71 + 10,47	**+ 1,79** 159 125	2,53
LNA SANTÉ (LNA) △ B FR0004170017 08/07/24 0,6	26,1 1436 10.709.416	**25,7** 26,1 25,5	**- 1,91** + 3,01 - 11,84	**+ 27,86** 28,4 18,14	2,34
LECTRA (LSS) △ B FR0000065484 30/04/24 0,36	28,3 6501 37.832.965	**28,2** 28,3 27,9	**- 0,35** +11,02 - 5,53	**- 9,76** 35,2 24,3	1,28
LHYFE (LHYFE) B FR0014009YQ1	3,995 6824 47.943.848	**3,91** 4 3,87	 + 0,51 - 35,58	**- 22,42** 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ B FR0004156297 08/07/24 1,75	70 83 4.960.807	**70** 70,6 70	**- 1,41** - 3,58 + 37,8	**+ 25,9** 81,6 55,6	2,5
LISI (FII) △ A FR0000050353 30/04/24 0,31	28,4 5359 46.538.313	**28,25** 28,45 28,2	**- 0,88** +10,78 + 26,12	**+ 19,7** 29,3 20,85	1,1
LUMIBIRD (LBIRD) △ C FR0000038242	10,95 1544 22.466.882	**10,7** 11 10,7	**- 2,28** + 3,88 - 28,48	**- 12,15** 15,48 9,5	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ A FR0000053225 30/04/24 1,25	12,3 45560 126.414.248	**12,26** 12,32 12,12	**- 0,16** + 3,03 - 2,31	**- 5,26** 14,96 11,48	10,2
MAISONS DU MONDE (MDM) △ B FR0013153541 03/07/24 0,06	3,49 24276 39.189.288	**3,44** 3,52 3,43	**- 1,99** - 4,44 - 60,8	**- 39,33** 5,73 3,26	1,74
MANITOU (MTU) △ B FR0000038606 17/06/24 1,35	19 6875 39.668.399	**18,74** 19,04 18,62	**- 1,06** - 8,36 - 23,35	**- 19,22** 29 18,2	7,2
MAUREL ET PROM (MAU) △ B FR0000051070 03/07/24 0,3	5,245 116517 201.261.570	**5,175** 5,25 5,155	**- 1,71** - 2,54 + 15,2	**- 15,02** 6,865 4,7	5,8
MEDINCELL (MEDCL) B FR0004065605	18,68 65130 29.103.380	**18,08** 18,7 17,98	**- 3** +18,64 +165,88	**+151,11** 18,74 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ B FR0010241638 29/04/24 0,99	11,63 184368 93.886.501	**11,79** 11,83 11,54	**+ 1,64** + 0,43 + 38,79	**+ 18,55** 11,96 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ B FR0000039620 02/07/24 1,25	31,1 19210 24.418.312	**30,95** 31,25 30,35	 - 25,87	**- 12,07** 40,25 29,1	4,04
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ C FR0004177046	/060524 50.919.133		 - 82,66	**- 68,71** 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) B FR0000076986 25/06/24 28	8400 3 182.871	**8450** 8450 8400	**+ 0,6** + 4,32 + 9,03	**+ 10,46** 8650 6550	0,33
NACON (NACON) B FR0013482791	1,09 71152 105.321.937	**1,088** 1,12 1,08	**+ 0,18** - 1,98 - 28,8	**- 34,77** 1,838 1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △ B FR0011341205 13/05/19	4,984 19780 47.133.328	**4,88** 5,015 4,816	**- 2,09** + 5,4 - 42,38	**- 26,51** 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ A FR0011675362 20/05/24 0,15	38,71 77437 152.848.774	**38,68** 38,74 38,61	**- 0,1** + 0,52 + 41,79	**+ 27,74** 38,85 21,8	0,39
NEURONES (NRO) B FR0004050250 12/06/24 1,2	42,6 2632 24.278.716	**42,55** 42,9 42,55	**- 1,28** + 4,42 + 13,47	**- 2,74** 48,15 39,45	2,82
NEXANS (NEX) ▲ A FR0000044448 21/05/24 2,3	116,6 71752 43.753.380	**118,2** 118,6 115,2	**+ 1,29** + 4,97 + 55,53	**+ 49,15** 124,9 72,1	1,95
NEXITY (NXI) ▲ A FR0010112524 24/05/23 2,5	9,715 98705 56.129.724	**9,605** 9,83 9,56	**- 0,67** - 0,57 - 36,68	**- 43** 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) A FR0000062234 25/06/24 4	1488 212 6.585.990	**1470** 1492 1468	**- 1,21** + 5	**+ 1,1** 1626 1294	0,27
OSE IMMUNO (OSE) △ C FR0012127173	8,1 139589 21.817.777	**8,18** 8,24 7,76	**+ 3,02** +16,03 +151,69	**+ 91,12** 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ A FR0014005HJ9	6,11 73718 188.532.591	**6,145** 6,215 6,075	**- 0,41** + 7,43 - 33,92	**- 28,67** 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ A FR0000064784 19/05/23 1	80,9 6718 24.922.589	**79,3** 80,9 78,6	**- 2,1** - 1,61 - 22,71	**- 21,79** 119,6 76,7	4,1
PHARMAGEST INT. (PHA) △ A FR0012882389 02/07/24 1,25	47,8 6421 15.174.125	**46,6** 47,8 46,6	**- 2,31** + 2,53 - 37,11	**- 23,73** 67,4 42,95	2,68
PIERRE & VACANCES (VAC) △ C FR0000073041 19/03/12 0,7	1,4 54157 454.447.336	**1,4** 1,4 1,374	**+ 0,43** + 5,9 + 3,7	**- 9,79** 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) A FR001400PFU4	28 24837 69.391.000	**29** 29,255 28	**+ 2,64** + 7,21 + 81,25	**+ 44,35** 31,2 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ A FR0000124570 25/07/24 0,24	8,745 101943 145.522.153	**8,675** 8,745 8,445	**- 0,35** - 3,4 - 45,71	**- 27,71** 13,2 8	2,77
POXEL (POXEL) △ C FR0012432516	0,561 138121 52.584.227	**0,56** 0,568 0,547	**- 0,89** - 3,11 - 4,27	**+ 1,63** 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ B FR0000120560 05/08/24 0,65	17,42 22876 34.468.912	**17,66** 17,82 17,26	**+ 1,61** + 0,46 - 7,73	**- 8,12** 23,1 16,34	3,68
RALLYE (RAL) A FR0000060618 20/05/19 1	/220424 52.925.203		 - 76,79	**- 66,84** 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) A FR0000044471 02/12/14 1,4	15,8 39 110.389.690	**15,8** 15,8 15,8	 + 2,93 - 23,67	**- 16,84** 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ A FR0000130395 24/07/24 2	73,5 61556 51.252.969	**73,05** 74 72,1	**- 1,02** + 1,46 - 48,61	**- 36,48** 114,9 67,4	2,74
REXEL (RXL) ■◆ A FR0010451203 15/05/24 1,2	22,8 298707 301.735.000	**23,08** 23,1 22,42	**+ 1,05** + 7,4 + 6,95	**- 6,82** 28,88 20,3	5,2
ROBERTET S.A. (RBT) B FR0000039091 27/06/24 8,5	890 449 2.167.745	**876** 890 873	**- 1,13** + 4,78 + 3,42	**+ 5,54** 907 762	0,97
RUBIS (RUI) ▲ A **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	29,02 103948 104.156.127	**29,18** 29,26 28,62	**+ 0,21** + 2,6 + 29,57	**+ 29,69** 34,3 22,5	6,79
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ A **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	183,6 72750 97.330.405	**173,75** 183,6 172,55	**- 5,57** - 1,14 - 34,01	**- 27,45** 281 139,1	0,4
SAVENCIA (BH) B FR0000120107 13/05/24 1,4	49,9 709 14.032.930	**51** 51 49,8	**+ 2,62** + 2,62 - 8,6	**- 7,27** 55,2 48,2	2,75
SCOR (SCR) ■▲ A FR0010411983 21/05/24 1,8	18,91 241140 179.362.195	**18,98** 19,01 18,77	**+ 0,58** + 3,6 - 32,86	**- 28,27** 32,48 16,91	9,48
SEB (SK) ▲ A FR0000121709 03/06/24 2,62	94,15 23252 55.337.770	**93,4** 94,15 91,95	**- 1,27** + 4,47 - 7,43	**- 17,35** 120,2 85,1	2,81
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ B FR0000039109 08/07/24 1,2	97,8 2552 7.857.732	**97** 97,8 95,5	**- 0,82** - 1,72 - 19,57	**- 11,82** 121,4 85,5	1,24
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ C FR0011950682 28/06/24 0,12	5,98 1179 12.299.259	**5,93** 5,99 5,92	**- 0,84** + 2,24 - 48,25	**- 26,43** 8,2 5,38	2,02
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ B FR0010282822 25/06/24 0,3	141,2 10589 16.071.708	**140,2** 141,2 137,4	**- 0,85** +10,74 + 30,3	**+ 3,24** 175,1 120,2	0,21
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ B FR0013006558	0,98 2292 118.902.909	**0,99** 0,99 0,98	 +20,15 - 17,22	**- 7,13** 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ A **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	112 44137 35.724.746	**109,1** 112,4 109,1	**- 2,94** - 4,55 - 36,14	**- 32,57** 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) B FR0014000609	0,003 4538595 129.505.837	**0,003** 0,003 0,003	 - 6,45 - 97,59	**- 96,7** 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ A FR0000121220 27/08/24 6,24	80,65 209476 147.454.887	**80,2** 80,95 80,2	**- 0,37** - 6,53 + 6,99	**+ 7,14** 89,4 71,94	7,78
SOLUTIONS 30 (ALS30) A FR0013379484	1,515 229208 107.127.984	**1,495** 1,515 1,461	**- 1,52** + 4,69 - 46,57	**- 43,92** 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ A FR0000050809 28/05/24 4,65	173,5 32680 20.547.701	**173,3** 174,9 172,2	**- 0,69** + 1,7 - 15,46	**- 12,39** 239,6 159,5	2,68
SMCP (SMCP) △ B FR0013214145	2,3 173819 75.591.187	**2,2** 2,3 2,15	**- 4,35** + 9,18 - 63,76	**- 35,67** 3,555 1,72	
SPIE (SPIE) ■▲ A FR0012757854 14/05/24 0,61	36,4 117971 166.907.584	**36,38** 36,52 35,92	**- 0,33** + 6,81 + 30,96	**+ 28,55** 38,6 27,32	1,68
STEF (STF) △ B FR0000064271 30/04/24 5,1	145,2 1898 12.850.000	**146,4** 146,4 144,2	**+ 1,39** +11,08 + 31,89	**+ 28,2** 146,4 112,6	3,48
SWORD GROUP (SWP) △ B FR0004180578 30/04/24 1,45	32,45 12919 9.544.965	**32,35** 32,75 32,25	**+ 0,31** - 3 - 22,42	**- 18,82** 40 30,75	5,26
SYNERGIE (SDG) △ B FR0000032658 29/06/23 0,8	32 29 24.362.000	**32** 32 32	**- 0,31** + 1,91 - 1,23	**- 9,09** 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	98,6 288623 60.738.823	**95,86** 98,7 93,12	**- 3,04** -13,29 - 25,8	**- 27,41** 153,8 80,76	4,02
TERACT (TRACT) B FR001400BMH7	0,812 2076 73.394.562	**0,808** 0,812 0,808	**- 0,49** +11,91 - 79,75	**- 56,79** 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ A FR0000054900 22/04/24 0,55	8,085 70183 211.001.575	**7,98** 8,085 7,93	**- 1,05** + 0,19 + 6,47	**+ 11,84** 9,17 7,105	6,89
TFF GROUP (TFF) ▲ B FR0013295789 08/11/23 0,6	37,9 1041 21.680.000	**38** 38,2 37,9	 - 10,8	**- 15,37** 47,5 36,7	1,58
THERMADOR GROUPE (THEP) B FR0013333432 12/04/24 2,08	78,7 908 9.200.849	**78** 78,7 77,8	**- 0,89** + 4,7 - 7,69	**- 7,69** 90,9 73,2	2,67
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ A **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	22,2 8343 176.192.916	**22,35** 22,45 22,2	**+ 0,68** + 0,22 + 0,45	**+ 8,5** 24,45 19,82	3,36
TRANSGÈNE (TNG) △ C FR0005175080	1,12 20134 132.293.932	**1,12** 1,146 1,116	**- 0,89** + 8,95 - 36,29	**- 18,25** 1,52 0,985	
TRIGANO (TRI) ▲ A FR0005691656 22/05/24 1,75	105,9 14511 19.336.269	**105,2** 106 103,7	**- 1,04** + 1,06 - 17,62	**- 29,06** 163,8 99,5	1,66
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ A FR0000054470	17,185 764128 128.399.295	**16,32** 17,185 16,11	**- 5,06** - 6,66 - 43,72	**- 29,38** 24,6 16,11	
VALEO (FR) ■◆ A FR0013176526 28/05/24 0,4	9,666 594861 244.633.504	**9,684** 9,762 9,388	**+ 0,15** + 0,44 - 45,47	**- 30,41** 14,75 8,842	4,13
VALLOUREC REG (VK) ▲ B FR0013506730	14,43 343671 229.947.719	**14,61** 14,64 14,22	**+ 0,86** + 5,56 + 16,37	**+ 4,17** 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ B FR0004056851	3,25 391288 139.276.901	**3,168** 3,252 3,164	**- 3,71** + 0,57 - 50,79	**- 32,88** 4,996 2,93	
VERALLIA (VRLA) △ A FR0013447729 14/05/24 2,15	26,78 73407 120.805.103	**26,84** 26,88 26,34	**- 0,15** + 2,76 - 39,6	**- 23,01** 39 24,98	8,01
VERIMATRIX (VMX) △ B FR0010291245	0,415 23786 85.535.147	**0,407** 0,415 0,4	**- 0,97** +13,37 - 41,77	**- 11,14** 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) B FR0004186856 04/06/24 0,85	97,8 3311 11.881.902	**93,7** 97,8 93,7	**- 2,29** - 5,16 + 6,48	**- 8,5** 110 92	0,91
VICAT (VCT) △ A FR0000031775 29/04/24 2	31,7 14343 44.900.000	**31,55** 31,8 31,3	**+ 0,32** + 0,48 + 0,96	**- 3,96** 38,4 29,35	6,34
VIRBAC (VIRP) ▲ A FR0000031577 25/06/24 1,32	347,5 764 8.458.000	**341,5** 347,5 340,5	**- 1,73** + 0,74 + 26,01	**- 5,01** 377,5 316,5	0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲ B FR001400PVN6	39,375 31447 7.161.465	**38,1** 39,4 37,995	**- 3,92** - 9,29 - 49,04	**- 36,29** 63,86 35,225	
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	10,145 621610 1.029.918.125	**10,15** 10,155 10,07	**+ 0,05** + 8 + 19,92	**+ 4,9** 11,17 9,026	2,46
VOLTALIA (VLTSA) ▲ A FR0011995588	8,21 110121 131.318.716	**7,93** 8,23 7,93	**- 3,88** -21,95 - 50,13	**- 23,9** 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ B FR0013357621 31/07/24 0,38	58 8765 24.906.332	**55,3** 58 55,3	**- 3,83** + 7,59 + 1,65	**- 5,79** 67,2 49,25	0,69
WENDEL (MF) ▲ A FR0000121204 21/05/24 4	91,8 23647 44.430.554	**90,9** 91,8 90,6	**- 0,93** + 5,76 + 7,77	**+ 12,71** 97,6 77,55	4,4
WORLDLINE (WLN) ■▲ A FR0011981968	8,266 790187 283.391.667	**8,14** 8,266 8,002	**- 1,74** - 2,12 - 72,33	**- 48,05** 15,96 7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △ C FR0004034072	4,315 4240 5.893.799	**4,29** 4,315 4,27	**- 0,58** +10,85 - 81,1	**+ 8,33** 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ A NL0006294274 21/05/24 2,11	96,5 76070 104.235.507	**95,75** 96,5 95,45	**- 0,88** + 2,79 + 41,75	**+ 21,74** 97,4 76,35	2,59
NOKIA (NOKIA) ◆ A FI0009000681 22/07/24 0,02	3,962 114820 5.613.496.565	**3,975** 3,995 3,95	 +11,69 + 7,33	**+ 29,73** 4,115 3,012	0,3 13,42 0,76
PLUXEE (PLX) A NL0015001W49	21,385 58078 147.174.692	**21,03** 21,47 21,03	**- 1,94** + 2,76	 31,82 19,094	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43	4,89 250850 371.457.600	**4,936** 4,952 4,844	**+ 1,36** + 8,87 - 26,11	**- 17,18** 6,395 4,132	10,13
X-FAB SILICON (XFAB) △ A BE0974310428	5,415 115361 130.781.669	**5,39** 5,435 5,26	**- 1,19** - 1,01 - 48,07	**- 47,05** 10,3 5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
SCHLUMBERGER (SLB) A AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	/160824 1.427.000.000		 - 1,22 - 26,45	**- 13,69** 52,3 38,05	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) A GA0000121459 26/06/24 20,55	160 985 4.500.000	**158** 161,5 156,5	**- 1,56** + 0,96 - 6,62	**+ 0,64** 180,5 149,5	13,01

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

PORTRAIT

par **Julie Le Bolzer**

Sarah Tayeb saisit l'occasion chez eBay


Ebay

Malgré une inflation passée sous la barre symbolique des 2 % et une allocation de rentrée scolaire versée à quelque trois millions de foyers, la reprise pèse lourd. De quoi doper le marché de l'occasion… que Sarah Tayeb scrute de près. Et la nouvelle directrice générale d'eBay en France d'assurer que la seconde main *« n'est plus un tabou, et s'inscrit au cœur de la consommation de millions de Français »*. En atteste le récent rapport « Recommerce » d'eBay, pionnier des enchères en ligne, fondé aux Etats-Unis en 1995 par le Franco-Iranien Pierre Omidyar et lancé dans l'Hexagone en 2000 : 66 % de nos concitoyens ont procédé à des achats d'occasion ces douze derniers mois. Un taux supérieur à la moyenne mondiale de 59 %.

« Prolonger la vie des objets sert le pouvoir d'achat tout en limitant la consommation de produits neufs à l'heure où 80 % de leur empreinte ne provient pas du transport ni de la logistique, mais de leur fabrication », rappelle la dirigeante de 41 ans, teint de porcelaine et chevelure ambrée. La nouvelle stratégie d'eBay s'axe ainsi sur la revente, le reconditionnement et la réparation, qui représentent à ce jour 40 % de ses volumes d'affaires. Si elle s'est muée en place de marché généraliste, mêlant enchères et annonces à prix fixe, l'entreprise aux 132 millions d'utilisateurs, 10.000 salariés et 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde, accélère encore sa diversification.

Démocratiser l'accès à l'art

Avec « eBay réparation », lancé en 2023, l'ambition est de devenir *« le leader des pièces détachées d'ici à 2028 »*, révèle cette mère de trois filles, qui se souvient encore du casse-tête lorsqu'en plein confinement, il a fallu trouver des pièces compatibles avec son lave-linge en panne. A cette offre s'ajoute « eBay rachat », dont l'objectif est d'élargir le reconditionnement *« au-delà des smartphones »*. Egalement à sa feuille de route : démocratiser l'accès aux objets d'art et de collection auprès de ceux qui « n'osent pas pousser la porte des maisons d'enchères ». Outre le service gratuit « eBay estimation », qui a conduit à l'expertise de plus de 100.000 items depuis son lancement en 2021, un partenariat vient d'être noué avec la galerie Perrotin, qui trouve là un nouveau canal de vente.

Tout cela intervient dans un contexte difficile : la maison mère indiquait début 2024 devoir supprimer un millier d'emplois. Et des frais de traitement de transactions jugés trop élevés ont conduit eBay à ne plus accepter les paiements via American Express. Des annonces que la patronne française ne commente pas, préférant se concentrer sur *« son agenda qui déborde »*. Et d'attribuer « sa résistance au stress » à des entraînements sportifs réguliers : cross training, yoga et modern jazz, qu'elle pratique au sein de l'Art' en Danse Company.

Autant d'activités qui ont contribué à détourner cette « gameuse » des jeux vidéo. Née à Reims, la deuxième des quatre filles de parents infirmiers se remémore les jeux sur disquettes et son Amstrad CPC. Ou encore la friture rugissante des premières connexions à Internet « pas très discrète pour jouer en cachette ». Sitôt diplômée du Celsa, en marketing, et passée par un stage chez Thales, en Allemagne, dans la communication de défense, elle débute chez l'éditeur de jeux vidéo Anuman Interactive.

Suivra Mindscape, à qui l'on doit le jeu de karaoké U-Sing, fruit d'un partenariat avec Universal Music. De quoi la conduire à entonner « Requiem pour un fou » lors d'une démonstration devant Pascal Nègre. *« Il ne m'a pas rappelée… preuve que je ne devais pas avoir d'avenir dans la chanson »*, lance-t-elle, tout sourire. Débauchée ensuite par Darty, elle y a développé l'offre de jeux vidéo. Celui qui l'avait alors recrutée, Wladimir Rheims, aujourd'hui à la tête de Re (D) Tail Conseils, souligne *« sa niaque, son bon caractère et sa capacité d'intégration bluffante »*. Pour preuve, arrivée chez eBay voilà une décennie, elle en est devenue directrice générale adjointe en 2022, et désormais directrice générale. ■

ENTREPRISES

GAN ASSURANCES
Laurent Bouschon
deviendra directeur général de l'assureur à compter du 1er octobre.

Laurent Bouschon, 59 ans, diplômé de l'ICG et de l'Institut des assurances de Lyon, est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires. En 2012, il est devenu directeur général adjoint de Groupama Paris Val de Loire, puis, quatre ans plus tard, directeur général de Mutuaide Assistance, Cofintex 6 et directeur du pôle services de Groupama Assurances Mutuelles. En 2021, il avait pris la direction générale de Paris Val de Loire.

CAR AVENUE
Thierry Lonziano
rejoint le groupe automobile en qualité de directeur des opérations.

Thierry Lonziano, 53 ans, ancien élève de l'Inseec Business School, titulaire d'un master en marketing research et management, est diplômé en business development. Il a passé trente ans au sein du groupe Stellantis. Ainsi, il fut directeur général pour Peugeot en Belgique et en Italie, directeur marketing monde de la marque Peugeot, directeur des ventes de banque PSA Finance, responsable de filiale retail et responsable grands comptes B2B ou encore chargé du développement VO Europe.

BARCLAYS
Arnaud Bouyer
est nommé responsable de la banque d'investissement pour la France, la Belgique et le Luxembourg.

Arnaud Bouyer, 51 ans, est diplômé de l'IEP de Paris, de The London School of Economics and Political Science (LSE) et de l'université de Chicago. Il a officié chez Morgan Stanley durant vingt-deux ans. Il y a notamment assumé les fonctions de responsable de la banque d'investissement pour la France. Depuis deux ans, il était investment partner au sein de GBL.

OMNICOM MEDIA GROUP
Anne Thétier
est nommée chief investment officer du réseau mondial d'agences de publicité et de communication.

Anne Thétier, 58 ans, titulaire d'un BTS de communication, fut directrice déléguée plurimédia de l'agence OMD entre 2005 et 2009. Devenue directrice déléguée plurimédia d'OMG France pendant trois ans, elle avait été nommée, en 2012, directrice générale chargée du trading avec la responsabilité des investissements tous média au niveau groupe.

HONOR
Pierre-Alain Houard
a rejoint en tant que directeur du marketing ce fournisseur de smartphones et tablettes.

Pierre-Alain Houard, 34 ans, titulaire d'un master en marketing stratégique de l'Inseec International Business School, fut responsable marketing et communications chez Meizu, puis directeur du marketing de Xiaomi France. Il était directeur marketing et commercial de Next Mobiles.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

Ils sont nés un 3 septembre

- **Philippe Augier**, maire de Deauville, ex-président du PMU, 75 ans.
- **Chloé Beauvallet**, ex-CEO de Sitel France, directrice générale adjointe de Cogedim, 51 ans.
- **Jérôme Boateng,** footballeur, 36 ans.
- **Gautier Capuçon,** violoncelliste, 43 ans.
- **Thierry Des Ouches,** photographe, 66 ans.
- **Mario Draghi,** économiste, ex-président de la BCE, ex-président du Conseil italien, 77 ans.
- **Olivier Fleurot,** ex-directeur du Financial Times, 72 ans.
- **Kaia Gerber,** mannequin, 23 ans.
- **Michel Giannuzzi,** PDG de Verallia, 60 ans.
- **Charles Gorintin**, cofondateur d'Alan, 38 ans.
- **Muriel Hermine,** championne de natation synchronisée, 61 ans.
- **Jean-Pierre Jeunet,** cinéaste, 71 ans.
- **Macha Méril,** actrice, 84 ans.
- **Benoît Potier,** président d'Air Liquide, 67 ans.
- **Vincent Roverato**, président d'Airis France, 47 ans.
- **Charlie Sheen,** acteur, 59 ans.
- **Niklas Süle,** footballeur, 29 ans.
- **Dominic Thiem**, joueur de tennis, 31 ans.
- **Ty Warner,** PDG de Ty Inc, 80 ans.
- **Shaun White,** champion de snowboard et de skate, 38 ans.

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,86	9,86	9,8	**9,84**	- 1,01	521
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,27	1,288	1,25	**1,268**	+ 0,16	10605
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,37	0,37	0,359	**0,367**	- 1,87	18875
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,34	1,38	1,34	**1,38**		109
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,9	1,905	1,81	**1,885**	- 0,79	3391
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	6	6,25	6	**6**	+ 3,45	2229
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,14	3,2	3,1	**3,1**	- 3,73	5048
FR0012185536	ARTEA	C	9,15	9,4	9,15	**9,4**	+ 3,3	201
FR0011992700	ATEME △	B	3,69	3,69	3,57	**3,69**	- 1,34	1683
FR0000039232	AUREA △	C	5,04	5,1	5,04	**5,04**	- 0,4	374
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,092	0,092	0,09	**0,092**	+ 0,33	48039
FR0013258399	BALYO △	C	0,532	0,589	0,532	**0,585**	+ 0,52	1805
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	22,2	22,35	20,7	**21,45**	- 3,81	8662
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,95	5,95	5,83	**5,84**	- 1,93	748524
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,26	5,34	5,12	**5,24**	- 1,5	4291
FR0000061137	BURELLE	A	364	366	360	**360**	- 1,1	270
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	63,49	63,49	62,34	**62,82**	- 0,29	353
FR0012969095	CAPELLI △		3,16	3,16	3,16	**3,16**	+ 0,32	250
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,55	3,55	3,5	**3,52**	- 0,57	10377
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,9	12,9	12,8	**12,8**	- 0,39	2689
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,46	1,478	1,44	**1,464**	+ 0,27	64689
FR0004031763	COHERIS △	C	6,3	6,46	6,3	**6,46**	+ 0,94	335
FR0000065393	COURTOIS	C	123	123	123	**123**	+ 3,36	106
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	17,95	18,3	17,95	**18,15**	+ 0,28	2832
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	80,78	80,78	79	**80,78**	- 0,4	111
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,5	17,588	17,5	**17,5**		1328
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	59	59,5	59	**59**	+ 0,86	259
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	48	48	45,3	**46,5**	- 2,92	1689
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,6	12,796	12,6	**12,796**	+ 1,98	1069
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	74	74	73,02	**73,03**	- 0,64	131
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	62	62,01	60,31	**60,31**	- 1,97	769
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,83	1,86	1,82	**1,82**		5716
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35,5	35,7	35,2	**35,7**	+ 1,71	571
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	69	70,2	68,8	**70**	+ 0,87	696
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,93	0,93	0,912	**0,93**	- 2,92	486
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,22	2,23	2,22	**2,23**	+ 0,45	418
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	108	108	107,5	**108**	- 0,92	221
FR0014003AQ4	EXPLOSIFS PRO.CHIM	C	149	149	147	**147**		148
FR0011271600	FERMENTALG △		0,441	0,441	0,431	**0,435**	- 1,14	34820
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,7	5,8	5,7	**5,76**	- 0,35	3495
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,7	30,7	30,6	**30,7**		628
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,93	0,98	0,902	**0,96**	+ 2,78	45320
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	28	28	27	**27,05**	- 2,87	10123
FR0010588079	FREY	B	28,8	28,8	28,8	**28,8**	+ 0,7	246
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	90,8	92	90,8	**91,6**	+ 0,88	387
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	22,6	22,6	22,1	**22,2**	- 3,06	1023
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	19,05	19,2	18,6	**18,9**	- 0,79	1297

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	77,6	78,2	76,6	**78,2**	+ 2,63	339
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	2	2,01	2	**2**		9287
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,72	5,72	5,6	**5,72**	+ 1,42	515
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	3,01	3,02	2,91	**2,91**	- 4,28	8072
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,61	2,61	2,57	**2,59**	- 0,39	9175
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7,06	7,08	7,06	**7,06**	- 4,08	447
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,9	22,9	22,6	**22,8**	- 0,44	460
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C	2,2	2,2	1,88	**1,88**	- 16,07	352
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,35	6,36	6,32	**6,32**		916
FR0000051393	IDI	B	71	71	70,6	**70,6**	- 0,28	452
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,2	54,6	50,2	**54,6**	+ 8,77	2556
FR0000071797	INFOTEL △	C	38,3	40	38,3	**38,3**		655
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,18	2,2	2,16	**2,195**	+ 0,69	11001
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,38	5,42	5,28	**5,42**	+ 0,74	2371
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	19,9	20	19,85	**19,9**	- 0,25	545
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,007	0,008	0,007	**0,007**	- 6,41	3998546
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	114	114,5	113	**113,5**		140
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,995	4	3,87	**3,91**		6824
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,24	7,36	7,24	**7,3**		171
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,362	0,362	0,356	**0,357**	- 1,38	33134
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,245	5,25	5,155	**5,175**	- 1,71	116517
FR0000060873	MBWS △	C	3,65	3,88	3,3	**3,87**	+ 1,04	64294
FR0000064404	MEDIA 6 △	C	10,4	10,4	10,4	**10,4**	+ 1,96	169
FR0004065605	MEDINCELL	B	18,68	18,7	17,98	**18,08**	- 3	65130
FR0010298620	MEMSCAP △	C	6,78	6,78	5,8	**6**	- 8,26	43300
FR00140085W6	MRM	C	15,6	15,6	15,6	**15,6**	- 1,27	116
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,434	0,438	0,415	**0,415**	- 4,38	3499
FR0013482791	NACON SAS	B	1,09	1,12	1,08	**1,088**	+ 0,18	71152
FR0004050250	NEURONES	B	42,6	42,9	42,55	**42,55**	- 1,28	2632
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,9	7,9	7,78	**7,82**	- 1,01	11830
FR0000052680	OENEO △	B	10,2	10,3	10,2	**10,3**	+ 0,98	147
FR0000075392	ORAPI △	C	5,96	5,98	5,96	**5,98**	+ 0,34	1679
FR0010609206	OREGE	C	0,368	0,371	0,366	**0,366**	- 0,54	1935
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	8,1	8,24	7,76	**8,18**	+ 3,02	139589
FR0004038263	PARROT	B	2,15	2,15	2,08	**2,1**	- 2,33	11188
FR0000038465	PASSAT △	C	5,3	5,3	5	**5**	- 5,66	1363
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,4	20,5	20,4	**20,5**	+ 0,49	115
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,65	1,716	1,64	**1,71**	+ 1,79	5456
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,69	1,695	1,67	**1,69**	- 0,3	10593
FR0012432516	POXEL △	C	0,561	0,568	0,547	**0,56**	- 0,89	138121
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,517	0,517	0,48	**0,502**	- 3,65	52830
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	46,5	47,5	46,5	**47,3**	+ 1,5	406
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,059	0,059	0,057	**0,057**	- 3,39	2753
FR0006239109	SCBSM △	C	8,45	8,45	8,45	**8,45**		137
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	97,8	97,8	95,5	**97**	- 0,82	2552
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,98	5,99	5,92	**5,93**	- 0,84	1179
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	13	13,7	12,5	**12,5**	- 8,76	2614

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0010209809	SOC FRANC CASINOS	C	1,72	1,72	1,72	**1,72**	+ 2,99	289
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**		4538595
FR0011289040	SQLI △	C	40,6	40,6	40,2	**40,4**	- 2,89	178
FR0000063307	TAYNINH	C	1,21	1,21	1,21	**1,21**	- 12,32	140
FR001400BMH7	TERACT	B	0,812	0,812	0,808	**0,808**	- 0,49	2076
FR0000033003	TOUAX △	C	4,78	4,78	4,72	**4,72**	- 1,26	264
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,86	8,9	8,84	**8,88**	+ 0,23	611
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,6	1,6	1,6	**1,6**	- 1,54	404
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	10,15	10,25	10,15	**10,25**	+ 0,99	5059
FR0010309096	VITURA	B	5,95	6,15	5,9	**6,15**	+ 3,36	440
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,55	14,65	14,4	**14,6**	+ 1,04	1118
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	14,64	14,74	14,3	**14,46**	- 1,63	5348
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,315	4,315	4,27	**4,29**	- 0,58	4240

CHANGES — COURS AU COMPTANT

02-09-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1065	0,12	0,26
LIVRE STERLING	0,8421	0,07	-2,91
FRANC SUISSE	0,9427	0,40	1,49
COURONNE DANOISE	7,4592	-0,01	0,05
COURONNE NORV.	11,7196	0,24	4,40
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3488	-0,01	1,90
DOLLAR CANADIEN	1,4935	0,15	2,10
YEN JAPONAIS	162,63	0,56	4,48
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6301	-0,22	0,59
ROUBLE RUSSE	99,3797	-0,77	0,89
ROUPIE INDIENNE	92,846	0,17	1,13
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7772	0,54	1,77
COURONNE TCHEQUE	25,0375	0,00	1,41
FORINT HONGROIS	392,2755	-0,13	2,56
ZLOTY POLONAIS	4,2688	-0,46	-1,50
LEV BULGARE	1,9556	0,05	0,01
DOLLAR HONG-KONG	8,6265	0,13	-0,08
WON SUD COREEN	1481,24	0,24	3,68
PESO MEXICAIN	21,9195	0,81	17,02
REAL	6,2202	0,30	16,11
DOLLAR SINGAPOUR	1,4463	0,28	-0,86
RAND SUD-AFRICAIN	19,7653	0,37	-2,13
LIVRE TURQUE	37,5167	-0,36	15,40
RENMIBI YUAN	7,8768	0,53	0,86
RUPIAH	17194,8702	0,10	1,24
PESO PHILIPPIN	62,5326	0,64	2,20
RINGGIT MALTAIS	4,819	0,96	-4,98
BATH THALANDAIS	37,8367	0,58	-0,51

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

02-09-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,61/3,31	3,72/3,42	3,58/3,28	3,39/3,09	3,09/2,79

02-09-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,58	2,45	2,19	2,12	2,25
PORTUGAL	0	0,00	0,24	0,45	0,63
FRANCE	-0,02	0,18	0,48	0,62	0,74
ESPAGNE	0,03	0,22	0,47	0,67	0,81
ITALIE	-0,04	0,43	2,98	1,17	1,43

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	171,85	-0,96
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	126,82	0,51

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com
MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet :
www.mirabaud-am.com

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		159,89	30/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		129,6	30/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		97,54	30/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		84,65	30/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,81	30/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		141,14	30/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		177,69	30/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

Ce numéro comporte un 3e cahier de 6 pages « Les Echos Sociétés »

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur (loi du 11 mars 1957)



Les Echos

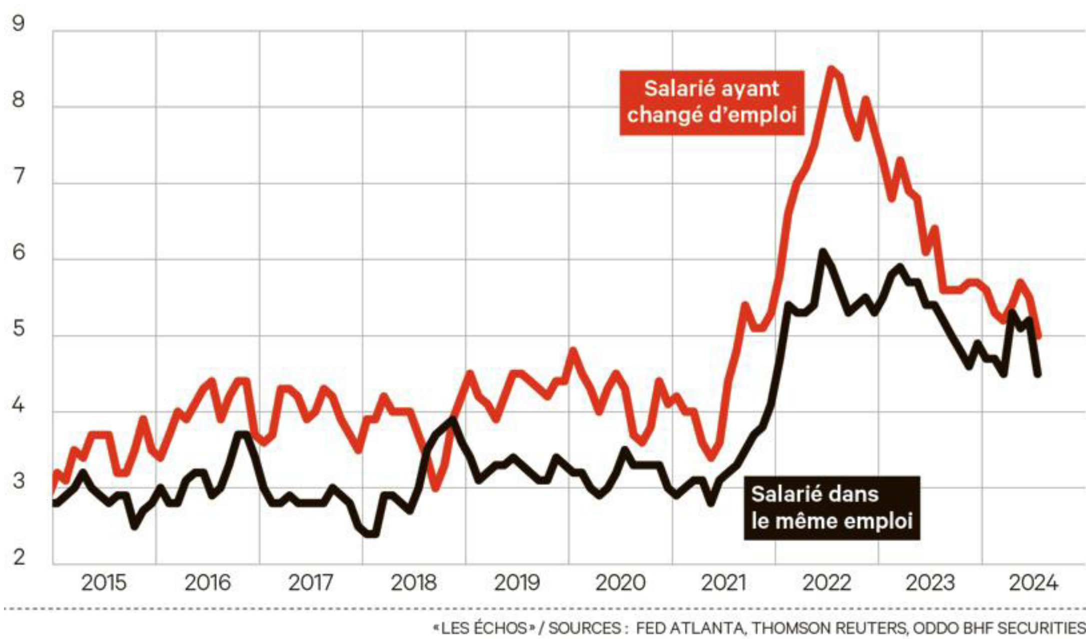
Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

Le mobile de l'emploi

La mobilité professionnelle ne paye plus comme avant aux Etats-Unis.

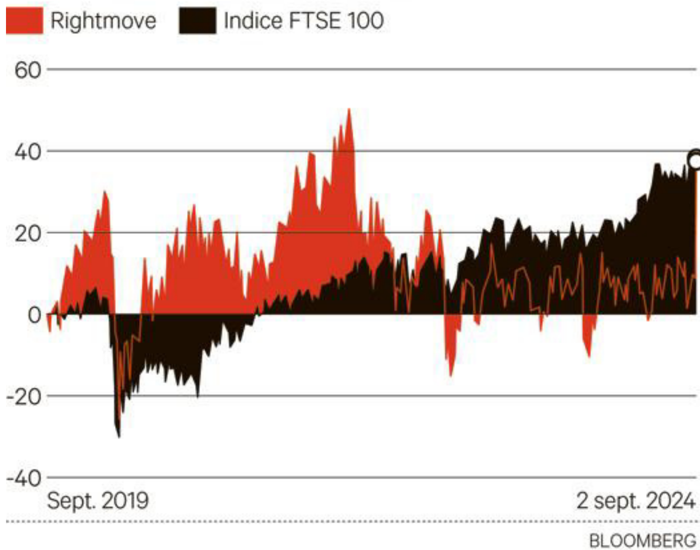


C'est entendu, la Fed se préoccupe à nouveau de l'emploi, et plus seulement de l'inflation. Les stratèges de marché savent aussi que les chiffres de créations de postes de juillet ont pu être affectés par la météo, avec l'ouragan Beryl. Le prochain rapport sur l'emploi, en fin de semaine, permettra d'y voir plus clair, sans forcément entamer les convictions. « *La tendance reste une dégradation rapide des conditions du marché du travail* », juge ainsi Bruno Cavalier. Le chef économiste d'Oddo BHF Securities illustre cette conviction avec l'indice des salaires de la Fed d'Atlanta, qui distingue les salariés ayant changé d'emploi et les autres. « *Les entreprises ont en large partie gelé leurs embauches, et les employés ne démissionnent plus en masse pour obtenir des postes mieux rémunérés. Par suite, les gains salariaux ralentissent.* »

Bon oiseau migrateur

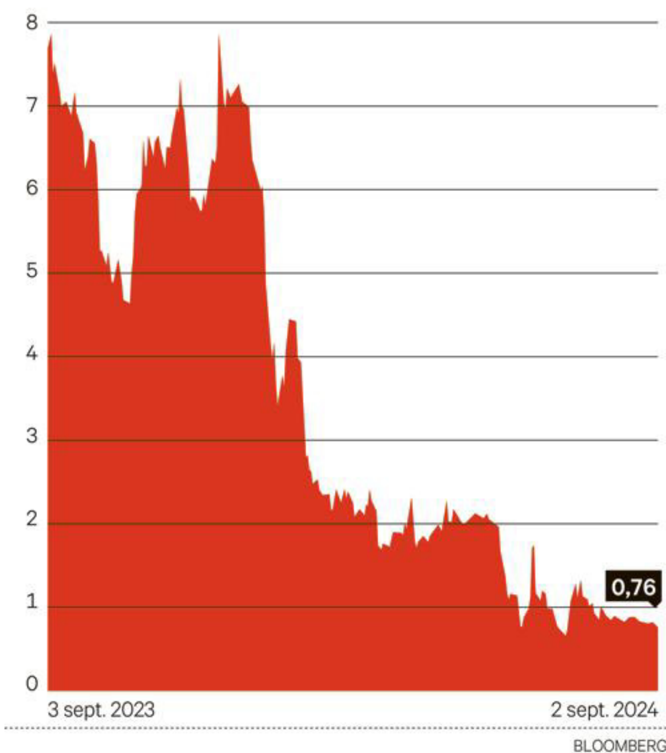
L'envolée du portail immobilier Rightmove peut réconforter la City.

Une hirondelle ne fait pas le printemps mais un oiseau migrateur venu d'Australie mérite l'attention. Voir REA Group, la filiale de News Corp Australia envisager une offre sur Rightmove, le premier portail de petites annonces immobilières en ligne outre-Manche, donne aux investisseurs financiers une raison supplémentaire d'espérer voir le vent tourner en faveur des valeurs britanniques. Le secteur le plus sinistré par la hausse des taux d'intérêt devrait bénéficier de l'assouplissement monétaire. Et le nouveau gouvernement travailliste dispose d'une aura favorable dans le domaine du logement. Les experts de Morgan Stanley ont d'ailleurs fait du Royaume-Uni leur pays préféré en Europe dans le domaine des sociétés foncières. L'entité cotée du groupe Murdoch devra se déclarer d'ici la fin du mois. Son offre, qui pourrait combiner un paiement en cash et en actions, conserve un parfum financier « opportuniste ». Le rebond boursier spectaculaire de la cible londonienne (+27 %) la laisse en effet 12 % en dessous du record de décembre 2021. Et son multiple de valorisation (environ 25 fois le bénéfice estimé des 12 prochains mois) est inférieur de moitié environ à celui du prétendant de Melbourne, déjà actif à l'international. Ce dernier pourrait être refroidi par l'entrée d'un gros concurrent américain et la faiblesse des synergies à extraire. En tout état de cause, la City peut continuer d'espérer que le pire est bien derrière elle.



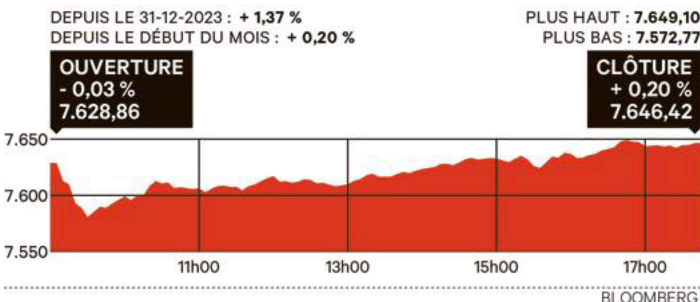
En attendant Ulysse

Atos revoit déjà à la baisse sa trajectoire de redressement opérationnel.



« *Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage* ». Si, comme lui conseille le poète, Atos se hâte lentement pour sortir de la crise, il efface plus souvent qu'il n'ajoute. Le groupe de sous-traitance informatique détricote un peu une trajectoire de redressement opérationnel que la décélération des revenus et les pertes de clients du premier semestre rendaient trop optimiste. La vérité de septembre n'est pas celle d'août, tout comme celle d'avril n'était plus celle de février lorsque la consommation de cash et la dette nette ont été alourdies d'environ 2 milliards. « *Le temps des financiers est passé* », assurait aux « Echos » fin juillet, son PDG, l'ancien banquier Jean-Pierre Mustier. Mais pas celui de la finance qui va rester en surplomb des décisions du futur management. Le plan de réduction de 3,1 milliards d'euros de la dette nette tient certes toujours la route aux yeux du groupe. Mais un décalage de croissance, pas beaucoup plus important que celui subi par son concurrent Capgemini, a un effet démesuré sur la rentabilité de l'année, révisée en baisse à hauteur de la totalité du chiffre d'affaires en moins chez l'un et maintenue chez l'autre. Il faudra tenir ainsi jusqu'en 2026, lorsque le cash-flow libre redeviendrait positif. A moins que la Pénélope de l'infogérance ne trouve un Ulysse qui lui permette de finir plus vite l'ouvrage…

Le CAC débute le mois dans le vert



La Bourse de Paris a terminé en petite hausse lundi, pour la première séance du mois de septembre. Le CAC 40 a gagné 0,20 % à 7.646,42 points, dans une journée rendue atone par la fermeture de la Bourse de New York pour cause de jour férié aux Etats-Unis.

Les autres indices européens ont suivi la même dynamique. Le DAX francfortois a fini, lui aussi, en petite hausse de 0,13 %, malgré la victoire de l'extrême droite allemande lors d'un scrutin régional dimanche. L'indice européen Euro Stoxx 50 a gagné 0,30 %, tandis que le Footsie britannique a reculé de 0,15 %. Les marchés attendent de nouvelles données macroéconomiques aux Etats-Unis, et surtout les chiffres du chômage au mois d'août, qui seront publiés vendredi.

Côté valeurs, **Sanofi** a signé la meilleure performance du CAC 40, à +3,62 %, après l'annonce de résultats pourtant mitigés de son traitement expérimental contre la sclérose en plaques. **Unibail-Rodamco-Westfield** a de son côté profité de la bonne journée de l'immobilier européen et a gagné 2,18 % sur la séance. **Orange** a pris 1,65 %. **Teleperformance** a de nouveau perdu du terrain après un changement dans sa gouvernance. Son titre a cédé 3,03 %. **Thales** (–2,37 %) et **Edenred** (–2,93 %) ont eux aussi perdu du terrain.

EN VUE

Xavier Niel

Xavier Niel le dit depuis ses débuts : il a tout compris. Oyez, oyez, il va désormais nous expliquer « Comment devenir milliardaire ». En ces temps de fins de mois tendues, ce n'est pas de refus. Jamais avare d'un bon coup et maître du buzz, l'hyperactif patron de Free montera le 18 septembre sur la scène de l'Olympia. Une représentation unique où, promet la mythique salle parisienne, *« il reviendra pour la première fois sur son parcours »*. Il se produira à guichets fermés.

Il faut dire que le prix des billets a été calqué sur la stratégie marketing de Free : des billets oscillant entre 2 euros et 39,99 euros, calqués sur ceux des forfaits. Sa recette du succès sera ensuite accessible en librairies, où sortira le 25 septembre « Entretiens XN » (Flammarion), une autobiographie sous forme d'échanges avec son ami Jean-Louis Missika. Si après tout cela il reste des pauvres en France, ce n'est à n'y rien comprendre. Avant de dévoiler le véritable objet de son one-Niel-show, il avait annoncé sur X un « rap contenders avec SFR », que Free distance de plus en plus. En humour potache aussi, MC Xavier a tout compris. La semaine dernière, il a profité de sa ressemblance avec le pianiste Chilly Gonzales pour se vanter sur les réseaux de s'être produit pendant la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques ! Les blagues, c'est comme les bonnes affaires, il en manque rarement une.

Il vient en particulier d'intégrer, le 1er septembre, le conseil d'administration du géant chinois ByteDance, maison mère de TikTok. L'arrivée de cette figure connue des deux côtés de l'Atlantique n'est pas anodine à l'heure où les Etats-Unis et l'Europe mènent la guerre à la plateforme chinoise. Personne ne l'avait vu venir, preuve qu'il sait être discret au besoin. Preuve, aussi, de la dimension prise sur la planète tech par cet autodidacte mondialement reconnu et courtisé pour son indépendance et son audace d'investisseur prolifique. Pour ses contacts politiques aussi : à peine arrêté à Paris le 24 août au sortir de son jet, le fondateur de Telegram, Pavel Durov, a demandé à le faire prévenir. A voir si le service client Free peut être efficace.

